VOL. XXXII—No 43 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 16 FEVRIER 1945 PRIX: CINQ SOUS



WINNIPEG, MAN. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Staline remporte une victoire au sujet de la Pologne

Les trois chefs s'entendent pour briser la puissance militaire de l'Allemagne. Une conférence des Nations Unies aura lieu à San Francisco le 25 avril. Moscou a une curieuse de conception des élections libres.

(Reproduit du Devoir)

Les trois chefs d'Etat alliés ont terminé leur conférence et une déclaration officielle rendue publique lundi après-midi en a annoncé les résultats. Cette réunion a eu lieu en Crimée, au palais de Livadia, près de la ville de Yalta. Déjà les correspondants désignent sous le nom de "Charte de Crimée" le document publié lundi, qui porte la date du 11 février, et les signatures des trois chefs d'Etat. Les décisions prises se répartissent en deux groupes selon leurs objets particuliers: (1) vaincre et pacifier l'Allemagne; (2) rétablir l'ordre et assurer la paix.

Pour ce qui est de la défaite de l'Allemagne, les états-majors anglais, étatsunien et russe ont pour la première fois conféré ensemble et arrêté en détail des projets d'offensives. Là-dessus il va de soi qu'on n'a pas donné de renseignements; les trois chefs d'Etat concluent sur ce point: "L'Allemagne naziste est perdue. Les Allemands rendront seulement plus lourd pour eux-mêmes le coût de leur défaite en tentant de continuer une résistance sans espoir." Il convient de noter ici encore une fois que c'est contre "l'Allemagne naziste" que la condamnation est portée.

La pacification de l'Allemagne

Au chapitre de la pacification de l'Allemagne, les trois chefs alliés disent qu'ils se sont entendus pour faire observer "les termes de la reddition sans conditions que nous imposerons ensemble à l'Allemagne naziste après que la résistance allemande aura été écrasée". Il y a lieu de noter que pour la première fois M. Staline signe un document où l'on affirme le principe de la "reddition sans conditions"; mais la formule célèbre ne s'applique plus qu'à l'Allemagne naziste, ce qui peut faire une grande différence. Ils ajoutent que ces termes ne seront pas connus avant la défaite finale de l'Allemagne, mais que chacune des trois puissances occupera une zone distincte de l'Allemagne, sous l'autorité d'une commission centrale de contrôle qui sera composée des commandants suprêmes des trois puissances et siégera à Berlin. On a convenu que la France sera invitée à prendre une zone d'occupation et à nommer un quatrième membre dans la commission de contrôle.

Briser sa puissance militaire

Pour pacifier l'Allemagne, les trois alliés proclament qu'ils veulent briser sa puissance militaire; supprimer ou contrôler toute l'industrie qui pourrait servir à la production militaire; punir les criminels de guerre; supprimer le parti et les lois nazistes. On ne peut pas détruire le peuple allemand, mais la déclaration précise que c'est seulement quand le nazisme et le militarisme auront été extirpés qu'il y aura espoir pour les Allemands de mener une vie convenable et d'avoir une place dans le comité des nations.

Les Allemands devront réparer autant que possible les dommages qu'ils ont causés. Une commission qui siégera à Moscou verra à arrêter les détails de ces réparations en nature.

L'établissement de la paix

L'un des principaux problèmes du programme de la conférence, était la solution du conflit survenu à Dumbarton-Oaks, à propos du projet d'une nouvelle société des nations. Les trois pays ne s'étaient pas entendus au sujet du droit de veto des grandes puissances. La déclaration affirme que ce problème a été résolu, mais on ne dit pas comment. Les correspondants estiment qu'il y a eu un compromis entre l'attitude des Etats-Unis et celle de la Russie.

Ce règlement en tout cas permet d'aller de l'avant et les trois chefs d'Etat ont décidé de convoquer une conférence des Nations Unies qui aura lieu à San Francisco le 25 avril, afin de préparer la charte d'une organisation internationale selon le plan déjà arrêté par les quatre grandes puissances. Comme on le prévoyait les quatre puissances de Dumbarton-Oaks vont devenir cinq, car l'on va offrir à la Chine et à la France d'envoyer conjointement avec les Etats-Unis, l'Angleterre et la Russie l'invitation à la réunion de San Francisco.

Suppression du nazisme et du fascisme

Une fois réglées les questions relatives à l'Allemagne et à la future société internationale, la conférence a porté sur les problèmes politiques qui divisent les principaux alliés. On a convenu que le rétablissement de l'ordre et de la vie économique en Europe doit comporter d'abord la suppression des derniers vestiges du nazisme et du fascisme, puis la création d'institutions démocratiques au choix de chaque peuple libéré. La déclaration signale que c'est un principe de la Charte de l'Atlantique que le droit de tous les peuples à choisir la forme de gouvernement sous laquelle ils veulent vivre, et donc le rétablissement des droits souverains des peuples qui en ont été privés par les pays agresseurs. Afin de promouvoir des conditions propres à l'exercice de ces droits les trois gouvernements affirment qu'ils aideront tous les peuples de l'Europe libérée et les anciens satellites de l'Axe à rétablir l'ordre; ils s'engagent aussi à favoriser l'établissement le plus tôt possible, par des élections libres, de gouvernements conformes aux voeux de ces peuples et d'aider là où ce sera nécessaire à la tenue de telles élections.

Elections libres

Ce paragraphe sur les élections libres des pays libérés supprimera-t-il toutes les inquiétudes? Malheureusement à ce sujet l'opinion mondiale ne peut pas s'en tenir à de pures conjectures, car il y a des précédents. Au début de l'été de 1940, la Russie qui était alors en excellents termes avec l'Allemagne et venait de partager la Pologne avec elle, annexa les trois Etats baltes. La Russie avait conclu avec chacun de ces trois pays, en septembre et octobre 1939, des traités d'assistance mutuelle aux termes desquels l'Union soviétique garantissait l'indépendance de ses petits voisins.

Or à l'été de 1940, Moscou décida que les trois pays avaient violé leurs traités d'assistance mutuelle avec la Russie. Comme dans la fable de La Fontaine c'est l'agneau qui menaçait de manger le loup. L'armée russe envahit les trois Etats, l'on fit un certain nombre d'"arrestations protectrices" pour calmer l'opposition et il y eut ensuite des élections qui eurent lieu le 14 juillet dans les trois pays. Dans les trois cas, il n'y avait qu'un parti à demander le suffrage populaire. et les élections donnèrent le résultat suivant: en Lituanie, 99.19 pourcent du vote en faveur du parti unique; en Lettonie, 97.6 pourcent, et en Estonie, 92.9 pourcent. Les parlements ainsi élus demandèrent le rattachement de ces pays à l'Union soviétique. Or jusqu'à la dernière minute les autorités politiques régulières de ces petits pays avaient fait tout leur possible pour sauver l'indépendance; le résultat du vote indique assez dans les circonstances à quelles méthodes on a dû recourir pour soulever un tel enthousiasme.

Si ce sont des élections aussi "libres" que celles-là que la Charte de Crimée promet au monde, l'on peut se demander ce que durera la paix. Le danger, c'est que dans la mesure où les élections ne sont pas vraiment libres, on discrédite auprès des peuples le régime démocratique, et l'on prépare la voie aux dictatures.

La déclaration ne dit rien des Etats baltes, et l'on peut se demander s'ils ne sont pas tout simplement sacrifiés, car le document parle des pays libérés de la domination allemande. Si les Etats baltes avaient été envahis d'abord par l'Allemagne, ils seraient des pays libérés. Mais comme ils étaient à ce moment devenus des républiques membres de l'Union soviétique, l'armée rouge a simplement chassé les Allemands d'un territoire russe. Si ce sont vraiment là les vues des Alliés sur ces pays, cela n'aidera pas la paix.

La Pologne

Il est évident que M. Staline a remporté une victoire complète au sujet de la question polonaise. L'armée rouge a chassé les Allemands de la Pologne. Moscou a installé le gouvernement provisoire pro-soviétique, et MM. Roosevelt et Churchill se sont trouvés devant un fait accompli. Sauf des atténuations dans la phraséologie, ils ont capitulé. Les trois chefs disent carrément que la frontière orientale de la Pologne suivra la ligne Curzon, avec quelques corrections de détail en faveur de la Pologne; cela veut dire que la Russie acquiert environ la moitié du territoire de la Pologne, tel qu'il était lorsque les Alliés—dont le Canada—ont déclaré la guerre pour défendre l'intégrité territoriale de la Pologne.

Selon le projet préconisé par M. Staline, on promet des compensations territoriales à la Pologne au nord et à l'ouest. Toutefois, il est établi en principe que les questions de frontières ne seront résolues qu'après la guerre. Comment tout cela peut-il se concilier, c'est difficile à dire. Mais là aussi on aura un fait acquis, car le gouvernement provisoire de Varsovie a annoncé son intention de prendre immédiatement le gouvernement civil des territoires allemands qu'il veut garder, notamment tout ce qui est à l'est de l'Oder et de la Neisse.

Gouvernement provisoire de la Pologne

Une commission composée de MM. Molotov et Harriman et de sir A. Clark-Kerr est chargée de négocier avec le gouvernement provisoire de Pologne en vue de constituer un gouvernement provisoire d'unité nationale dont feraient partie des membres du gouvernement provisoire actuel, et d'autres dirigeants polonais en Pologne et à l'étranger. Quand ce nouveau gouvernement sera constitué, la Russie, l'Angleterre et les Etats-Unis s'engagent par la signature des trois chefs d'Etat à établir des relations diplomatiques avec lui. Que devient dans tout cela le gouvernement polonais de Londres, la déclaration ne le dit pas, mais chacun peut s'en douter.

Une solution analogue a été adoptée pour la constitution d'un nouveau gouvernement en Yougoslavie et la formation d'un parlement provisoire.

La déclaration annonce aussi qu'à l'avenir les secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères des trois pays se réuniront tous les trois ou quatre mois, dans les trois capitales à tour de rôle.

Après avoir exposé ces résultats de leurs entretiens, les trois chefs d'Etat terminent leur déclaration conjointe en affirmant leur détermination de maintenir leur unité de but et d'action dans la paix comme dans la guerre. C'est très beau, mais on peut se demander quel est le vrai degré d'unité qui règne dans le moment entre ces trois pays si différents par leurs institutions politiques, leur organisation sociale et leurs intérêts.

OU FUT SACRIFIEE LA POLOGNE



On voit sur cette carte Yalta où fut tenue la réunion des trois durant laquelle la Pologne fut sacrifiée à la Russie.

IL INDIQUE LE CHEMIN



Le général MacArthur fit l'inspection du champ d'aviation de Mabalacat quelque temps après la prise de Luzon. C'est à cette occasion qu'il prononça la phrase fameuse qui s'est maintenant réalisée: c'est vers Manille qu'il faut maintenant vous diriger.

M. l'abbé Louis-H. Hogue, curé d'Elie, est décédé

En moins d'un an, le diocèse de Winnipeg vient de perdre deux dignes prêtres. Le printemps dernier, la tombe se ferma sur M. l'abbé Bernard Davis, que la mort a ravi si soudainement à l'affection de sa famille et de ses paroissiens de Dauphin, à la fleur de l'âge.

Aujourd'hui c'est un prêtre plus âgé qui disparaît, après avoir fourni une belle et longue carrière sacerdotale. M. l'abbé Louis Hogue compte parmi les anciens du clergé de la province, ayant exercé d'abord son ministère dans le diocèse de St-Boniface et ensuite, depuis 1916, dans celui de Winnipeg.

Biographie

Le défunt est né le 8 juin 1877, à St-David d'Yamaska, P.Q., d'Adolphe Hogue et de Marie Joyal. Il était l'arrière petit-neveu de Mgr Provencher. Il n'avait que 5 ans quand il quitta la province de Québec avec ses parents qui vinrent s'établir à St-Boniface, Man. Il fit ses études classiques au collège des RR. PP. Jésuites. Comme un bon nombre de ses anciens condisciples, c'est dans cette admirable institution qu'il sentit les premiers attraits pour l'état ecclésiastique. Après son cours universitaire, il entra au grand séminaire de Montréal, et le 19 juillet 1903, Son Excellence Mgr A. Langevin lui conféra l'ordre de la prêtrise dans l'ancienne cathédrale de St-Boniface.

Première cure

Peu de temps après son ordination, nous le voyons donner les prémices de son sacerdoce dans un district nouvellement ouvert à la colonisation, à St-Adélard d'Inwood dont il fut le curé-fondateur. Il y bâtit une église-presbytère et se dévoua corps et âme pour le bien de ses paroissiens. Inutile de dire qu'il connut avec eux les inévitables privations des débuts.

En 1905 Mgr Langevin le nom-

[Suite à la deuxième page]

STE THERESE DE LISIEUX, SECONDE PROTECTRICE DE FRANCE

PARIS—Dans les milieux catholiques on a appris avec joie ces jours derniers que Sa Sainteté le Pape Pie XII, à la demande de l'épiscopat français, avait proclamé sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus seconde protectrice de la France. La première protectrice est sainte Jeanne d'Arc.

La décision papale coïncide avec les préparatifs pour amener à Paris, à la fin du mois, le corps de sainte Thérèse, dans un magnifique reliquaire, don des catholiques du Brésil. Le corps sera reçu à Notre-Dame par les cardinaux et archevêques.

Un as de la première grande guerre décédé

ABBEVILLE, France—M. Marcel Doret, fameux as de la première grande guerre mondiale et champion de courses en automobile et en avion, est décédé récemment à 48 ans.

Il avait gagné le championnat mondial dans une course en avion sur une distance de 1,000 kilomètres qu'il a parcourue à une vitesse de 138 milles à l'heure. En 1930 il avait parcouru la même distance à une vitesse de 166 milles à l'heure.

En 1925 et en 1927 il avait remporté le championnat mondial de vitesse en automobile dans une course de 24 heures. Il avait fondé la plus grande école d'aviation de France, l'Aéroclub de la Somme, et en 1939 il avait pris la direction de l'école d'entraînement de Saumur.

Le professeur Scott membre du triumvirat

REGINA—Le professeur Frank Scott, de Montréal, président national du parti C.C.F., a été nommé par le gouvernement de Saskatchewan, samedi dernier, membre du triumvirat qui décidera si le gouvernement du Dominion a violé l'accord fédéral-provincial relativement aux taxes, en gardant une somme de $582,331 sur la dette de cette province à Ottawa. Cette somme était due au 31 janvier.

Radio-Saint-Boniface

On nous apprend d'Ottawa que le Gouverneur Général en Conseil a approuvé le 6 février 1945, la recommandation des gouverneurs de Radio-Canada et du Ministre de la Reconstruction à l'effet qu'on accorde une licence à Radio-Saint-Boniface Limitée, société incorporée, ainsi que la recommandation des techniciens de Radio-Canada. En conséquence, le Gouverneur Général en conseil a donc donné son approbation le 6 février 1945.

Cette bonne nouvelle, qui dissipe tous les malentendus, a été communiquée à M. le docteur Howden, député de St-Boniface, qui s'est occupé de cette question avec beaucoup de zèle On a fait tenir à M. Howden copie officielle des minutes de l'assemblée du Comité du Conseil privé. Tous nos amis se réjouiront de cette bonne nouvelle.

(Communiqué)

La Russie ne veut pas de la Croix-Rouge

GLASGOW—Le duc de Bedford, adressant la parole devant l'Union de contrôle démocratique, a averti qu'il "existe un danger grave d'une guerre future avec la Russie".

Le duc de Bedford a rappelé que la Russie "est le seul pays qui n'admet pas la Croix-Rouge ou aucun autre organisme international" et il a ajouté qu'il n'y a "aucune liberté individuelle ou de presse et qu'il n'y a rien de démocratique" en Russie.

"Le commun du peuple sera irrité des actes de cruauté commis par les Russes en Pologne et dans les Etats baltes, dit le duc de Bedford, tandis que les financiers anglais seront jaloux de la suprématie matérielle de la Russie.

"Nous sommes entrés en guerre pour protéger la Pologne, ajoute le duc, mais nous devons maintenant permettre aux Russes de s'emparer d'une plus grande partie de ce pays que Hitler n'en réclamait et nous devons tolérer un gouvernement quisling de communistes. Nous sommes entrés en guerre pour mettre fin au totalitarisme de communistes. Nous sommes entrés en guerre pour mettre fin au totalitarisme implacable mais la Russie, totalitaire et implacable, dominera en Asie et en Europe."

WINDSOR, Ont.—M. Norman McLarty, secrétaire d'Etat fédéral, qui vient d'arriver d'un voyage en Grande-Bretagne, a annoncé qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections fédérales.

L'hon. Ivan Schultz a préparé un programme d'hygiène remarquable

La semaine dernière eut lieu l'ouverture de la quatrième session de la vingt-et-unième législature du Manitoba. Le discours du trône fut lu par l'hon. R. F. McWilliams, lieutenant-gouverneur du Manitoba. Ce discours expose les lois qu'entend appliquer le gouvernement provincial à la paix. Elles concernent l'hygiène, l'électrification des campagnes, le service de médecine vétérinaire, l'instruction publique, la réhabilitation des démobilisés. Une commission spéciale relevant du ministère de l'Hygiène et de l'Assistance sera nommée pour administrer les pensions aux vieillards et aux aveugles. Le gouvernement veut coordonner toutes les maisons de correction sous le procureur général.

Le programme d'hygiène

Le programme de l'hon. Ivan Schultz, ministre de l'Hygiène, comporte des services de prévention, de diagnostic et de traitement, l'amélioration des hôpitaux. Il est conçu pour s'adapter à l'assurance-maladie fédérale, si celle-ci est instituée.

Un essai d'électrification rurale sera tenté cette année dans 3 régions comprenant mille fermes, afin d'étudier les problèmes à résoudre pour fournir l'électricité à plus de 58,000 fermes. Le gouvernement veut multiplier les vétérinaires, en formant des jeunes. Il veut aussi augmenter les subventions aux arrondissements scolaires dont les contribuables ne peuvent payer assez; les subventions à l'Université du Manitoba. Le gouvernement a établi des écoles de métiers pour les démobilisés; ces derniers pourront apprendre l'agriculture à Brandon. Le Manitoba Technical Institute veut améliorer ses cours. Le gouvernement veut aussi augmenter le salaire minimum, réformer la loi des accidents du travail, selon le rapport d'un comité qui est présentement au travail.

Aide aux districts ruraux

M. J. R. Salomon, d'Emerson, qui a proposé l'adoption du discours du Trône, a réclamé de la Chambre une aide plus considérable pour les districts ruraux. Il a également demandé que les salaires des instituteurs et des institutrices soient augmentés.

[Suite à la deuxième page]

Actes reprochés à la Russie depuis 5 ans

WASHINGTON—Le gouvernement polonais poursuit sa controverse avec l'Union soviétique en publiant une liste de 14 gestes d'inimitié de la Russie envers la Pologne depuis cinq ans.

Ces accusations sont publiées dans le dernier numéro de la publication "Polish Facts and Figures".

Ces 14 gestes d'inimitié comprennent: "l'invasion, sans provocation, de la Pologne orientale en 1939"; le partage de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie par le pacte Ribbentrop-Molotov; la déportation de plus d'un million de personnes en Russie; le refus de fournir des armes et des denrées à l'armée polonaise formée en territoire russe; l'arrestation de 75 membres du personnel de l'ambassade polonaise en Russie; la rupture des relations diplomatiques le 25 avril 1943 "sans raison valable"; le refus de discuter les questions à controverse et le rejet de l'offre de médiation des Etats-Unis; le désarmement et la mobilisation forcée des unités de l'armée territoriale polonaise dans les divisions polonaises soutenues par Moscou; le refus d'aider au soulèvement de Varsovie, et la reconnaissance du comité de Lublin comme gouvernement provisoire, le 4 janvier 1945.

Hommage rendu aux Canadiens français

La grande majorité du peuple de Québec n'éprouve aucun sentiment d'hostilité envers l'ouest ou le reste du Canada, a déclaré M. De Gaspé Beaubien, de Montréal, à un banquet de l'Engineering Institute of Canada tenu à Winipeg.

M. Beaubien, président sortant de cette organisation, a demandé à ses auditeurs de ne pas "juger les masses d'après des incidents isolés".

"Malheureusement, dit-il, les journaux d'après leur système actuel ne publient que les exceptions et non les choses coutumières." Le conférencier dit qu'il ne voulait pas critiquer les journaux mais le système.

"Néanmoins, ajoute-t-il, des cas insignifiants sont rapportés dans les journaux comme s'ils représentaient quelque chose d'important."

Auparavant, le lieutenant-gouverneur l'hon. R.-F. McWilliams, a rendu hommage au travail accompli par M. Beaubien et il a affirmé que les Canadiens français ont fait beaucoup plus que leur part dans le gouvernement, l'Eglise, les finances et l'industrie au Canada. "Au Manitoba, dit-il, il n'y a pas d'hostilité pour eux, qu'ils vivent ici ou dans la province de Québec".

La chrétienté, un facteur décisif

GLASGOW — Sir Stafford Cripps, ministre de la production aéronautique, a déclaré qu'à moins que la chrétienté puisse devenir un facteur dans les décisions politiques, les croyances des chrétiens pouvaient aussi bien être abandonnées.

Parlant devant des étudiants, il a dit: Plusieurs parmi nous craignent d'émettre leur opinion, craignent leur impopularité dans des périodes aussi tendues, et ont peur que nous soyons accusés de nous servir de notre religion pour des fins politiques.

Il était essentiel, dit-il, que les forces chrétiennes, dont l'influence est aujourd'hui si faible, fussent mobilisées pour prendre une action unie assez forte pour permettre aux hommes d'état d'appliquer les politiques dans lesquelles ils croient.

JOURNALISTE ET ECRIVAIN DECEDE

HALIFAX. — John W. Regan, âgé de 70 ans, un historien de Halifax, est mort après une courte maladie.

Directeur



Le commandant d'escadre R. B. Curry, de Kentville, N.-E., a été nommé directeur national du projet des Allocations familiales.

Chronique internationale

De Gaulle proteste contre le fait que la France n'a pas été invitée

La défaite de l'Allemagne semble imminente. La France ne se sent liée par aucun engagement pris à la conférence. La conquête des Philippines est assurée depuis la chute de Manille.

par André LAFLECHE

[Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

OTTAWA—Les trois chefs d'Etat alliés se sont réunis cette semaine sur le sol russe en vue d'en venir à une entente définitive pour gagner la guerre et procéder à l'élaboration d'une paix durable.

Une déclaration conjointe, publiée à Washington le 7 février, annonce que MM. Roosevelt, Churchill et Staline sont arrivés à un "accord complet" quant aux opérations militaires étatsuniennes, anglaises et russes "dans la phase finale de la guerre contre l'Allemagne nazie". Les trois chefs d'Etat continuent leurs délibérations sur les points politiques suivants: plan d'ensemble pour l'occupation et le contrôle de l'Allemagne; les problèmes politiques et économiques de l'Europe libérée; l'établissement d'un organisme permanent pour la paix du monde après le conflit.

L'Allemagne

La défaite de l'Allemagne semble imminente. Vraisemblablement Berlin tombera sous peu sous les coups de l'armée russe. Dans l'Est, les armées alliées progressent par étapes. De toutes parts, l'Allemagne se voit encerclée. C'est l'heure décisive. A l'intérieur du pays, le chaos règne. L'hiver actuel est le plus rigoureux depuis 50 ans, le charbon manque, les mineurs ayant été conscrits, les chemins de fer bombardés et la Silésie envahie.

Des millions de réfugiés s'entassent dans le centre, chassés par la guerre de l'Est et de l'Ouest. Impossible pour eux de se loger. Ils dorment dans les terminus, dans les souterrains et sur la rue, entassés autour d'un feu.

Que décideront les dirigeants de l'Allemagne nazie? Se rendront-ils à l'évidence d'une défaite prochaine et accepteront-ils la reddition sans condition? Ou bien conduiront-ils le pays à un suicide national? Ils espèrent peut-être ainsi servir leur cause

[Suite à la dixième page]

Cinq religieux français ont été tués par les Allemands

LONDRES—Un rapport de la province de Paris des Oblats de Marie Immaculée révèle le sort tragique qu'ont trouvé sous l'occupation, les Pères et les séminaristes de la maison de cette congrégation à La Brosse, près de Fontainebleau, dans le nord de la France. Lorsque les Nazis découvrirent que certains des Pères avaient pris une part active au mouvement de la résistance, ils firent occuper la maison par la Gestapo, accompagnée d'un détachement de S.S., le 24 juillet 1944. Tous les Pères et les séminaristes furent rassemblés dans la cour de la maison. Ceux que la Gestapo soupçonnait d'avoir joué un rôle de premier plan dans la résistance furent torturés sous les yeux des autres et cinq d'entre eux furent abattus à coup de pistolet devant toute la communauté. Les S. S. pillèrent la maison et tous les Pères et les séminaristes qui restaient, au nombre de 86, furent jetés en prison à Fontainebleau. De là, on les transféra à Compiègne où on leur dit qu'ils seraient déportés en Allemagne. Deux fois on essaya d'envoyer les prisonniers en Allemagne mais on ne put pas parce qu'apparemment les bombardements des Alliés avaient rompu les communications ferroviaires. Les Pères et les séminaristes finirent par être conduits à un camp de concentration à Pérousse où ils furent libérés, le 8 septembre 1944, par l'arrivée des troupes américaines.

Le rapport des Pères Oblats mentionne également que leur maison de Caen a été complètement détruite durant les batailles qui se sont déroulées en Normandie. Un Père y a trouvé la mort. Les maisons de la congrégation dans le Midi de la France n'ont pas trop souffert de la guerre.

OTTAWA — L'Académie Française décida le 1er février l'exclusion de Charles Maurras, pour "dégradation nationale", entraînant la destitution et l'exclusion de toutes fonctions. La vacance du siège sera, selon la tradition, déclarée dans quatre semaines.

Au Cercle Ouvrier

Ligue de Dix Quilles

SECTION "A"

Position des équipes

North Star Oil	19	8
Asselin Bros.	18	9
Marion & Co.	17	10
Cusson Lumber	16	11
Toupin Lumber	15	12
Brabant Bros.	14	13
Star Storage	14	13
St. Bon. Hardware	13	14
Crescent Taxi	12	15
Phar. Préfontaine	9	18
Couture Motors	8	19
Cercle Ouvrier	7	20

Hauts scores—J. Bonk 608 (159-237-212), Ad. Mousseau 582 (201), P. Mousseau 564 (205), Aug. Mousseau 563, R. Heard 562 (213), R. Bouchard 551 (202), L. Pambrun 540 (201).

Haute partie d'équipe—Cusson Lumber, 896.

Hautes 3 parties d'équipe—Cusson Lumber, 2633.

SECTION "B"

Tourist Hotel	19	8
Wynant Fuel	18	9
Pepsi-Cola	15	12
Bibeau-Huot	14	13
D'Eschambault	14	13
Can. de Naissance	13	14
Kiewel Brewery	13	14
St. Bon. Creamery	13	14
Dominion Oxygen	10	17
Dufault Sheet Metal	10	17
Chev. de Colomb	10	17

Hauts scores — F. Suarez 605 (244), E. Fry 596 (210), G. Schettler 578 (202-201), J. Wynant 567, J. Lavallée 564, A. Chiasson 550, E. Guyon 548 (203), J. Pauwels 545, A. Anderson 545, R. Lévêque 543, O. Van Walleghem 538 (201), L. LaRivière 528.

Haute partie d'équipe—Wynant Fuel, 944.

Gagnants du Tournoi des Simples de la Ligue de 10 quilles

1.—F. Ducharme, 176-181-232—72—646.
2.—D. McLeod, 196-176-232—30—634.
3.—P. Marion, 134-203-213—84—634.
4.—R. Adam, 186-173-221—54—634.
5.—H. Smith, 170-191-190—78—629.
6.—O. Van Wallaghem, 167-216-221—21—625.
7.—R. Bouchard, 187-200-186—48—621.
8.—L. Snukall, 205-212-166—36—619.
9.—A. Bernardin, 215-147-177—81—618.
10.—R. Senez, 213-175—165—57—610.
11.—D. Borger, 207-175-183—45—610.
12.—A. Sellick, 176-213-185—36—610.
13.—P. Roy, 180-184-159—84—607.
14.—J. Asselin, 177-172-201—54—604.

M. l'abbé Louis-H. Hogue, curé d'Elie, est décédé

[Suite de la première page]

ma curé de St-Lazare où il se dépensa avec le même esprit de sacrifice qui le distingua à son premier poste. Quatre années plus tard, nous le trouvons en charge de la paroisse de Starbuck et des missions environnantes. Il y resta jusqu'en 1916, époque où Monseigneur A. Béliveau, désirant reconnaître ses services passés, lui confia la paroisse d'Elie. C'est là surtout que M. l'abbé Hogue, pendant 28 ans, donna le meilleur de son coeur apostolique. Si, aujourd'hui, les paroissiens d'Elie éprouvent tant de chagrin et de regret à l'occasion du décès de leur bien-aimé pasteur, c'est qu'ils savent mesurer toute l'étendue de la perte qu'ils viennent de subir. M. l'abbé Hogue laisse un souvenir impérissable dans cette paroisse où il a si longtemps exercé fructueusement le ministère. L'église qu'il a fait construire en 1928 est un monument qui résume toutes les activités religieuses et met bien en relief sa grande piété envers Jésus-Eucharistie.

Sa principale dévotion

Je crois que si l'on demandait aux paroissiens d'Elie ce qui les frappait le plus dans cet humble et vaillant prêtre qui s'est tant dévoué au milieu d'eux, ils répondraient tous unanimement que leur bon curé les avait édifiés particulièrement par sa dévotion au Très Saint-Sacrement, et ils auraient raison, car on sait que M. l'abbé Hogue ne dissimulait pas son bonheur d'avoir le Très Saint-Sacrement comme titulaire de sa paroisse. Il n'épargnait rien pour donner aux fêtes eucharistiques le plus d'éclat possible et rien ne touchait tant son coeur de prêtre que de voir ses paroissiens s'approcher nombreux de la sainte table.

Son esprit missionnaire

On peut ajouter aussi que ce vénéré prêtre alliait volontiers l'amour de Jésus-Hostie à l'amour des missions. Un de ses confrères le félicitait un jour du beau succès qu'il obtenait chaque année, en recueillant une somme substantielle pour la Propagation de la Foi. Pour toute réponse, il attribuait tout le mérite à ses bons paroissiens qui, disait-il, avaient l'esprit missionnaire. Mais ce que le trop modeste curé ne disait pas, c'est qu'il avait le don d'inculquer l'esprit missionnaire dans l'âme de ses paroissiens. Ceux-ci ne manqueront pas de conserver, toute leur vie, cet amour pour les missions, comme un précieux héritage que leur laisse leur défunt père spirituel.

Sa maladie

La santé de M. l'abbé Hogue laissait à désirer depuis plusieurs années. De fréquentes syncopes l'avertissaient qu'il ne pourrait bientôt plus se suffire dans l'accomplissement de ses fonctions ministérielles Il demanda et obtint la collaboration de M. l'abbé Ubald Paquette, qui venait d'arriver de Montréal. Malgré ce secours si appréciable, force lui fut quand même de se résigner à un repos plus complet. Il vint donc à l'Hospice Taché où les Révérendes Soeurs Grises l'accueillirent avec la grande charité qu'on leur connait. Le mal s'aggrava vite, ce qui obligea le cher malade à faire un séjour à l'hôpital de St-Boniface d'abord, et à celui de la Miséricorde ensuite. Les religieuses de ces deux institutions lui prodiguèrent tous les soins désirables et un mieux sensible se prononça. Il revint à l'Hospice Taché. Hélas, l'amélioration de sa santé n'était que temporaire. Quelque temps après son arrivée, de graves symptômes annonçaient une fin prochaine. Il demanda avec instance qu'on lui renouvelât la réception des derniers sacrements.

Sa mort

La mort ne lui fit pas peur, il la regarda en face avec courage et confiance. Elle arriva le 8 février, un jeudi, jour dédié au Très Saint-Sacrement. A ce moment, il avait, près de son chevet, plusieurs de ses confrères, ainsi que les religieuses qui récitaient ensemble les prières des agonisants. C'est dans cette atmosphère de piété que M. l'abbé Louis Hogue s'endormit paisiblement dans le Seigneur.

Deux frères survivent au défunt: MM. Adjutor et Achille Hogue, tous deux de St-Boniface.

Funérailles

Les funérailles de M. l'abbé Hogue eurent lieu en la cathédrale de St-Boniface le lundi matin 12 février, à 10 heures. M. l'abbé E. Lavoie, curé, fit la levée du corps.

La messe de Requiem fut chantée par Mgr M. Kessler, P.A., V.G., de Winnipeg, assisté de M. l'abbé J. Bertrand, curé de St-Lazare, comme diacre, et de M. l'abbé U. Paquette, desservant de la paroisse d'Elie, comme sous-diacre.

Assistaient au choeur: LL. EE. NN. SS. Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, A. A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, Mgr A.-D. Rhéaume, P.D., curé de St-Edouard de Winnipeg; Mgr Henri Bernard, P.D., M. l'abbé F. R. Wood, chancelier de Winnipeg; RR. PP. M. Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats; L.-J. Mailhot, S.J., recteur du Collège de St-Boniface; Chas J. Kelly, S.J., procureur du Collège St-Paul; S. Wachowich, O.M.I., curé du St-Esprit de Winnipeg; S. Prokop, O.M.I., de Selkirk-Est, J. Kucharvyz, O.M.I., curé de Garson; MM. les abbés E.-B. Rocan, D.-M. Beauregard, J.-M. Mireault, J. H. Mullaly, R. Lavoie, vicaire de l'Immaculée Conception; J. A. Webb, W. J. Holloway, R. A. Neary, W. Jordan, J. Bellavance, D. Lamy, E.-A. Halde, RR. PP. Zéphirin, O.F.M., A. Veilleux, O.M.I., A. Jobin, O.M.I., J. Latour, C.S.V., A. Bernier, S.J., A. Bertrand, S.J., J. Sabourin, S.J., A. Chicoine, S.J., MM. les abbés S. Gauvin, J. Robert, R.-G. Bélanger, P. Picton, L. Bédard, L. Primeau, L. Turcot, L. Morin, Ad. Couture, L.-A. Fortin.

L'absoute fut chantée par S. Exc. Mgr G. Cabana, assisté du R. P. Zéphirin, O.F.M., et de M. l'abbé F. R. Wood, chancelier du diocèse de Winnipeg.

Les porteurs étaient les RR. PP. D. Jubinville, O.M.I., I. Desautels, O.M.I., du Sacré-Coeur de Winnipeg, S. Prokop, O.M.I., et MM. les abbés G. Gervais, de St-Eustache, E. Hébert, de Holy Cross, et C. Massicotte, aumônier de l'Hospice Taché.

AVIS DONNE CONFORMEMENT AU STATUT "THE TRUSTEE ACT"

CONCERNANT LA SUCCESSION DE FEU EUGENE PAINCHAUD, avant sa mort résidant à Fannystelle, Province du Manitoba.

Toutes réclamations contre ladite succession devront être envoyées à M. J.-T. Beaubien, C.R., Chambre No 4—431, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 21ième jour de mars, 1945.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce 16ème jour de février, 1945.

J.-T. BEAUBIEN, C.R.,
Avocat de Maria Painchaud
exécutrice.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 17 au 24 février 1945.

CBK, Watrous, Sask. (540 Kics)

SAMEDI 17 FEV.
10.30—Les Variétés françaises.
12.15—Radio-journal.
5.30—La Bonne Chanson.
7.00—Ici, l'on chante.
11.30—Entrée des Artistes.

DIMANCHE 18 FEV.
10.30—Notre français sur le vif.
10.45—Causerie.
6.00—Sérénade pour cordes.
11.00—Forum de l'Heure Dominicale.

LUNDI 19 FEV.
1.15—Radio-journal.
4.30—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

MARDI 20 FEV.
1.15—Radio-journal.
4.30—La Chanson franç.
4.45—Un Homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

MERCREDI 21 FEV.
1.15—Radio-journal.
4.30—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

JEUDI 22 FEV.
1.15—Radio-journal.
4.30—La Chanson franç.
4.45—Un Homme et son péché.
6.00—Le Quatuor Alouette.
6.37—Nouvelles.

VENDREDI 23 FEV.
1.15—Radio-journal.
4.30—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

SAMEDI 17 FEV.
11.00—Musique.
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
12.00—Les Alouettes Eveready.
12.15—Radio-journal.
12.30—La Revue des Hebdomadaires.
12.45—Intermède.
1.00—L'Opéra du Metropolitan.
4.00—Concert du sam.
4.45—Musique.
5.00—Chansonnettes.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Société d'adoption et de protection de l'enfance.
5.45—Chronique militaire.
6.00—Le Questionnaire de la jeunesse.
6.30—En marge de l'actualité.
6.45—L'Heure Dominicale.
7.00—Ici, l'on chante.
7.30—Sur le qui-vive.
8.00—Radio-journal.
8.05—Hockey.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique.
10.15—Musique, danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Musique.
11.00—Nouvelles.

DIMANCHE 18 FEV.
11.00—Musique.
11.30—Notre français sur le vif.
11.45—On veut savoir.
12.00—Musique.
12.15—Radio-journal.
12.25—Intermède.
12.30—Le théâtre de Radio-Collège.
1.15—Une fable de La Fontaine.
1.30—Etudes bibliques.
2.00—Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Airs d'opéras.
4.00—La boite aux questions.
4.30—Entrée des artistes.
5.00—Chronique de France.
5.15—Radio-journal.
5.30—Musique.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Sérénade pour cordes.
6.30—Les gars de la Marine.
7.00—Actualités canadiennes.
7.30—Le Trio lyrique.
8.00—Félix Leclerc à l'encan des rêves.
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Orchestre à cordes.
10.00—Musique.
10.15—Musique de danse
10.28—Radio-journal.
10.30—Orchestre, danse.
10.55—Intermède.
11.00—Radio-journal.

LUNDI 19 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Nouvelles.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Musique polonaise
1.15—Intermède.
1.30—La Femme, aujourd'hui.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.30—Il était une fois...
4.45—Les cotes de la bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.15—Radio journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique légère.
6.00—Un Homme et son péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Les Soirées canadiennes.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Le Club musical.
7.30—Le Choc des idées.
8.00—Piano.
8.30—Les Chanteurs georgiens.,
9.00—Radio-journal
9.15—Carrières industrielles.
9.30—François Rozet.
10.00—Musique de danse
10.15—Musique
10.28—Nouvelles
10.30—"Saludos Amigos"
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

MARDI 20 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le Réveil rural.
11.59—Signal-horaire
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Colette et Roland
1.15—Intermède.
1.30—La Femme, aujourd'hui.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Radio-Collège.
4.15—L'Heure du thé.
4.30—Les amis de l'art.
4.45—Les cotes de la bourse.
5.00—A Radio-Canada
5.15—Radio journal
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Tommy Duchesne et ses Chevaliers du Folklore.
6.45—Fantaisie musicale
7.00—La Mine d'or.
7.30—La Mine d'or.
8.00—Symphonie.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Actualités universitaires.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Metropolitan Opera.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

MERCREDI 21 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Le Moulin de la chanson
1.15—Intermède.
1.30—La Femme, aujourd'hui
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall.
2.30—Radio-journal.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Le Courrier de Radio-Collège.
4.00—L'heure du thé.
4.30—Il était une fois.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.15—Radio-journal.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique légère.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Les Soirées canadiennes
6.45—La Fiancée
7.00—Coupable ou non.
7.30—Ma chanson.
8.00—Radio-théâtre.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

JEUDI 22 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Colette et Roland
1.15—Intermède.
1.30—La Femme aujourd'hui.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall
2.30—Radio-journal.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.15—Radio-Collège.
4.30—Récital.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada..
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique légère.
5.55—Causerie.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—Métropole.
6.30—Tommy Duchesne et ses Chevaliers du folklore.
6.45—Fantaisie musicale
7.00—Les Guides Catholiques du Canada.
7.30—Le mot s'il vous plait.
8.00—Radio-Carabin.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Symphonie.
10.00—Orchestre, danse
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Musique.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

VENDREDI 23 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil
12.45—Les Liptonaires.
1.00—Le Moulin de la Chanson.
1.15—Intermède.
1.30—La Femme, aujourd'hui.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.30—Il était une fois.
4.45—Cotes de la Bourse
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique militaire.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique légère.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—Métropole.
6.30—Les soirées canadiennes.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Joe Badeloque.
7.30—La vie des quatre.
8.00—L'heure de la valse.
8.30—Emission politique
9.00—Radio-journal.
9.15—Radio-parents.
9.45—Récital.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Mélodies.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

L'hon. Ivan Schultz a préparé un magnifique programme d'hygiène

[Suite de la première page]

M. C. E. Greenlay, de Portage la Prairie, qui seconda l'adoption du discours du Trône, a insisté sur la nécessité de réorganiser toute la structure financière de l'administration de nos écoles.

Les coopératives

Le chef de l'opposition, M. S. J. Farmer, de la Cooperative Commonwealth Federation, a accusé les grosses entreprises financières de se servir du prétexte des taxes pour ruiner la magnifique organisation des coopératives.

Critique de la C.C.F.

Le premier ministre de la province du Manitoba, l'hon. Stuart Garson, a critiqué la C.C.F. et en particulier MM. Stanley Knowles et Alistair Stewart. Il a accusé ces deux derniers de faire des déclarations dénuées de tout fondement relativement à la critique qu'ils ont faite de la politique trop prudente du gouvernement provincial quand il s'agit de faire des améliorations sociales.

Au sujet de l'insistance que met la C.C.F. à demander à notre province de suivre l'exemple de la Nouvelle-Zélande pour ce qui a trait à la législation sociale, M. Garson fit remarquer que les taxes étaient beaucoup plus élevées dans ce pays que dans la province du Manitoba.

Les revenus de la province

Approximativement un cinquième de tous les revenus de la province proviennent de la vente des liqueurs, comme le révèle un rapport déposé à la Chambre par W. R. Clubb, directeur de la Commission des Liqueurs du Manitoba. La vente des liqueurs a rapporté $3,831,368 durant l'exercice financier qui vient de s'écouler.

La pension des vieillards

Les pensions des vieillards et des aveugles ont coûté $951,387 à la province durant l'année financière qui s'est terminée le 31 avril dernier.

Echos du Cercle local de France Combattante

Le Cercle de St-Boniface et Winnipeg informe ses adhérents et sympathisants qu'ils peuvent aider directement leurs parents en France, par l'envoi d'argent, par traite de banque et jusqu'à $500 par mois par personne. Avec l'inflation, l'avantage du change, quelques dollars canadiens seront bienvenus. En plus des colis de vivres d'un poids maximum de 4 livres six onces peuvent être expédiés par la poste. On a droit à deux par semaine, adressés à différentes personnes. Le port étant 4 sous pour la première once et deux sous pour le reste, le port maximum est $1.42. Les Français ont faim et manquent de presque tout. Vu le poids restreint, il faut savoir choisir les produits et envoyer des matières grasses et nourrissantes, concentrées sous petit volume: sardines, thon, conserves, riz brun; ajoutez café, sucre et un peu de produits pharmaceutiques, aspirine, vitamines, etc., en comprimés. Et surtout pas de bouteilles et matières inflammables. Nous suggérons de consulter le "Overseas Department" de nos grands magasins de Winnipeg, faisant une spécialité de ces produits, emballage et expédition. Ils vous aviseront et se chargeront de tout. Notre cercle ayant le premier pris l'initiative des démarches qui ont obtenu ces privilèges des autorités canadiennes, est à votre service pour tout renseignement. Nous avisons sans cesse à l'amélioration des contacts avec les nôtres en France et aux moyens de les assister. Un changement est annoncé en ce qui concerne nos perceptions de dons en espèces et nature. L'essentiel est qu'elles ne soient pas complètement suspendues et que ceux qui comptaient sur nous ne souffrent pas.

Nous prions nos adhérents de nous faire remise de la cotisation annuelle de $1.00. Etre membre d'un cercle de la France Combattante est un honneur, et même un devoir, et en plus un visa passeport en tous milieux. C'est la revendication et affirmation de votre titre de français ou ami de la France.

A votre gré, joignez le cercle de votre choix et restez-lui fidèle. Le nôtre est ouvert à tous.
(Communiqué)

C. B.

La question du charbon en Hollande est alarmante et on a dû, au cours de l'hiver, abattre les arbres des parcs publics afin de procurer du combustible à la population.

La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Autres pays, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Churchill et Roosevelt sacrifient la Pologne à la Russie

La trahison redoutée depuis des mois est maintenant un fait accompli: l'Angleterre et les Etats-Unis ont sacrifié la Pologne aux ambitions du dictateur russe. Les deux hommes qui avaient incarné jusqu'à maintenant les principes de justice et de droit, les deux hommes en qui les populations libres de pays différents et de croyances religieuses différentes avaient mis leur confiance, les deux hommes dont l'éloquence entraînante a poussé à la mort des milliers de jeunes gens sur les champs de bataille en Europe, en Afrique, en Asie, ces deux hommes, l'un de l'Angleterre et l'autre des Etats-Unis, ont trahi la confiance qui avait été mise en eux. Ils viennent d'écrire l'un des chapitres les plus tragiques, et ayons le courage de le dire, l'une des pages les plus dégoûtantes de l'époque moderne.

En rédigeant ces lignes il nous revient à la mémoire quelques bribes de conversations que nous avons eues avec des membres des forces armées. Le départ leur coûtait beaucoup. Ils savaient que les chances d'un rapatriement étaient minimes. Mais mus par l'idéal que la propagande alliée avait su leur inculquer, ils se disaient heureux d'aller combattre pour la défense de la malheureuse Pologne, pour le soulagement des opprimés sous quelque dictature qu'ils fussent, celle de Berlin, de Rome ou de Moscou.

Ils reconnaissent maintenant que les chefs alliés les ont trompés. Ils ont combattu pour permettre à la Russie de perpétrer ce que l'on défendait à l'Allemagne. L'objectif de guerre des Alliés a changé.

Une seule autorité ose encore résister à Staline: c'est celle du Vatican. Seul le Saint-Père peut opposer un obstacle sérieux aux visées impérialistes du dictateur communiste, et celui-ci le sait. Aussi a-t-il décidé de miner le prestige dont jouit le Vatican auprès des nations catholiques et même auprès des pays officiellement protestants. Depuis des semaines il tente de discréditer Sa Sainteté Pie XII dans les journaux soviétiques. On sait la réponse que l'**Osservatore Romano** a donnée à ces attaques: "Ces prétendues révélations qui cherchent à se donner l'air, devant l'opinion mondiale, d'être des nouvelles sensationnelles, dit l'**Osservatore**, ne sont que des calomnies arbitraires auxquelles, malheureusement, une certaine propagande se laisse trop souvent aller depuis quelque temps."

Moscou réalise cependant que les mensonges qu'elle répand par l'entremise de sa presse ne réussiront pas à détruire l'autorité morale extraordinaire dont jouit la religion catholique. Aussi Staline a-t-il décidé d'opposer au Vatican un organisme religieux qu'il a sorti de l'oubli où il l'avait lui-même plongé et auquel il accorde maintenant son appui et son patronage. Staline, qui disait, en 1937, "nous considérons la religion comme notre pire ennemie. Nous devons la vaincre et la faire disparaître des peuples par tous les moyens possibles. Nous aurons achevé notre oeuvre seulement quand elle n'existera plus dans le monde et que nous la regarderons comme un souvenir historique", n'a pas, à ce qu'on sache, modifié son opinion à l'égard de la religion.

Mais Staline est un réaliste; les circonstances ne sont plus les mêmes. Pour faire accepter sa politique d'expansion par les pays baltes, les Balkans et la Pologne, dont les peuples sont profondément religieux, il croit opportun et nécessaire de leur offrir une église, l'église russe, créature servile du pouvoir civil. A ceux qui lui reprocheront son opposition à la religion il répondra qu'il existe un corps religieux en Russie, et que par conséquent la liberté religieuse est reconnue dans l'U.R.S.S., mais qu'il s'oppose seulement à l'intervention du Vatican dans les affaires politiques.

Un correspondant de guerre, actuellement en service dans le théâtre méditerranéen de guerre, écrivait récemment: "La reprise des relations de Moscou avec l'Eglise orthodoxe n'est pas simplement un effort pour cultiver le bon vouloir des nations religieuses, mais plutôt une tentative d'unir les églises grecque et russe orthodoxe afin de former un puissant contrepoids à l'influence catholique dans le centre de l'Ouest de l'Europe."

Tactique qui révèle la souveraine habileté de celui qui tient depuis vingt ans des millions de Russes sous une dictature tyrannique.

Le sort qu'ont connu les pays baltes depuis que les Russes en ont délogé les Allemands, échouera à la Pologne. Et quel sort les soi-disant libérateurs russes ont-ils infligé aux pays baltes? Il ressort des nombreux documents publiés par le 'Lithuanian American Council, Inc.', de Chicago, 'United Latvian American Committee', de New-York, et 'United Committee of Estonian American Organization', de New-York, que les Russes imposent à ces pays un régime de terreur: arrestations en masse, déportations avec des rafles menées de cruauté tel que celui de la séparation des familles; conscription des jeunes gens qui sont envoyés en Russie; représailles contre les organisations nationalistes, comme celles, par exemple, de l'exécution de la population entière de certains villages y compris les femmes et les enfants; bref, des tortures et des exactions semblables à celles que l'on reproche aux Allemands d'avoir infligé à leur peuple", écrivait récemment M. Paul Sauriol dans le **Devoir**. La presse a gardé le silence le plus complet sur les agissements de Moscou dans ces pays. Si ces méthodes sont condamnables—et personne osera le nier—chez les Allemands, pourquoi ne le seraient-elles pas chez les Russes?

Chapitres tragiques de l'histoire: en 1772 la Prusse, la Russie et l'Autriche se sont partagé la Pologne; en 1793 la Prusse et la Russie se sont partagé la Pologne; en 1795 la Prusse, la Russie et l'Autriche se sont partagé la Pologne; en 1939 la Russie et l'Allemagne se sont partagé la Pologne; en 1945 Churchill et Roosevelt ont permis le partage de la Pologne.

La décision qui fut prise cette semaine à Yalta, en Crimée, marque la fin de l'existence de la Pologne comme nation libre, ou plutôt elle annonce qu'une troisième guerre mondiale éclatera quand la Russie aura consolidé ses positions dans les pays qu'elle s'est accaparés.

L. L.

M. Drew, l'immigration et l'hymne national

Le parti progressiste-conservateur tenait, lundi dernier, à Toronto, une assemblée à laquelle le premier ministre de l'Ontario, l'hon. M. Drew, a porté la parole.

M. Drew a parlé, comme il fallait s'y attendre, de l'immigration et de la nécessité de maintenir le lien impérial qui nous attache à l'Angleterre.

Le premier ministre de l'Ontario conçoit des plans gigantesques: "Lorsque le temps viendra, a-t-il déclaré plus de 50,000,000 de personnes pourront vivre en Ontario et jouiront d'une prospérité plus grande que celle que l'on a connue dans le passé." M. Drew ignore sans doute que le rapport Rowell-Sirois estime qu'il ne reste plus au Canada que 18 millions d'acres de terres arables et que ces terres sont capables d'offrir des moyens d'existence à tout au plus 250,000 cultivateurs. Un plus grand nombre, dit le rapport, trouverait difficilement à y vivre d'une manière convenable.

Au sujet des possibilités que le Canada fasse partie de l'union panaméricaine, M. Drew a déclaré: "Je n'ai aucune objection à ce développement en temps opportun, mais assurons d'abord la solidité de l'union panbritannique pour les années à venir. Nous n'obtiendrons pas ce raffermissement du lien britannique de notre premier ministre du Canada, ni du chef socialiste." Au sujet de l'hymne national, il a dit: "**Nous ne cesserons pas de chanter le "God Save the King" en Ontario aussi longtemps que je serai premier ministre.**" Quelle fierté nationale!

M. Bracken dans Grey-Nord

On a invoqué des facteurs divers pour expliquer la défaite du général McNaughton à l'élection partielle qui fut tenue dans le comté de Grey-Nord.

Les mesures imposées en raison de la guerre et qui privent les citoyens de la liberté à laquelle ils sont habitués, ainsi que le problème de la conscription, ont certainement influencé le scrutin qui fut tenu dans Grey-Nord.

Mais ces facteurs ne sauraient expliquer complètement le jugement sévère que les électeurs de ce comté typiquement anglais ont porté sur le général McNaughton.

Les conservateurs-progressistes ont eu recours à une arme qui peut leur apporter encore des succès temporaires: l'appel au fanatisme racial. C'est sur le dos de la province de Québec, pour nous servir de l'expression employée par le **Winnipeg Free Press** que s'est faite cette élection.

M. Bracken, homme dont la pondération, la largeur de vue et les idées saines lui ont assuré tant de succès alors qu'il était premier ministre du Manitoba, semble avoir fréquenté trop longtemps l'école conservatrice de Toronto. Dans les discours qu'il a prononcés à son retour d'Europe, il s'est fait l'écho des Drew et des McCullaugh. "Songez, a-t-il dit, que le gouvernement est venu chercher chez vous vos époux et vos fils en un nombre deux fois plus grand que dans d'autres parties du Canada. Il a vidé plusieurs de vos foyers de tous leurs fils, tandis que, dans d'autres parties du pays, il n'a pas touché aux familles ou presque pas."

Petite politique! Elle ne rapportera rien de durable au chef conservateur.

L. L.

Montréal recevra 8 journalistes français

OTTAWA—Une délégation de huit journalistes français viendra au Canada, vers le 15 mars, pour un séjour de deux ou trois semaines, nous apprend M. Lorenzo, chef des services de langue française à l'Information en temps de guerre à Ottawa. La délégation arrivera probablement des Etats-Unis à Québec, pour visiter principalement la capitale provinciale, Montréal, Trois-Rivières et quelques autres villes canadiennes. Le programme de la tournée n'est pas encore définitivement établi.

Quatre représentants du Maquis français viendront également au Canada vers le 1er mars. Il s'agit du R. P. Miville, O.M.I.; de Mlle Bayot, et de MM. Régniez et Roussel. Les détails du voyage seront publiés d'ici quelques jours par l'Information en temps de guerre qui organise la visite.

VICTOIRE POUR LE SYNDICAT A ARVIDA

ARVIDA—Les employés de l'Aluminum Company of Canada à l'usine d'Arvida ont voté dans la proportion de 63 pour cent en faveur du Syndicat Catholique comme agent de négociations, 2,696 des 4,228 travailleurs favorisant le syndicat catholique.

Les travailleurs unis de l'acier du Canada (C.I.O.) obtiennent 855 votes et la Fédération Américaine du Travail 435.

QUAND IL NEIGE A ROME



Pour la première fois en trois ans il a neigé à Rome récemment. On voit sur cette photo des Italiens qui s'empressent de nettoyer la place devant la basilique de Saint Pierre.

Billet du vendredi

Au temps de Louis-Philippe

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Les jeunes, s'ils lisent, donnent habituellement leurs préférences au roman. S'ils ont l'âme bien née, ils ne méprisent pas les poètes, se rappellent parfois quelques vers de bonne frappe, devant un paysage ensorceleur ou un clair de lune mélancolique. Mais à mesure qu'ils avancent en âge, hommes et femmes, s'ils n'abandonnent pas le commerce des livres, s'aperçoivent que l'histoire, la petite surtout, celle des moeurs et des menus faits, les monographies de personnages illustres, les intéressent davantage que les aventures imaginaires de héros fictifs, sortis du cerveau des romanciers. Et voilà qui explique en grande partie la vogue des biographies romancées, des mémoires et souvenirs, de toutes ces oeuvres qui, auréolées d'un certain mystère, tendent à ressaisir le passé, le reconstituer, lui insuffler une vie éphémère. Pour peu qu'elle se prolonge, l'étude de l'histoire nous amène à une autre considération d'ordre général, en nous familiarisant avec la foule des humains qui nous précédèrent sur la planète. A lire les exploits, les faits d'armes, les sottises ou les erreurs des devanciers, on ne peut s'empêcher de faire la réflexion que les hommes se ressemblèrent toujours, que leurs mobiles et leurs passions ne varient guère d'un siècle à l'autre, que les guerres eurent sans cesse les mêmes causes et habituellement les mêmes effets, tant pour les nations que pour les individus, écrasés ou favorisés par le choc des armes. Quoi qu'on dise et malgré Rousseau, Fourrier, Enfantin et autres illuminés, l'homme reste humain avec sa nature humaine, et personne n'a encore réussi à le changer.

★

Ces idées nous revenaient en lisant, après des mois de retard, les **Esquisses** parisiennes de Louis Allard, écrites pour une bonne partie à Montréal et publiées dans cette même ville, par les soins d'une maison canadienne. (1) L'auteur nous transporte en France, sous Louis-Philippe, en ces temps que l'on appelait heureux, entre 1830 et 1848. Le Paris d'alors ne ressemblait aucunement à celui d'aujourd'hui. C'était le Paris de Balzac, parcouru et décrit par lui en d'innombrables pages. La campagne commençait à la Trinité et des moutons broutaient sur l'emplacement de la rue de Clichy. Citons l'auteur: "... des champs cultivés ou en friche couvraient les quartiers actuels de l'Europe et de la plaine Monceau. D'un autre côté, Paris se terminait à la place de la Concorde. Au-delà, les Champs-Elysées, une avenue que longeaient des allées d'arbres et des espaces de verdure, et que bordaient vers le Cours-la-Reine des cabarets borgnes et souterrains." Régnait alors le roi Louis-Philippe, dont le parlement contestait ou réduisait sans cesse l'autorité. Les journalistes se battaient encore en duel, et Armand Carrel mourut des suites d'une rencontre avec Emile de Girardin. Un vent de révolte soufflait contre les institutions, les canons littéraires et artistiques. C'était en littérature l'époque de Lamartine et de Hugo, de Dumas, de George Sand, de Michelet et de Théophile Gautier. Berlioz voulait un rajeunissement de la musique française et Delacroix cherchait à renover la peinture. Entre-temps, l'industrialisme s'implantait, à la suite de l'invention du chemin de fer, et la substitution de la machine à l'ouvrier ajoutait au malheur déjà grand de la main-d'oeuvre. Les théâtres débordaient. Le roman-feuilleton venait de faire son apparition. Les députés se chamaillaient à la Chambre et le trafic des places commençait, qui n'allait plus cesser.

★

C'était le bon temps mais un temps qui ressemble singulièrement au nôtre. Les petites horreurs que dénonce Louis Allard, on les retrouve presque toutes à notre époque, en Amérique aussi bien qu'en Europe. Et telle page cinglante, sur la conduite des politiciens, se pourrait publier dans un journal d'aujourd'hui, sans que personne pût crier à l'anachronisme. Lisons plutôt: "... bien des députés cherchaient dans la politique une source inépuisable de bénéfices. C'est qu'un très grand nombre de fonctions n'étaient nullement incompatibles avec un siège à la Chambre. Dupin, son président, tenait la place de procureur général à la cour de cassation. Les députés besogneux ou peu fortunés montaient à l'assaut des ministères pour s'arranger une sécurité matérielle ou attraper une augmentation de revenus. Aussi le gouvernement disposait-il d'un instrument efficace pour affermir les consciences douteuses, s'assurer d'obéissances aveugles, ou de dévouements complaisants, et ménager les apostasies." Ne se dirait-on de nos jours en certains milieux, plutôt qu'un siècle en arrière? Plus ça change, accusent les cyniques, et plus c'est pareil. Et les moeurs d'alors ne pouvaient rien envier aux nôtres. Les députés jouissaient d'un tel prestige qu'il n'y en avait que pour eux. Les mères ambitionnaient de marier leurs filles aux députés ou à leurs fils. Les épouses les plus guindées s'entremettaient auprès des ministres pour assurer l'avancement de leurs maris. Les électeurs influents profitaient de leurs relations pour vendre leurs marchandises aux services du gouvernement. Les hommes d'affaires lançaient des sociétés qui n'existaient que de nom, vendaient des gisements d'or qui ne rendaient que du sable. Le Romain qui, un jour, émit cette idée qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, témoignait d'une sagesse peu ordinaire. Le dernier livre de Louis Allard le souligne une fois de plus.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Variétés.

Le chaos complet règne à Lublin

PARIS — Trois prisonniers de guerre français qui, après s'être échappés de l'Allemagne, arrivèrent jusqu'à Lublin et de là finirent par rentrer à Paris, rapportent qu'un chaos complet règne dans la capitale du gouvernement polonais fantoche créé par la Russie. Ces hommes qui ont passé deux mois aux environs de Lublin, affirment que dans bien des cas les gens ne touchent pas aux terrains qui leur sont distribués suivant les nouvelles réformes. Ils disent aussi que les réquisitions des armées soviétiques ruinent les populations. Les ouvriers et les paysans se méfient des autorités soviétiques.

L'intervention de l'Etat et la nationalisation

Nationalisation, socialisation, étatisation, économie mixte, économie dirigée: voilà autant de mots très à la mode aujourd'hui, mots auxquels d'ailleurs on trouve facilement un dénominateur commun: "l'intervention de l'Etat". D'où viennent tous ces systèmes? Quels problèmes soulèvent-ils? Quelle est, en face de ces problèmes, la position de la sociologie catholique inspirée des Encycliques? Voilà quelques questions auxquelles cet article et ceux qui suivront veulent répondre. Certes, cette étude ne sera pas toujours facile. Il a fallu aborder certains problèmes ardus mais nécessaires. Plus que jamais il faut consentir à cet effort de l'esprit car depuis quelques années, notre politique se frotte de plus en plus aux grandes idées sociales qui se partagent actuellement le monde. Nous n'avons plus le choix. Elles s'imposent à nous. Il faut les aborder. Tout catholique devra désormais se renseigner de plus en plus sur ces questions sociales, dont certaines deviennent d'un intérêt vital pour le Canada et, les événements semblent bien l'indiquer, plus encore pour l'Ouest. Suivons maintenant la courbe historique des événements qui nous ont valu le capitalisme d'abord, ses excès ensuite, puis les réactions actuelles.

Au moyen âge nous avions l'Etat Distributif où la masse dominante des familles possédait le capital et la terre. La production était réglée par des corporations de petits propriétaires. Le prolétarianisme était chose inconnue. Le capitalisme a remplacé tout cela. Comment s'est opéré ce changement? Voilà la question à laquelle nous voulons répondre aujourd'hui. On donne communément la Révolution Industrielle comme cause et source de cette transformation. C'est fausser la vérité historique. Le capitalisme fleurissait en Angleterre, avant cet événement historique connu sous le nom de "Révolution Industrielle". Déjà existait cette possession des sources vitales de la richesse par un petit nombre. En soi, la "Révolution industrielle" aurait pu être bienfaisante pour les pauvres aussi bien que pour les riches. Les circonstances historiques en décidèrent autrement. Retenons bien cette parole de Belloc: "It was not machinery that lost us our freedom; it was the loss of a free mind." (Belloc —The Servile State, P. 54)

Voici une brève explication de cette assertion d'abord surprenante. L'Angleterre dont Henri VIII devint roi, était déjà de tendance capitaliste en ce sens qu'on distinguait déjà une distribution trop inégale des richesses. A ce moment survint la Réforme et Henri VIII décréta la saisie des biens monastiques au profit de la Couronne. Mais la classe riche arracha peu à peu ces biens à la couronne de sorte que la révolution économique était déjà consommée quand survint, au 18ème siècle, la révolution industrielle. L'Angleterre était déjà capitaliste. Déjà, elle avait ses riches et ses prolétaires. La révolution industrielle se fit donc au profit des riches et au détriment des pauvres. Cela, en Angleterre d'abord, puis ailleurs ensuite. Ainsi, les Etats-Unis, après avoir arraché à l'Angleterre leur indépendance économique (l'Angleterre ayant voulu à tout prix conserver son monopole sur la production industrielle) organisèrent chez eux la révolution industrielle sous la direction d'Alexander Hamilton, et la modelèrent sur celle de l'Angleterre. Le Canada marcha sur les traces de ces deux grandes puissances économiques.

Le capitalisme est un fait très complexe. Certes la "Révolution industrielle a grandement contribué à l'épanouissement du capitalisme moderne, mais où chercher le mécanisme profond d'une telle révolution? Il sortit de la rencontre d'un double courant, l'un, philosophico-religieux et l'autre, scientifique. Le rationalisme philosophique et le protestantisme libéral (spécifiquement le puritanisme anglais qui voit dans le succès temporel un signe de la bénédiction divine) activèrent puissamment la "révolution industrielle". Cette révolution ne s'explique donc pas sans les découvertes mathématiques de Galilée et de Newton, mais elle reçut son élan vital en pays anglais sous la poussée de la morale et de l'idéologie sociale des puritains. Cette secte religieuse forma des hommes d'une sévère ascèse personnelle, tout appliqués à l'accumulation des richesses. C'est le type de l'homme d'affaires austère, ambitieux, qui trouve dans son travail la satisfaction de son instinct religieux. Le développement industriel prodigieux provient certes du "laissez-faire" libéraliste, mais il fut aussi un effort collectif, discipliné, vers une conquête économique. L'Empire Romain s'appuyait sur sa puissance militaire, mais ce nouvel empire était économique. Il franchissait les frontières, peuplait de nouveaux continents, établissait partout des démocraties et un régime de libéralisme économique où s'enracinait aussitôt un capitalisme agressif. Ces cinquante dernières années nous ont déillusionnés sur les potentialités civilisatrices du progrès matériel. D'intenses rivalités nationales, une crise sociale mondiale, nous ont acculés à une crise peut-être aussi sérieuse que fut celle de l'Empire Romain. L'homme, après avoir conquis des droits politiques, doit aujourd'hui subir un tel esclavage économique qu'un grand penseur anglais décrit avec appréhension l'Etat futur: "A Servile State in which those who do not own the means of production shall be legally compelled to work for those who do, and shall receive in exchange a security of livelihood." (1) On s'est révolté contre cette économie injuste. Alors le libéralisme a engendré le socialisme et celui-ci, le communisme. Le plus grand danger du capitalisme industriel d'aujourd'hui semble se voiler sous ses propres excès, comme le pire danger de l'Empire Romain venait de sa propre corruption intérieure.

Son monopole des moyens nouveaux d'exploitation et un marché de plus en plus large qui s'ouvrait devant elle donnaient à la société industrialisée de l'Occident son élan irrésistible. Il n'en est plus ainsi. L'Orient, avec la Russie, le Japon et même la nouvelle Chine, s'industrialise de plus en plus. Il rentre même en concurrence avec l'Occident. Si l'Europe dut sa première place dans le monde à sa suprématie économique, qu'adviendra-t-il lorsqu'elle la perdra? Or il semble bien que c'est précisément ce qui se prépare. Il y a ceci de clair: la société actuelle est fortement déséquilibrée. Tous les groupes intermédiaires entre l'Etat et l'individu, supprimés par la Révolution française, n'ont pas pu s'organiser de nouveau. D'où l'atomisme social contemporain. D'où la nécessité d'une main ferme pour donner une certaine cohésion à cette masse diffuse. D'où, dans nos démocraties, cette main mise de plus en plus prononcée de l'Etat sur les biens de production et sur toute l'activité économique en général.

Albert LE GRAND, S.J.
(A suivre)

(1) H. Belloc — The Servile State, p. 6.

Sa Sainteté Pie XII réclame des hommes

Déclarant que les ennemis du Christ et de l'Eglise ne désarment jamais d'eux-mêmes, Sa Sainteté le Pape Pie XII a demandé, au cours d'une cérémonie qui a marqué le cinquantième anniversaire de son entrée dans la Congrégation de la Sainte Vierge, "à tous ceux qui sont vraiment des hommes de se préparer à agir au cours des temps graves que nous traversons". Il ajouta que les ennemis du Christ poursuivent toujours leurs desseins pervers, même s'ils semblent avoir des intentions pacifiques.

Le Pape rappela les souffrances endurées par les Jésuites dans la propagation des enseignements de l'Eglise. Ce sont les Jésuites qui ont institué la Congrégation de la Sainte Vierge, dans laquelle le Pape est entré à l'âge de 18 ans.

"Vous êtes chargés, dit le Pape aux congréganistes, de la défense de l'Eglise, qui compte sur vous dans la lutte contre la contagion du mal et dans la défense de l'Europe chrétienne contre l'immoralité publique Des milliers et des milliers de congréganistes sont morts avec le nom de Marie sur les lèvres. Aujourd'hui, l'Eglise veut de vrais hommes, des hommes prêts à agir en ces temps difficiles que nous traversons, des hommes actifs et prêts à s'élever au-dessus des autres, dans leurs professions, pour le travail de reconstruction, de réforme sociale".

A propos de la Section 6 de la loi des grandes unités scolaires en Sask.

Dans un article antérieur, nous avons exposé brièvement le mécanisme des grandes unités scolaires, en Saskatchewan, d'après les nouvelles modifications à la loi qui régit l'éducation dans la province. Dans les cadres restreints d'un article, il est naturellement impossible de toucher à tous les points importants de la nouvelle législation. Or, il en est un que nous voulons mettre en lumière aujourd'hui; celui qui a trait au transfert d'un district scolaire d'une unité à une autre. Voici le texte de la section 6, paragraphe (2): "Le ministre (de l'Instruction Publique) peut, s'il le juge à propos, ordonner de temps à autre: (a) le transfert de n'importe quel district scolaire inclus dans une unité, d'une unité à l'autre, en indiquant l'unité dont le district doit faire partie; (b) le transfert de n'importe quel district d'une sous-unité à une autre au sein de la même grande unité; (c) et exclure de l'unité n'importe quel district qui en fait partie."

Voilà les stipulations relatives au transfert ou au retrait de certains districts scolaires inclus dans une grande unité. Il peut y avoir avantage et désavantage, pour un district scolaire, qui ferait une requête pour le transfert d'une unité à l'autre ou pour le retrait tout simplement de la grande unité. Tout dépend du point de vue Il se peut d'ailleurs qu'un district scolaire soit même obligé de demander son retrait, dans le cas par exemple où les commissaires du Bureau de la grande unité ne respecteraient pas la clause protectrice qui autorise les commissaires locaux à présenter une liste d'instituteurs et d'institutrices de leur choix, et qui oblige les commissaires de la grande unité à embaucher un ou plusieurs instituteurs ou institutrices dont les noms figurent sur ladite liste. Il y a toujours l'alternative d'un recours au ministre avant de procéder à la requête, afin d'obtenir justice. Mais est-ce que ce recours sera toujours entendu favorablement? L'avenir nous le dira. Mais "nous savons par triste expérience qu'un recours au ministre tourne toujours à notre désavantage," déclarait un de nos chefs.

Dans le cas d'une telle injustice, un district doit demander son retrait de l'unité ou son transfert dans une autre unité. Il appert d'ailleurs que, même sans ce motif, un district puisse pour d'autres raisons, qui ne sont pas mentionnées dans la loi, demander son retrait de l'unité Alors la décision est laissée à la discrétion du ministre de l'Instruction Publique. Nous croyons savoir qu'un certain district a déjà fait une semblable requête au ministère. Il sera très intéressant, si c'est véridique, de voir la réaction en haut lieu.

Ce point de la loi mérite une sérieuse considération. Nous pourrons toujours faire appel à la section (6), lorsque les droits que confèrent aux commissions scolaires les articles 201 et 202 de l'Acte de 140 seront violés ou méconnus. Nous espérons que le ministre entendra favorablement notre requête et nous rendra justice, le cas échéant d'une spoliation ou d'une interprétation fausse de nos réclamations de la part de certains Bureaux scolaires régionaux.

Maintenant, une autre question se pose: Est-il préférable de rester en dehors de la grande unité scolaire, de former un district scolaire séparé, indépendant au sein de la grande unité, s'il y a possibilité? Il est difficile de répondre d'une façon satisfaisante à cette question de prime abord. Plusieurs circonstances changent la situation des divers districts scolaires. Sans doute il est toujours préférable, il nous semble, de garder le contrôle de nos écoles, même au prix de sacrifices; mais est-ce que le fait de rester en dehors de la grande unité constituerait un district scolaire dans une infériorité pédagogique et financière trop évidente par rapport aux autres districts de la grande unité? Pour répondre adéquatement, il faudrait donc connaître les particularités de chaque district. Si après analyse, le district peut soutenir la comparaison favorablement à tous les points de vue, et si son état financier le lui permet, le district devrait en autant que la chose est possible, faire les démarches pour obtenir son retrait de la grande unité. C'est notre humble opinion.

Nous savons que bien des districts, englobés dans une unité, se trouveraient dans une position désavantageuse, là où les nôtres sont en minorité. S'ils ne peuvent alors songer à se séparer de la grande unité, il y a la possibilité du transfert dans une autre unité ou sous-unité, comme le prévoit la section (6) de la loi. Dans nombre de cas, la situation géographique permettra le transfert de groupes minoritaires d'une unité ou sous-unité dans une autre unité ou sous-unité plus française et plus catholique.

A nos commissaires d'étudier sérieusement la teneur de la loi et d'en tirer le plus grand profit possible pour la sauvegarde de nos écoles et la préservation de nos droits.

J. V.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Le Carême

Mercredi matin, à 9 heures, a eu lieu la cérémonie de l'imposition des cendres. Nous sommes ainsi entrés dans le saint temps du carême, temps de prière et de pénitence. Il y aura exercices à la cathédrale les lundi, mercredi et vendredi soirs à 7 h. 30. Cette semaine, le chant est exécuté par les élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph.

Service de M. l'abbé L.-H. Hogue

Lundi matin a eu lieu le service de M. l'abbé L.-H. Hogue, à la cathédrale de Saint-Boniface. Les funérailles ont eu lieu en présence d'un vaste concours de membres du clergé et de fidèles. L'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale.

Perception de l'Association d'Education

A cause de la perception pour la Radio celle de l'Association d'Education avait été remise à plus tard. Elle vient de se faire. Ce sont les élèves (garçons) de l'Académie Provencher qui sont passés de porte en porte et ont recueilli les offrandes. La somme rapporté a dépassé $1000.00. C'est une des meilleures perceptions, et on doit en féliciter les garçons et les Frères qui les ont guidés, avec le concours des membres du personnel enseignant de l'Académie Provencher. On comprend aussi quelle belle éducation ce sera pour ces jeunes!

Assemblée mensuelle du Cercle Ouvrier

Lors de notre dernière assemblée, nous devions avoir une causerie sur les coopératives. A notre désappointement, le conférencier n'a pu se rendre, mais nous eûmes le plaisir d'entendre son remplaçant qui nous intéressa beaucoup.

Notre président, que nous étions heureux de revoir parmi nous, se fit un plaisir de revivre avec nous son voyage dans l'Est. Après 24 ans d'absence, il a retrouvé sa vieille paroisse telle qu'il l'a laissée. Les gens sont toujours comme autrefois: gais, bons vivants, profondément Canadiens. En somme, ce fut un voyage charmant, qui n'enlève rien au bonheur du retour.

La prochaine assemblée, celle du 20 février, promet d'être aussi intéressante qu'instructive. En conséquence, tous les membres et amis du Cercle y sont invités.

Un cercle de discussion sur "la santé des enfants" sera dirigé par des personnes compétentes en la matière. Tous ceux qui ont des enfants devraient se faire un devoir d'y prendre part.

Le secrétaire.

Règlements du Carême pour le diocèse de St-Boniface

1.—Le jeûne est obligatoire tous les jours de carême excepté le dimanche, depuis le mercredi des Cendres jusqu'au samedi saint à midi.

2.—On observe l'abstinence tous les mercredis, à la place des samedis, par indult, et vendredis ainsi que le samedi des Quatre-Temps.

3.—La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus; la loi du jeûne, tous ceux qui ont vingt-et-un ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année. Les fidèles qui ne peuvent jeûner tous les jours du carême sont tenus de le faire les jours où ils le peuvent.

4.—Les jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée, il est permis à tous les fidèles de faire gras au repas principal, qui peut se prendre le midi ou le soir.

5.—Les jours du carême où l'abstinence n'est pas imposée, les fidèles non soumis à la loi du jeûne et ceux qui sont légitimement empêchés ou dispensés de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas.

6.—Les fidèles qui jeûnent ne doivent faire qu'un seul repas complet le même jour; aux deux autres repas, ils prennent notablement moins de nourriture qu'ils n'en prennent ordinairement aux mêmes repas. On interprète la qualité et la quantité de nourriture à prendre selon les coutumes locales et les circonstances particulières de chacun, tenant compte du tempérament, de l'âge, des occupations et de la durée du jeûne prescrit. Le jeûne ne doit pas mettre les fidèles dans l'impossibilité d'accomplir convenablement leurs devoirs d'état.

7.—En vertu d'un indult, les fidèles peuvent satisfaire au précepte de la communion pascale, du mercredi des Cendres au dimanche de la Très Sainte Trinité.

8.—Est-il permis, les jours maigres, de manger de la soupe préparée avec de la viande?

R.—Il n'y a pas lieu d'inquiéter les jeûneurs qui, le soir des jours où le gras est permis, mangent de la soupe grasse qui est restée le midi. Il ne serait pas permis de prendre du jus de viande, c'est-à-dire le jus qui est tiré de la viande cuite; de même ce consommé défendu veut dire un bouillon succulent ou assez riche, tiré d'une viande très cuite.

9.—Le vendredi, pouvons-nous servir de la soupe préparée avec de la graisse, du suif, etc.? C'est permis. La graisse est considérée comme un condiment, c'est-à-dire un ingrédient qu'on adjoint à un aliment pour en relever le goût.

JOURNEE SACERDOTALE

La journée sacerdotale aura lieu à l'archevêché, le mercredi 21 février. Le R. P. L. Mailhot, S.J., et M. Emile Couture seront les conférenciers.

Radio-Saint-Boniface

Souscription

Nous en étions à $53,676.54 au dernier rapport. Depuis, de nouvelles sommes se sont ajoutées, et lentement mais sûrement la somme augmente. Voici les nouvelles contributions: Saint-Boniface ajoute $25.00 et se rend à $11,933.75; Ste-Geneviève verse un second $35.00 et atteint $70.00; Otterburne ajoute $5.00 et atteint $484.00; St-Eustache ajoute $10.00 et son chiffre se monte à $791.88; Bruxelles se rend à $190.00 par une addition de $32.00; South Junction nous fait tenir $21.11 et atteint la somme de $121.25; un ami de langue anglaise, journaliste bien connu, nous fait tenir $5.00, et le clergé ajoute $10.00, ce qui chiffre sa contribution totale à $10,141.63. Voici où nous en sommes au 10 février:

Montant déjà rapporté	$53,676.54
St-Boniface	25.00
Ste-Geneviève	35.00
Otterburne	5.00
St-Eustache	10.00
Bruxelles	30.00
South Junction	21.11
Anonyme	5.00
Clergé et communautés	10.00
Total	$53,817.65

Réunion conjointe

Le vendredi 9 février a eu lieu à l'Archevêché une réunion des membres du ROF. Le docteur Beauchemin, de Calgary, le R.P. P.-E. Breton, O.M.I., d'Edmonton, représentaient nos compatriotes de l'Alberta; Mgr M. Beaudoux, M. l'abbé Beaulac, M. Antonio de Margerie représentaient nos compatriotes de la Saskatchewan. Les directeurs de Radio-Saint-Boniface ont rencontré ces Messieurs au souper à l'Archevêché et dans la soirée. Il a surtout été question d'organisation à cette réunion.

Elections à la Children's Aid Society

La "Children's Aid Society of Eastern Manitoba" a tenu une réunion le jeudi 25 janvier à 8 heures, au Bureau de la Société, 669, avenue Taché, St-Boniface.

Voici les membres qui furent élus: M. A.-C. LaRivière, président; M. A. F. McKinnon, vice-président; M. W. Raymond, secrétaire; MM. O. Pelletier, J.-B.-T. Hébert, F. St-Germain, M. l'abbé A. d'Eschambault, MM. E. Hansford et Allan Ross, Mmes J.-C. Davis, H. H. Davison, B. Calvo, John Galt, Louis LaRivière, MM. J. V. Dillabough, Ernest Gagnon, A. McKinnon, H. Painchaud, N. Paziuk, J.-B. Lalonde.

Des représentants de chaque municipalité du district furent choisis.

Retraites fermées

19-22 février—Hommes et jeunes gens. L. Blais, prêtre.

22-26 février — Elèves de St-Adolphe. M. l'abbé S. Gauvin.

26-1er mars—Elèves.

19-22 février—Hommes et jeunes gens. L. Blais, prêtre.

22-26 février — Elèves de St-Adolphe. S. Gauvin, prêtre.

26-1er mars—Elèves de la Maison St-Joseph, d'Otterburne. R. P. de l'Etoile, C.SS.R.

St-Boniface demande un régisseur de l'habitation

Le Conseil de la ville de St-Boniface a déclaré à sa réunion régulière tenue lundi soir dernier qu'il existait un véritable problème du logement à St-Boniface et que la ville avait besoin d'un régisseur de l'habitation pour trouver une solution à la situation créée par la pénurie croissante d'habitations d'une part, et par l'augmentation continuelle de la population d'autre part.

Les échevins décidèrent de suivre l'exemple donné par la ville de Winnipeg et de demander au Fédéral de nommer un régisseur du logement. Le même soir les échevins de la ville de Winnipeg décidaient par ailleurs qu'il n'existait pas de surpeuplement dans la capitale du Manitoba et que par conséquent il n'était pas nécessaire de réclamer la nomination d'un contrôleur de l'habitation.

La motion finale demandant l'aide du Fédéral fut préparée par l'échevin Hansford. Votèrent contre cette motion: MM. J.-B.-T. Hébert et J. Van Belleghem; votèrent en faveur: MM. J. Pynoo, A. Ross, J. Gault, W. Leslie, E. Hansford, J. Pambrun et Son Honneur le Maire G. MacLean. MM. N. Suarez et P. Marion n'étaient pas présents à la séance du Conseil.

Son Honneur le Maire critiqua l'Assurance-Chômage pour l'aide dérisoire qu'elle fournit aux sans-travail. Il cita le cas d'un ouvrier qui fut congédié au mois de décembre et qui ne reçut durant le mois de janvier que la somme de $11.52 par semaine. Cet homme devait, avec cette somme ridicule, faire vivre son épouse et ses quatre enfants.

L'échevin Hansford proposa que le Conseil votât que "l'aide que l'Assurance-Chômage fournit aux sans-travail est insuffisante". Des copies de cette résolution furent envoyées au Dr Howden, représentant de St-Boniface au Fédéral, et au Ministère du Travail.

• • •

Les échevins Van Belleghem et Leslie feront partie du Comité consultatif de réhabilitation.

Comité des oeuvres paroissiales

A l'assemblée mensuelle des dames de la paroisse de St-Boniface, tenue le mardi 13 février au local, Mme L. Aubin, en charge du comité de couture et tricot pour la Croix-Rouge, a distribué une trentaine d'articles pour être confectionnés à domicile par les dames de la paroisse. S'il y avait des dames ou des demoiselles qui n'ont pas été avisées de ce mouvement pour la Croix-Rouge, et qui désirent y participer, elles n'auraient qu'à se rendre au bureau numéro 200, avenue Provencher, n'importe quel jour de la semaine, de 2 heures à 4 heures. Elles pourront s'y procurer le matériel nécessaire et les instructions voulues.

A cette même assemblée, le Dr P. L'Heureux nous donna une conférence sur "l'Alimentation des jeunes enfants". Cette causerie intéressa vivement toutes les personnes présentes.

• • •

Le district no 9, sous la direction de Mmes R. Blanchette et O. Pelletier, a rapporté $79.95. Nos remerciements aux organisatrices et aux donateurs de prix. Au programme musical, Mlle Cécile LeNabat nous intéressa par deux jolies chansons. Elle était accompagnée au piano par Mme Jolicoeur. M. St-Mars joua deux morceaux de violon, les danses du vieux temps. Ces artistes furent applaudis.

Les gagnants à chaque cinq mains furent: M. A. Bouvier, Mme C. Thompson, Mme A. Bellerive, M. Michel Toupin, Mme A. Guertin. Prix du grand total des dames: Mme E. Thompson; prix du grand total des hommes: M. Edmond Lévêque.

1er prix du pool, Mme Renaud; 2ème prix du pool, Mme C. Thomson; 1er prix d'entrée, Mme C. Thompson; 2ème prix d'entrée, M. O. Pelletier; 3ème prix d'entrée, Mme O. Martel. Rafle d'un jambon, Mlle Thérèse Courteau.

Le rapport du district no 8 sera publié la semaine prochaine. Les districts nos 17 et 18 auront leur perception et leur partie de cartes le mercredi 21 février. Nous en serons à la 6ème partie de la série. Mmes J.-A. Lavoie et I. Mercier en sont les organisatrices.

Mme J.-A. LANE.

A la Chapelle Ste-Marie

La première partie de cartes de l'année a eu lieu le 8 février dernier et bien que les organisatrices, Mmes O. Morier et M. Roussin, n'aient eu que quatre jours pour la préparer, elles ont très bien réussi. Les joueurs étaient nombreux et la soirée fut intéressante.

Les prix avaient été offerts par Mmes A. Pinvidic, L. McDowell (St. Vital Hardware), M. Morier et ont été gagnés par MM. J. de Montigny et Sebaski. "Pool": Mmes N. Durand, Plante, A. Chénier, A. Robitaille, MM. E. Gobeil, B. Allard et A. Chénier. Consolation: Mmes N. Parenteau et R. Allard. Prix de présence, Mme E.-G. Blanchette. Une magnifique boîte d'épiceries de choix, donnée par Mme Fred Baker, de St-Vital (Baker's Grocery), a été gagnée aux applaudissements de tous, par M. l'abbé J. Robert.

Tirage

Nous aurons encore cette année, à l'occasion de la fête de Pâques, un tirage de 15 magnifiques jambons. Tous les paroissiens sont invités à acheter au moins un livret de 15 billets ($1.00). La vente des billets a été confiée aux élèves de notre école. L'argent qu'ils percevront sera contrôlé. M. le desservant a également des billets en sa possession et ceux qui le désirent peuvent s'adresser à lui. Le soir du tirage, en mars prochain, il y aura à la chapelle, un concert absolument gratuit et auquel prendront part des chantres et des musiciens réputés. Les élèves de notre école feront leur début sur la scène ce même soir. De plus amples détails sur ce concert seront donnés prochainement.

Le prix offert par la Fédération des Femmes canadiennes-françaises pour l'application à l'étude du français a été mérité en janvier par Léo Morier, élève du 6ème grade de notre école.

• • •

Le rapport financier pour l'année 1944 est publié. Nous constatons avec plaisir que la desserte progresse.

• • •

Les règlements du carême ont été lus en chaire dimanche dernier.

On nous a annoncé aussi que pour célébrer le centenaire de l'arrivée des RR. PP. Oblats à la Rivière-Rouge, une exposition missionnaire diocésaine aura lieu à St-Boniface au cours de l'été prochain. Les fidèles de la desserte ont été invités à contribuer au moyen d'annonces à la publication d'un album-souvenir qui sera rédigé pour commémorer cet événement.

• • •

L'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne a eu lieu le 11 février dernier. Le sujet de l'instruction fut: La vertu de mortification.

La secrétaire du comité.

Mon Guide au Cinéma

The Devil and Miss Jones	I
Drums	I
Shadow of Suspicion	I
Thirty Seconds Over Tokyo	II
The Thin Man Goes Home	II
Lost in a Harem	II
Ever Since Venus	II
The Mark of the Whistler	II
Three is a Family	II
The Little Foxes	II
That Hamilton Woman	II

Concert-concours

Le Cercle Musical Lavallée prépare un concert pour la fin d'avril dont la plus grande partie sera consacrée à un concours d'opéra français.

La Société Radio-Saint-Boniface offre un engagement aux exécutants qui se classeront premiers à ce concours.

Tous ceux qui voudraient y prendre part sont priés de s'inscrire au Secrétariat de la Société d'Enseignement Postscolaire, 140, avenue Provencher, avant le 1er mars.

Baptêmes

Le 28 janvier—Gilbert-Antoine-Bernard, né le 24 janvier, fils de Léopold Laurin et d'Antoinette Pineau. Parrain, Antoine Pineau; marraine, Bernadette Laurin.

Le 28 janvier—Joseph-Lucien-Robert, né le 22 janvier, fils de Lucien Lambert et de Thérèse Trudeau. Parrain, Gérard Trudeau; marraine, Gabrielle Trudeau.

Le 31 janvier—Joseph-Georges-Raymond-Guilbert, né le 30 janvier, fils d'Arcadius Prescott et de Zéphirine Mourreau. Parrain et marraine, M. et Mme Philias Tougas.

Le 4 février—Joseph-Gu[...] Jean-Pierre, né le 23 janvi[er], fils de Jean-Donat Pelletier [et] d'Irène Poitras. Parrain, Georges-Henri Pelletier; marrai[ne], Aimée Pelletier.

Le 4 février—Joseph-Den[...] Roger-Gilles, né le 26 janvi[er], fils de Claude Hébert et d'Ev[e]line Bouchard. Parrain, Rog[er] Hébert; marraine, Claudette Hébert.

Le 4 février—Roger-Robe[rt]-Joseph, né le 22 janvier, fils [de] Dollard Brodeur et de Lu[...] Lecocq. Parrain et marraine, [M.] et Mme Robert-David Whi[te]house.

Activités de la Société de l'Enseignement Postscolaire

Cours en Art Ménager

Le cours de Lorette se poursuit avec beaucoup de succès, car les élèves y sont toutes extrêmement intéressées. Une fois ce cours fini, il est question de se rendre à Elie et d'y donner un cours de dix semaines. On est à faire les arrangements à cet effet. Il faut, on le sait, un minimum de 15 élèves pour avoir la permission de tenir un cours. Les autorités aident à payer la pension de celles qui se voient forcées de demeurer dans les villages ou même de prendre leurs repas du midi à l'endroit choisi.

On voit quelle aubaine constituent ces cours. Nos groupes en ont joui plus que tous les autres et actuellement il est intéressant de constater que seuls les groupes français fonctionnent. C'est là un bel hommage à notre population et au désir qu'elle a de se perfectionner.

Tissage

Le cours de tissage se poursuit à Fannystelle, où tout marche merveilleusement, à la cadence des métiers et des rouets. M. le Curé s'y intéresse, les paroissiens s'y intéressent, tout le monde s'y intéresse et les visiteurs affluent. On pourra se rendre compte du magnifique travail accompli par les exhibits qui seront exposés à la fin du cours. Après Fannystelle, les mêmes leçons de tissage seront données à St-Pierre. Ce sera notre deuxième visite à St-Pierre. Puis, nous gagnerons St-Adolphe. Et cela nous conduira vraisemblablement à la fin de l'année ou bien près...

Réunion du Directorat

Jeudi de cette semaine a lieu la réunion du directorat de Radio-Saint-Boniface Limitée.

Dans ses programmes destinés aux forces armées, l'Office national du Film inclut, avec ses propres films d'entraînement, ceux des armées anglaises et américaines qui, en échange, utilisent aussi les films réalisés au Canada.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Laurier

M. et Mme Wilfrid Gamache ont eu la profonde douleur de perdre leur jeune fils, Ronald, âgé de 4 ans. L'enfant est mort à l'hôpital de Ste-Rose. L'enterrement eut lieu le 13 février. Les porteurs étaient: Guy Lapointe, Lucien Berthelette, René Boisvert et Athanase Therrien.

Aux parents si cruellement éprouvés va toute notre sympathie.

• • •

Une belle et utile innovation fut faite à l'école du village: celle de l'installation de l'électricité. Les religieuses et élèves s'en réjouissent et savent en témoigner leur gratitude aux commissaires d'école.

Va-et-vient

M. et Mme Ovide Berthelette sont en visite dans leurs familles pour quelques jours.

• • •

Mme Louis Ritchot, de Winnipeg, est venue passer deux semaines dans sa famille.

• • •

Le soldat Louis Clément, grand blessé, est retourné à Deer Lodge, où il doit suivre des traitements pour sa guérison complète.

• • •

En visite dans leurs familles: les sergents aviateurs Albert Massailly et Clarence Doucette, le sergent Solange Van Humbeck, le soldat Gustave Ritchot. Le soldat aviateur René Gamache a quitté Paulson à destination de Vancouver.

• • •

Mme Agnès Bernardin est allée passer un mois dans sa famille à Elie et Winnipeg.

• • •

M. et Mme H. Gamache, M. Jean Neault ont passé quelques jours à Winnipeg.

• • •

M. Léon Saquet s'est rendu à Winnipeg pour la convention des commissaires d'école.

• • •

M. et Mme Yves Molgat nous ont quittés au début de janvier. Ils ont passé quelque temps à Carberry et se rendront ensuite à Elphinstone où M. Molgat sera gérant d'un magasin coopératif.

• • •

M. Wilfrid Barré, de Belleview, est venu rendre visite à sa mère et à sa soeur, Mme A. Deremiens.

• • •

Nous apprenons avec plaisir que Mme René Bouchard prend beaucoup de mieux à l'hôpital de St-Boniface.

• • •

Mlle Eugénie Pineau nous est revenue après une absence de plus d'un mois.

Sous la direction de M. V. Polloway, le film national nous est revenu en janvier et février. La prochaine séance aura lieu le 8 mars.

Saint-Eustache

Mme G.-E. Gervais, mère de l'abbé Gervais, est retournée à Montréal.

• • •

Mme Maurice Duclos est à l'hôpital de St-Boniface depuis plus d'une semaine. Prompt rétablissement!

• • •

Mlle Simone Chabot et son frère, Henri, sont actuellement en voyage en Colombie, où ils visitent des parents.

• • •

Bon nombre de paroissiens ont assisté lundi aux funérailles de M. l'abbé L.-H. Hogue, curé d'Elie, qui eurent lieu à la cathédrale de St-Boniface.

• • •

Mlle Lorraine Ménard, de Neepawin, Sask., est en visite chez ses parents à Transcona et à St-Eustache.

Ste-Rose-du-Lac

"Bonspiel"

Le club de Curling de Ste-Rose a organisé le jeudi 2 février un "Bonspiel" pour les amateurs et les professionnels de ce sport d'hiver du district de Ste-Rose du Lac.

Ont pris part à ce tournoi, cinq équipes de McCreary, une de Dauphin, une de Kelwood, trois d'Ochre River et six de Ste-Rose. Après une journée bien mouvementée et de franche camaraderie, l'équipe de Dauphin, sous la direction de M. Art. Pollon a obtenu le premier prix. Ste-Rose s'est classé deuxième ayant comme chef d'équipe le Dr R.-L. Gendreau.

Carnaval

La fête annuelle tenue sur la patinoire à l'occasion du Carnaval a eu un franc succès. Plusieurs prix furent distribués.

1er prix pour costume revint à Louis Gendreau.

2ème prix pour costume fut décerné à Jacqueline Gendreau, Marie et Clotilde Gillas et Jane Downey.

3ème prix pour costume fut remis à Thérèse Pineau, Louis Pineau et René Gendreau.

4ème prix pour costume à Daniel Molgat, André Pineau, Richard Guyot et Rita Zastre.

Prix des courses à patin: R. Neault, Earl Downey, Stella Ingelbeen, C. Petillon, Edna Tucker, Jane Downey, M.-Ange Montsion et E. Neault.

Armée canadienne

Paul Labossière et Gustave Landry nous ont quittés la semaine dernière pour s'enrôler comme volontaires dans la marine canadienne.

Nos malades

Mme A. Stribley, de Ste-Rose, est retournée chez elle après avoir séjourné quelques jours à l'hôpital, sous les soins du Dr R.-L. Gendreau.

La Salle

La fillette de M. et Mme Anselme Lapointe, Marcelle, est décédée à l'hôpital de St-Boniface le jeudi 1er février, à 8 heures du soir. Elle était âgée de dix-sept mois. L'enterrement eut lieu à La Salle le samedi 3 février.

Outre ses parents, la petite Marcelle laisse deux soeurs aînées: Aline, âgée de 4 ans, et Hélène, âgée de 2 ans et demi.

Remerciements

La famille A. Lapointe remercie bien sincèrement ceux qui ont sympathisé avec elle dans sa douleur.

Haywood

Décès

Le 1er janvier nous avions la douleur de perdre dans notre paroisse une de nos anciennes paroissiennes, en la personne de Mme Georges Gilbert, née Victorine Vaillant. Depuis son mariage elle demeurait à Winnipeg, mais frappée par la maladie, elle était venue passer sa convalescence à la suite d'une opération, chez sa soeur, Mme Alcide Furet. C'est là que le bon Dieu est venu la chercher pour rejoindre ses chers parents, décédés quelques années plus tôt.

Les funérailles eurent lieu en présence de nombreux parents et amis qui voulurent témoigner à la famille toutes leurs sympathies. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, une fille et deux garçons, une soeur et quatre frères.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères sympathies.

• • •

Le 3 février le glas sonna pour nous annoncer qu'une ancienne paroissienne venait de partir pour un monde meilleur. Toute la paroisse fut attristée à cette nouvelle, car nous perdions en Mme Jean-Louis Picton, née Sophie-Louise Dequier, une de nos vieilles pionnières venue de France en 1905. A cette époque, Haywood n'existait pas et les Picton en compagnie des Dequier prirent une terre à l'est de St-Claude, partie qui est devenue par la suite un coin de Haywood.

Partis de Jarrier, en Savoie, au moment où l'école neutre faisait ses ravages chez la population française, ces catholiques voulant garder chez eux la foi de leurs ancêtres, crurent bon de venir dans ce pays nouveau, comme ils le disaient eux-mêmes, pour élever leur famille comme ils l'entendaient. La famille Picton arriva donc en 1905 et prit une terre dans la paroisse. Le bon Dieu les bénit d'une famille de douze enfants et voulut aussi que le plus vieux lui soit consacré et il devint prêtre en 1921. Ce fut une des grandes joies de sa vie. Aussi les joies ne vont pas sans les sacrifices dans la vie et ici nous pouvons dire que Mme Picton a eu les siens mais à l'édification de tous elle a su les supporter avec résignation et en vraie chrétienne. Nous pouvons ajouter pour résumer sa vie: elle fut la femme forte de l'Evangile, la compagne de son mari et le soutien de sa famille éprouvée.

Les funérailles eurent lieu le samedi 3 février. M. l'abbé Pierre Picton, curé de Ste-Elisabeth, officia, assisté de M. l'abbé Antoine d'Eschambault et de M. l'abbé Albert Brunet, comme diacre et sous-diacre. S. Exc. Mgr Georges Cabana assistait au choeur et fit l'absoute. Etaient aussi présents: MM. les abbés J. Radaz, S. Gauvin, L. Bédard et le R. P. Beauregard, C.R.I.C.

La défunte laisse pour pleurer sa perte ses fils, M. l'abbé Pierre Picton, Amédée et Jean, de Haywood, Mmes Pierre Dedieu (Angèle), Michel Picton (Anaïs), Denis Wilcott (Marcelle) et Jeanne, aussi de Haywood, et une trentaine de petits-enfants.

Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances dans leur grand deuil.

Ile-de-Chênes

Naissance

Joseph-Laurent-Denis, né le 31 janvier, à l'hôpital de St-Boniface, enfant d'Henri Trudeau et d'Aldéa D'Auteuil. Parrain, Laurent Arpin, cousin de l'enfant; marraine, Angèle Trudeau, soeur du nouveau-né.

• • •

Le mercredi 7, les Dames de la Croix-Rouge de la paroisse se réunissaient à la résidence de Mme D. Guichon, pour étudier les activités de leur Cercle et discuter les moyens à prendre pour aider cette oeuvre bienfaisante.

A l'unanimité, on décida d'organiser une grande partie de cartes, qui aura lieu très prochainement.

Etaient présentes: Mmes Phil. Dumaine, présidente; Théo. Trudeau, secrétaire, Paul Trudeau, David Guichon, Emile Petit, H. Melançon, Marcel Beauchemin, Jos. Beauchemin, Albert Carrière, Mlles Adrienne, May, Thérèse Guichon et Lucille Beauchemin.

• • •

Nos soldats Horace Beauchemin et René D'Auteuil sont actuellement en congé dans leurs familles pour quelques jours.

• • •

Le début de l'an 1945 n'a pas été bien favorable pour certains paroissiens, car six d'entre eux ont dû aller subir une opération aux hôpitaux. En janvier, ce furent M. Jérôme Trudeau, Mlle Simonne Beauchemin et le jeune Emile, enfant de M. et Mme G. Trudeau; en février, MM. Pierre Leclaire, Antonio Brûlé et Phil. Mondor.

On dit que l'état de ces trois derniers est très sérieux.

Saint-Norbert

Remerciements

Mmes François Lord et Arthur Girouard tiennent à remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur père, M. Josaphat Cadieux.

St-François-Xavier

Mariage
HABEL-HALDE

Dans une atmosphère toute de pieuse intimité, le samedi 10 février, dans la petite chapelle du couvent, parée de ses couleurs mariales, M. l'abbé P.-E. Halde, curé, bénit le mariage de sa cousine, Mlle Graziella Halde, d'Iberville, P.Q., fille de feu Alfred Halde et d'Alexandrine Gosselin, avec M. Alphonse Habel, fils de Thomas Habel et d'Alvina Pépin, aussi d'Iberville.

La mariée, accompagnée de M. Marc Régnier, était revêtue d'une jolie robe bleue en crêpe suedella avec accessoires bruns. Son corsage était de roses "Talisman". Le marié était accompagné de M. Léon Caron.

Pendant la messe, Mme Yvonne Willing chanta le "Notre Père" de Riga, ainsi qu'un pieux cantique à la Sainte Vierge.

Après la cérémonie, une réception bien intime eut lieu au presbytère, où était présent M. l'abbé Evariste Halde, de St-Vital, cousin aussi de la mariée, ainsi que quelques invités.

Après avoir passé six mois de congé chez ses cousins prêtres, de St-François-Xavier et de St-Vital, la mariée nous a quittés avec son époux le 12 février pour demeurer à Iberville. Nos plus sincères et meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

Décès

Le samedi 3 février, eurent lieu dans notre paroisse, les funérailles de Joseph-Louis Stevenson, qui mourut après quelques jours de maladie seulement. Il était âgé de 12 ans

A ses parents, M. et Mme Joseph Philip Stevenson, nous offrons nos sincères condoléances.

Tableau d'honneur de l'Ecole Centre

Grade XII — Thérèse Allard, Ella Leclerc. Grade XI—Maurice Régnier, Jean Gunn. Grade X—Angela Shirtliffe, Lucille Shirtliffe. Grade IX—Doris Hamelin, Patrick McCaughan. Grade VIII—Elise Ouellette, Irène Fleury. Grade VII—Raymonde Ouellette, Jean Hassett. Grade V—Ida Fleury, Fernande Richard. Grade IV—Germaine Ouellette, Pierrette Caron. Grade III—Antoinette Caron, Alice Mousseau, Denise Régnier. Grade II—Rolande Girard, Alice Mousseau, Sheila Dauphinais, Roger McCaughan.

Musique instrumentale

Violon—Thérèse Allard.

Piano — Jean Gunn, Laurette Allard, Jean Hassett, Geneive Swenson, Doris Hamelin, Stella Zastre, Pauline Richard, Alice Mousseau, Denise Régnier, Sheila Dauphinais, Rolande Girard.

St-Pierre-Jolys

La partie de cartes de la semaine dernière, sous la présidence de M. Cl. Gélinas et organisée par les Dames de l'Amicale, a rapporté un beau succès; la salle était remplie de gens anxieux de se récréer tout en contribuant à une bonne oeuvre.

Les prix de whist et de bridge offerts par MM. Eugène Tessier et A. Turenne furent gagnés par Mlle Louise Chénard, Aimé Guichon et Edmond Préfontaine; le prix d'entrée donné par Lucien Hébert fut gagné par Mlle Aurore Fontaine. Les prix du "pool" furent gagnés par Mme G. Préfontaine et Mardoch Audette. Deux boîtes d'épiceries, données par MM. Eugène Turenne et Em. Mulaire, furent raflées et rapportèrent un bon montant. Un joli coussin en "chenille", don de Mmes Nap. Lacasse, d'Otterburne, et P. Ruest, de St-Pierre, sera tiré à la prochaine soirée qui aura lieu sous peu.

Un groupe de jeunes artistes, parmi lesquelles figuraient Mlles Yvette Tétreault, Yolande Lavergne, Fernande Turenne et Thérèse Rajotte, firent rire les plus sérieux dans une comédie qui fut appréciée de tous, même de celles qui n'ont pas encore eu la lourde tâche de refuser un prétendant tel que M. Ratafia, Grain de sel ou Pain d'épices.

Après le goûter, chacun s'en retourna content et satisfait d'avoir aidé à faire de cette soirée un véritable succès. A tous et à chacun, un cordial merci.

• • •

M. Nap. Paradis, accompagné de M. Th. Nadon, est parti par avion lundi pour Val d'Or, P.Q., où il rendra visite à sa fille, Mme Ch. Beaudry.

• • •

M. Arthur Heppell est en vacances pour quelques semaines à Vancouver.

N.-D. de Lourdes

Prise d'habit

Le 11 février 1945 Mlle Georgette Pantel revêtait le saint habit dans la Congrégation des Soeurs Chanoinesses des Cinq Plaies à Notre-Dame de Lourdes, Man. Elle reçut à cette occasion le nom de religieuse qu'elle portera: Soeur Marie Augustine du Christ-Roi.

M. J.-E. Jérôme, de Morris, n'exerce plus son métier

A l'occasion de son 72ème anniversaire de naissance, M. J.-O. Jérôme, de Morris, se retire de la vie publique, ayant exercé le métier de barbier depuis 42 ans.

M. Jérôme naquit à St-Pierre le 9 février 1873. En 1898 il fut employé comme arpenteur en Ontario. Plus tard, en cette même année, il obtint le contrat pour la livraison du courrier entre St-Malo et Winnipeg, une distance de 50 milles qu'il parcourait chaque jour avec ses chevaux.

En 1899 il épousa Mlle Lucie Carrière, de St-Pierre. Deux ans après, M. Jérôme fut nommé maître de poste à St-Pierre.

Plus tard, en 1909, on le nomma comme commissaire chargé de



M. J.-O. Jérôme

recueillir des affidavits pour le comté de Carillon.

C'est en 1912 que M. Jérôme alla demeurer à Morris, où il réside encore actuellement.

Six ans après son arrivée à Morris, c'est-à-dire en 1918, il fut nommé par le gouvernement pour faire l'inspection des terres non cultivées.

En 1926, il fut choisi par le gouvernement pour faire la révision des listes électorales pour le comté de Morris, et la même année il fut élu conseiller pour le village de Morris. Il agit comme officier-rapporteur aux élections de 1932.

En politique, M. Jérôme fut toujours un ardent libéral.

Mme Jérôme est décédée en 1942.

Woodridge

Le jeudi 8 février, eurent lieu dans notre paroisse les funérailles de Mme Joseph-Louis Vandal, décédée à l'hôpital de St-Boniface. Elle laisse dans le deuil son époux, trois filles: Anna (Mme Auguste Hébert), Flore (Mme Philippe Hébert), Rosa (Mme Paul Touron) et un garçon, Théodore, tous de Winnipeg.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

• • •

Le 28 janvier, le R. P. Parent, de Ste-Anne-des-Chênes, était de passage à Woodridge pour remplacer M. le curé, parti en tournée missionnaire.

St-Jean-Baptiste

Décès

Le jeudi 1er février s'éteignait doucement Mme Dieudonné Bérard (née Mélina Sarrasin) à l'hôpital de la Miséricorde, après quelques mois de maladie supportée avec résignation. Elle était âgée de 87 ans et 9 mois.

Mme Bérard naquit à St-Barthelemi, P. Q., et quelques années plus tard, toute sa famille partit pour les Etats-Unis. Au bout de quelques années elle vint avec sa famille s'établir à St-Joseph. Quelques mois plus tard, elle épousa Dieudonné Bérard, un brave colon, qui l'a précédée dans la tombe il y a 9 ans et demi.

Ils laissent tous deux pour tous ceux qui les ont connus le souvenir de colons courageux et travaillants. De cette union sont nés 10 enfants, dont 2 sont morts dans l'enfance et un autre, Zénon est décédé il y a 2 ans.

Lui survivent 4 fils: Ambroise, Philodore, Willie, tous 3 de St-Jean-Baptiste, 3 filles; Mme Ulric St-Godard (Elise), Mme Athanase Barnabé (Angèle), toutes deux de St-Jean-Baptiste et Mme François Boire (Mélina), de Fort Vermillon, Alta. Elle compte aussi 53 petits-enfants et 57 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi 3 soeurs: Mme Delphis Bissonnette, de Letellier, Mme Alfred Montpetit, de Montréal, Mme Arthur Champagne, de St-Jean-Baptiste; 2 frères: M. Xavier Sarrasin, de St-Jean-Baptiste, et Georges, de Los Angeles, Californie.

Les funérailles eurent lieu le 5 février au milieu d'une nombreuse assistance. M. le Curé Caron chanta le service, assisté de M. le Curé Laurin, de Letellier, comme diacre, et de M. l'abbé E. Fontaine, comme sous-diacre.

La croix de deuil était portée par M. Xavier Sarrasin, frère de la défunte. Les porteurs étaient 6 de ses petits-fils: Athanase, Emery, Ovila et Philippe Bérard, Aimé Barnabé et Fidolin St-Godard. Les cordons du drap mortuaire étaient tenus par Mmes Athanase, Emery et Ovila Bérard et Mme Aimé Barnabé. La quête fut faite par Mme Marie-Louise Ayotte et Mme Henry Bissonnette, de Lorette.

M. Coutu et fils étaient en charge des funérailles.

Remerciements

La famille tient à remercier tous ceux qui par prières, messes, bouquets spirituels, assistance au service, ont rendu un dernier hommage à cette chère disparue; elle remercie aussi les chantres qui ont si bien exécuté les cantiques et le chant de la messe, ainsi que l'organiste.

La Broquerie

Remerciements

La famille Zacharie Lacasse remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie par offrande de bouquets spirituels lors du décès de M. Lacasse.

Saint-Laurent

Tableau d'honneur au Couvent Janvier

Grade X—Edouard Combot, 89; Robert Connelly, 86. Grade IX—Henriette Colliou, 85; Jeannette Charron, 84. Grade VIII—Jeanne Connelly, 88; Louis Colliou, 87. Grade VII — Marcelline Lauzon, 90; Angéline Kerbrat, 90. Grade VI—Antoinette Lambert, 91; Lauretta Chartrand, 90. Grade V—Nora Gaudry, 81; Gilbert Delaronde, 73. Grade IV—Hervéline Richard, 88; Joseph Bruce, 88. Grade III—Pauline Zebrasky, 92; Yvonne Gaudry, 92. Grade II—Rose-Anna Ducharme, 91; Florence Coutu, 91. Grade I—Clémence Coutu, 90; Allan Larence, 89.

En Ontario

Kenora

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de la paroisse Notre-Dame de Kenora eut lieu dans la salle paroissiale, le jeudi 8 février.

Le rapport financier présenté par le trésorier montra que l'actif de la caisse durant l'année qui vient de se terminer se chiffra à tout près de $6,000.00.

Les nouveaux officiers élus furent: M. Baker, de Keewatin, et Mme J. Ronan pour un terme de trois ans, comme directeurs de la Caisse; M. Ballard, au comité de Surveillance; MM. Meek et A. Lafrenière furent élus pour un terme de trois ans, au comité de Crédit; MM. R. Favreau et M. White pour un terme de deux ans.

M. l'abbé L. Laliberté, de Keewatin, donna sa résignation comme directeur, et M. O. Lemay, de Norman, le remplacera.

M. J. Frégeau, président, remercia vivement les officiers retirés: M. Gray, H. J. Donley, Mlle L. Spalton, le R. P. C. Comeau, O.M.I., M. l'abbé L. Laliberté, le R. P. M. Jalbert, O.M.I., pour leur bon travail à la Caisse.

Anniversaire de mariage

Le samedi soir 10 février, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient à la maison de M. et Mme Jos. Perron à l'occasion de leur 42ème anniversaire de mariage. La salle était décorée pour la circonstance.

Une adresse fut lue par M. Oscar Favreau, après quoi de jolis cadeaux furent présentés aux jubilaires.

Un goûter fut servi.

Mme Perron, en termes bien choisis, remercia chaleureusement tous ceux qui participèrent à cette fête.

• • •

Le lundi soir 12 février, les Dames de Ste-Anne avaient leur assemblée dans la salle paroissiale.

• • •

Le R. P. M. Jalbert, O.M.I., est parti pour un voyage dans l'Est.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prud'homme

Mmes Charles Marcotte et Victor Préfontaine sont en promenade à Vancouver, C.B.

M. et Mme Tremblay, de Léoville, sont venus s'installer à Prud'homme. Ils ont acheté l'hôtel de M. G. Van Campenhout.

Mgr Bourdel est à l'hôpital St-Paul, de Saskatoon. Les nouvelles sont bonnes et nous espérons le revoir bientôt parmi nous.

• • •

M. et Mme Aimé Loiselle sont en voyage à Winnipeg, Man.

• • •

M. Edgar Caillé, de Windsor, Ont., est en promenade chez ses parents et amis, de Vonda et de Prud'homme.

Naissance

Le 27 janvier, à M. et Mme Emile Billo (Eva Daignault), est né un garçon, Joseph-Denis.

• • •

Le dimanche 4 février, nous avions une soirée au profit de l'église. M. Louis Bandet était maître de cérémonies. Les prix furent gagnés par les suivants: 1er prix, St. Lazlo Orchestra; 2ème, M. Lorne Ehmans, chant; 3ème, M. René Proulx, chant; 4ème, Miles Rita Loiselle et Lucille St-Arnaud, chant et piano; 5ème, "Two Little Sisters", chant. Après la soirée, Mgr Baudoux remercia les amateurs, les organisateurs et la nombreuse assistance pour cette intéressante soirée qui rapporta $225.00.

Saint-Victor

M. Aubert Chrétien est revenu de l'hôpital où il était sous traitements depuis trois mois.

• • •

M. Léonard Beaudry qui était employé sur la ferme de M. Weilly O'Reilly, a été de nouveau rappelé à l'armée.

• • •

Il y a une nouvelle employée au bureau d'assurance dans la personne de Mlle Bernice Gibson, de Whitewood, Sask.

• • •

M. François Boutin est chez M. S. Ducharme où il rend visite à sa grand'mère, Mme Audette.

• • •

Miles Margot Desjardins et Rita Gaudry sont allées suivre les cours de tissage donnés à Willow-Bunch par Mlle Marchildon.

• • •

M. et Mme Victor Tessier et Mme Léon Isabelle, de Lisieux, étaient en courte visite chez M. J.-D. Lalonde, la semaine dernière.

Mme O. Audette est à l'hôpital de Willow-Bunch depuis plus d'une semaine.

Coderre

Va-et-vient

M. et Mme J.-B. Gaucher, accompagnés de M. et Mme Albert Parent, de Meyronne, sont partis pour une vacance d'un mois chez M. Dupuis, à Chicago.

• • •

Le sergent Yvon Coderre, de Dafoe, Sask., passe un congé de 48 heures chez ses parents, M. et Mme E.-B. Coderre.

• • •

M. Gaston Gaucher est revenu de Savanne, Ont., où il travaillait depuis quelques mois.

• • •

Le soldat René Patoine, de Vancouver, est en congé chez ses parents, M. et Mme V. Patoine, de Courval.

• • •

Mme E.-B. Coderre est à Régina pour consultation médicale.

• • •

M. et Mme John Wilton ont passé la semaine à Moose Jaw.

Baptême

Le dimanche 4 février, M. le curé Vachon a baptisé Joseph-Richard-Alix, enfant de M. et Mme Raymond Lebrun. Parrain et marraine, M. et Mme E.-B. Coderre.

Lebret

Visiteur

Nous avons eu le plaisir d'avoir avec nous M. L. Béliveau qui réside à Régina. Il rendit visite à ses nombreux amis.

• • •

Maurice Bedel nous a quittés pour retourner dans l'armée.

• • •

Nous apprenons avec regret la maladie de la Rév. Soeur St-Francis.

• • •

Cette semaine la partie de bridge eut lieu à l'hôtel. Elle fut donnée par M. et Mme Jos. Foy. Le whist eut lieu chez Mme Hunter.

Dollard

M. et Mme Aurèle Arcand attendent cette semaine leur fils, Albert, qui vient d'être reçu officier-pilote. Ce jeune homme est allé avant à New-York et Washington.

• • •

M. et Mme C. Holmes furent heureux d'apprendre la naissance d'un garçon chez leur fils, le sergent Eric, à Kent, Angleterre, le 27 janvier.

• • •

M. H. Shirley, vu son âge, a démissionné comme secrétaire et conseiller de l'école Mine Valley. Il occupait cette charge depuis nombre d'années. M. Evariste Roy a accepté de le remplacer.

• • •

Mme Acil Livingstone est partie le 30 à Medicine Hat pour soins médicaux.

• • •

Mme Aurèle Arcand est revenue de St-Boniface, Man., où elle a passé plusieurs mois.

Décès

Le 8 février nous avons appris avec tristesse que notre jeune et charmante secrétaire des Dames de l'Autel venait de mourir. Quoique souffrante depuis deux mois, personne ne s'attendait à une fin si soudaine.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari et un fils âgé de 6 ans, ses parents, M. et Mme V. Desautels, et une soeur, Mme Gobeil, de Shaunavon.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

LA RUMEUR DE LA DEMISSION DE M. KING EST NIEE

OTTAWA—Le bureau du premier ministre a publié le communiqué suivant:

"Le bureau du premier ministre a dit qu'il était autorisé à donner un démenti énergique au rapport publié par le Victoria Colonist, voulant que le premier ministre Mackenzie King démissionnerait comme chef du parti libéral avant la tenue d'une élection générale."

ON DEMANDE

A toute personne qui saurait où se trouvent Marie-Anne Ménard et Marie-Ida (Spénard) Ménard et Arthur Ménard, d'écrire à: l'Administrateur Officiel, Prince Rupert, C.B.

Jack Fish

Le dimanche 4 février, il y eut un "shower" chez M. Arthur Lavigne, à l'occasion du prochain mariage de sa fille, Aline. Elle reçut de nombreux cadeaux.

• • •

Le soldat Pete Lavoie et sa famille, de Colombie, étaient en visite chez M. Jos. L'Heureux, ces jours derniers. Ils iront également rendre visite à M. et Mme Amédée Lavoie, de Meadow Lake, avant de retourner à Prince-Rupert, C.B.

• • •

Le soldat Denis Carrière est en congé chez ses parents, M. et Mme J.-N. Carrière.

• • •

Le soldat Gaston L'Heureux est retourné à son poste à Chilliwack, C.B.

• • •

M. et Mme Jos. L'Heureux ont appris que leur fils, Ernest, est arrivé sain et sauf outre-mer.

• • •

Thérèse Dion est à l'hôpital de North Battleford depuis une dizaine de jours.

• • •

Mme Arthur Lavigne est revenue d'Edmonton, où elle a passé quelque temps chez son fils, Léon.

• • •

M. Edouard Delisle, de Chilliwack, C.B., est venu rendre visite à ses enfants de cette paroisse.

Cutknife

Plusieurs de nos citoyens nous ont quittés à l'automne pour aller passer l'hiver ailleurs. M. et Mme C. Barsalou, de même que M. et Mme Lucien Dion sont allés passer l'hiver à Vancouver.

• • •

M. Eugène Foisy, fils de M. et Mme Oscar Foisy, nous a aussi quittés depuis le mois de décembre pour aller travailler comme contre-maître dans un garage à Huntingdon, P.Q., qui est exploité par son frère, M. Noël Foisy, de Montréal.

• • •

Mme Mandoza Beaudry doit nous quitter prochainement pour Vancouver où demeurent plusieurs de ses soeurs. Le jeudi 1er février les dames de la paroisse se réunissaient chez Mme L. Riopelle pour lui faire leurs adieux. Elles lui présentèrent un cadeau.

Naissance

Le 29 décembre, à M. et Mme Philippe Beaudry, une fille, baptisée sous les noms de Donna-Anna. Parrain et marraine, Jack Bird et Catherine Bird.

• • •

M. et Mme Matt. McKeown et leurs deux fils sont revenus ces jours derniers d'un voyage d'un mois en Ontario. Ils ont rendu visite à leurs parents qu'ils n'avaient pas vus depuis de nombreuses années.

• • •

Le caporal Joseph Dupuis, qui s'est enrôlé en 1942 dans les "Seaforth Highlanders", et qui fit deux ans de service en Italie, est arrivé à Cut Knife le 27 janvier. Il fut blessé trois fois, et il vient passer sa convalescence dans sa famille. Avant de s'embarquer pour revenir au pays, il eut le plaisir de voir son frère, Armand, qui fut blessé en France et qui est actuellement dans un hôpital en Angleterre.

Saint-Hubert

Corrigeons tout de suite une erreur de notre dernière chronique. Au chapitre "Mariages": au lieu de **Raymond** Mullie, il faut lire **Michel** Mullie a contracté mariage avec Mlle Jeanne Leconte, d'Arborfield.

M. Raymond Mullie, Dieu merci, nous reste, et, nous l'espérons bien, nous restera. Nous avons trop besoin de lui, pour l'administration de notre magasin coopératif, dans la direction de notre Caisse Populaire, dont il est toujours le président, dans notre comité paroissial de l'A.C.F.C., etc.

Caisse Populaire

Le 26 janvier a eu lieu l'assemblée générale, présidée par M. Raymond Mullie. La grande surprise a été le rapport financier, présenté par le gérant, M. Gérard-P. de Laforest. Du 1er janvier au 31 décembre 1944, les actions ont passé de $5,090.41 à $12,828.86, soit augmentation de $7,738.19. Les dépôts, de $1,064.00 à $6,-516.41, soit augmentation de $5,-516.41. Notre caisse totale est donc passée de $6,154.47 à $19,-409.07, augmentant de $13,254.60.

Le nombre des déposants a passé de 7 à 11; celui des membres, de 79 à 123.

Durant l'année 1944, il y a eu 50 prêts différents, pour un total de $18,206.41. Depuis l'organisation (juin 1943, à peine 18 mois), 83 prêts pour un total de $24,-396.31.

Voilà des chiffres qui en disent plus long et mieux que n'importe quel commentaire. N'oublions pas que la paroisse ne compte qu'à peine 50 familles.

Nous ne saurions adresser trop d'éloges aux comités de direction, de crédit et de surveillance, mais surtout au dévouement inlassable et au savoir-faire du gérant.

Les élections ont ramené à la charge de Directeurs, M. R. Mullie, et donné un nouveau, M. Percy Dovell. Les 3 anciens sont: Gérard de Laforest, Gustave Proud et le R. P. Curé.

Au comité de surveillance, M. Wilfrid Jordens a été élu pour se joindre aux deux anciens, J. Dartige et Constant Praud. Au comité de crédit, M. O. Praud a été réélu pour continuer avec Maurice Boutin et Arsène Smeets.

M. R. Mullie reste président du comité des directeurs, et Gustave Praud, vice-président.

• • •

Notre comité paroissial de l'A. C.F.C. vient d'être renouvelé. 6 anciens ont été réélus: M. Boutin, Geo. Brûlé, Em. Gatin, R. Mullie, A. Poncelet, A. Smeets, et 2 nouveaux, J. Dartige et O. Praud.

Ont été élus: Président, Em. Gatin pour un nouveau terme; vice-président, O. Praud; secrétaire-trésorier, M. Boutin de nouveau.

Willow-Bunch

Cours de tissage

Le cours de tissage est en marche et tous y travaillent avec enthousiasme. L'exemple et l'intérêt des élèves du premier cours en ont décidé une douzaine d'autres et il faut maintenant donner un cours du soir. Vous devriez voir ces personnes à l'ouvrage! Quand vous entrez dans le local vous diriez un rucher. Maintenant les mots: "navette, ros, chaîne ourdissoir, lames et même métier tout court" dont nous parlaient si souvent nos vieux parents, nous disent quelque chose. Et en plus d'apprendre l'art du beau, du pratique et du récréatif nous augmentons notre vocabulaire qui en a besoin. Que de bien cela nous fait vraiment!

M. Beaulac

Le représentant du "Wheat Pool" et le bras droit de Mgr Baudoux dans l'organisation des cours de tissage en Saskatchewan, M. Romulus Beaulac, B.L., B.S.A., a passé quelques jours à Willow-Bunch cette semaine. Il donna également des vues en couleur et une conférence sur les coopératives, le lundi 12 février. Le film nous a fait voir les beautés de notre "Ouest" et l'orateur, les bienfaits de la coopération.

Baptême

Fut baptisée le dimanche 11 février, Wayne Gerald, fils de M. et Mme Jack Eger (Catherine Foley). Parrain et marraine, M. et Mme Jack Foley, représentés par M. Martin Foley et Mme A. Fritz.

Délégation

Le jeudi 8 février, une délégation de notre Caisse Populaire se rendait à Laflèche pour assister à l'assemblée annuelle de la première fondée et de la première en tête des 163 Caisses de la province. Etaient délégués: M. A.-P. Beausoleil, gérant; R. Bouliane, président; M. J.-A. Mathieu, président du comité de Crédit; M. W. Benoît, du comité de Direction, et M. l'abbé Ducharme, du comité de Surveillance.

• • •

Mme Edgar Bonneau et Mme H.-A. Balthazar sont actuellement à Winnipeg où elles prennent des traitements pour refaire leur santé.

DEUX TROUS

Il faisait une bise glaciale. Un pauvre Chinois allait avec une veste d'étoffe très légère et avec deux accrocs, un à gauche et l'autre à droite.

— Mais tu dois geler, lui dit un compagnon.

— Pas beaucoup, lui répond allègrement l'intéressé, je ne sens pas le froid. Il entre par un trou et sort par l'autre.

Bellegarde

Baptêmes

Le 7 février fut baptisée Marie-Jeanne-Adrienne, fille d'Ovila Poirier et de Lucienne Lemieux, née le jour même. Parrain, Jean Poirier; marraine, Marie-Anna Poirier, cousine et frère de l'enfant.

Le 11 février eut lieu le baptême d'Edmond - Joseph - Albert, fils de Laurent George et de Suzanne Parker, né le 27 janvier. Parrain, William Parker; marraine, Marie - Anne George, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. Arthur Bourgeois est revenu samedi de Winnipeg. Il se déclare beaucoup mieux depuis son traitement. Mme Arthur Bourgeois et sa soeur, Mme Henri George, étaient revenues huit jours plus tôt.

• • •

MM. Alphonse Moreau et Gilbert Bauche sont allés à Régina pour affaires.

MM. Félix Sylvestre et Gilbert Mahin sont partis pour la semaine à Winnipeg.

MUSSOLINI ET LE CHANTEUR

C'est une vieille histoire que, si la chose est vraie, Mussolini aurait renouvelée alors qu'il était maître de l'Italie.

Il rencontre un jour dans la rue un pauvre diable qui chante malgré sa misère. Il l'aborde et lui demande s'il est heureux.

— Très heureux, répond l'homme.

Mais Mussolini veut savoir s'il a affaire à un communiste et il pose cette question:

— Chemise noire?

Le pauvre diable part d'un rire énorme et réplique:

— Ni noire ni rouge... Je n'en porte pas!

Le district scolaire Regent no 5161 demande institutrice ayant diplôme de première ou de deuxième classe, capable d'enseigner le français. Nombre d'élèves: 19. Grades I à IX. Salaire, $1150.00 par année. Logis meublé au village. Chauffage gratuit, en échange de l'entretien de l'école.

Mentionner âge, expérience et qualifications en faisant la demande. S'adresser à **M. R.-A. Marchildon, secrétaire, Laventure, Sask.** 44P.

La Légion canadienne, de la Ligue de service de l'Empire britannique, demande à tous les hommes qui ont fait du service dans les forces armées de se joindre à elle, parce qu'elle est l'organe officiel des vétérans.

Communiqué de l'A.C.F.C.

Journée de l'A.C.F.C.

Willow-Bunch

$5.00 — Mgr Henri Kugener, P.D., V.G., M. l'abbé Roger Ducharme, les Révérendes Soeurs Filles de la Croix, M. le Dr Raoul Fréchette.

$3.00 — Pierre Campagne, Albert Martin, Arthur Pelletier.

$2.00 — Hector Beaulne, Josaphat Cayer, Frédéric Desjardins, Alexandre Beausoleil, Edmond Cornellier, Léopold Sylvestre, Wilfrid Benoit, Lucien Couture.

$1.00 — H.-Amédée Balthazar, Edouard Beaudin, Simon Beausoleil, J.-Frank Bellefleur, Gédéon Boisvert, Jean-P. Bonneau, Raymond Bouliane, Mlle Dorothée Brisebois, Henri Campagne, Gérard Cayer, Jean Champigny, Isaïe Cornellier, Elias Dionne, J.-Arcade Dubord, Antonio Fiset, Romain Fortier, Jean-B. Gosselin, Jean Granger, Alcide Grégoire, Mlle Alice Lacoursière, Mlle Lorette Langlois, Armand Lautier, Gérard Lavallée, Mlle Majella Lavallée, Philippe Légaré, Edmond Lespérance, Georges Martin, Charles Mathieu, Laurien Mondor, Auguste Pashelka, Louis Philippon, Maurice Poirier, François Rodrigue, Siméon Rondeau, Jim Salaba, Alfred St-Yves, Alcide Beauchesne, Mlle Béatrice Beaulne, Sinaï Beausoleil, Emile Benoit, Rodolphe Boisvert, Azarius Boucher, Jean Bourdages, Mme Emile Bruneau, Raoul Caron, Henri Cayer, Jérôme Champigny, Charles DeBlois, Hormisdas Dionne, Armand Duperreault, Eugène Fontaine, Médéric Gareau, Gérard Granger, Roger Granger, Antonio Grégoire, Alphonse Lafrenière, Paul Lapaire, Arthur Lavallée, Joseph Lavallée, Mme Emmanuel Lebel, Albert Lemieux, Jean-Louis Lespérance, Lionel Martin, J.-Adhémar Mathieu, Marcel Mondor, Emery Paulhus, Julien Piché, Jacques Raboud, Roméo Rodrigue, Albert Roy, Narcisse Soucy, Alfred Therrien, Armand Beauchesne, Adrien Beausoleil, Francis Bellefleur, Adélard Blanchard, Edgar Bonneau, Isaure Bouliane, Joseph Bourgeois, Euclide Bruneau, Dominat Cayer, Cléophas Champigny, Joseph Charbonneau, Eddie Dionne, Georges Dosch, Henri Durand, Viateur Forest, Octave Gaudry, Irénée Granger, Romuald Granger, Rosario Grégoire, Sylvio Lafrenière, Léon Lapointe, Camille Lavallée, Mlle Lucie Lavallée, Louis-Philippe Légaré, fils, Mlle Madeleine LeRuyet, Alphonse Martin, William Martin, Jean-Marie McGillis, Edouard Montpetit, Charles Pelletier, Paul Piché, Joseph Racine, Léo Rondeau, Léo Roy, René Soucy, Joseph Viola.

$0.75—Raymond Gosselin.

$0.50 — Eugène Benoit, Alcida Boisvert, Orphis Champigny, Anatole Beausoleil, Charles Bonneau, Alphonse Dauphinais, Siméon Béliveau, Eugène Boucher, Mlle Marie-Ange Dauphinais, James Desautels, Adélard Langlois, Gérard Lapaire, Marcel Lavallée, Ovila Lespérance, Hervé Forest, Théophile McGillis, Arsène Lavallée, Arthur Lemieux, Walter Winslow, Médéric Forest, Georges McGillis, Georges Lavallée, Alexis Lespérance.

$0.25—Mme Louis Balaux, Philias Gosselin, Pierre Desautels, Mme Frank Lemieux, Damase Gaudry, Gabriel Mondor.

TOTAL—$166.75.

Meyronne

$1.00 — M. l'abbé A. Moquin, Rév. Soeurs de Jésus-Marie, Paul Bouvier, Ernest Brisebois, Honorius Bouvier, Joseph Bouvier, François Brière, Félix Courier, Orian Couture, Louis Fournier, Louis Girardin, Joseph Girardin, Raymond Girardin, Mlle Elodie Hamel, Albert Jetté, Arthur Laplante, Adolphe Lalonde, Ulric Mosette, Albert Parent, Edouard Parent, Joseph Phaneuf, Edouard Roy, Louis Roy, Paul Sainte-Marie, Hervé Smith, Théodore Salvail, Arthur Thuot, Ernest Turgeon, Charles Van Elslande.

$0.50 — Gérard Brisebois, Lucien Saint-Cyr, Roméo Brisebois, Joseph Douville.

$0.25—Emile Barsalou, Arthur Smith.

TOTAL—$31.50.

AVION CONTRE SOUS-MARIN



Les avions "Liberator" de la R.A.F. accomplissent de longues heures de vol au-dessus des eaux infestées par les sous-marins. Ils guettent leur proie, et la laissent rarement échapper. Ci-dessus un groupe de mécaniciens photographiés sur l'aile d'un "Liberator" après l'inspection des appareils qui vont partir en chasse. Les mécaniciens feront partie des équipages.

St-Hubert

$1.00—R. P. B. Fallourd, Rév. Mère Supérieure, Mme F. Beaujot, Eugène Beaujot, Maurice Boutin, Georges Brûlé, Gérard Brûlé, Mme Jos. Brûlé, Jos. Couronné, Jos. Cottin, Michel Cottin, Mme Daigle, Jos. Dartige, Arthur Dumonceaux, Camille Dumonceaux, André Dunan, François Dunand, Albert Flick, Emile Gatin, Raymond Gérard, Mme Gaudet, Ben. Jeannot, Lucien Jeannot, Léo Jordens, Jos. Kalaman, Gérard de Laforest, David Langan, Jos. Moiny, Paul Mullie, Hermas Paquin, Mme J. Perpéte, Gustave Praud, Olivier Praud, Jos. Raiwet, Jos. Sage, Eugène Poncelet.

$0.50—Hubert Boutin, Edmond Chouinard, Victor Dumonceaux, Maurice Gérard, Paul Jordens, Rémi Praud.

$1.25—Le Comité Paroissial.

TOTAL—$40.00.

Prud'homme

Conférencier-délégué — M. Elphège St-Arnaud, Prud'homme.

Percepteurs — Mme Onile Loiselle, Mlles Annette Lepage et Agnès Dufault, MM. Simplice Bandet, Dollard Blain, Lucien Grimard, Fernand Henriet, Eddy Lafrenière, Colin Lepage, Sarto Lepage, François Normand, Emile Préfontaine, Elphège Saint-Arnaud.

$5.00 — Mgr C.-J.-B. Bourdel, Mgr Maurice Baudoux, P.D., Mlle Mariette Baudoux.

$4.00—Rév. Soeurs de la Providence de St-Brieux.

$2.00—Simplice Bandet, Colin Lepage, Ludger Painchaud, Victorien Grimard, Gilles Leray, Elphège Saint-Arnaud, Fernand Henriet, François Normand.

$1.50—Emile Billo.

$1.00 — Louis Bandet, Pierre Bandet, Jean-Bapt. Blain, Mme René Bessette, Henri Bandet, Dollard Blain, Mme André Baril, Victor Baril, Georges Van Campenhout, Elie Corneau, Hector Desilets, Ludger Fontaine, Eugène Forgues, Lucien Grimard, Bob-K. Guilmette, Jean Hannotte, Auguste Hannotte, Joseph Houle, Léon Hoscheit, François Hounjet, Annette Lepage, Sarto Lepage, Régis Liogier, Eugène Lévesque, Aimé Loiselle, David Labelle, L.-A. Lafrenière, Onile Loiselle, Lionel Loiselle, Ed. Lafrenière, Ernest Marcotte, Gilles Marcotte, Philippe-G. Marcotte, Charles Marcotte, Henri Marcotte, Wilfrid Marineau, Mme Irène Mills, Henri Masson, Joseph-C. Poilièvre, René Proulx, Lionel Préfontaine, Emile Préfontaine, Arthur Painchaud, Edouard Painchaud, Amédée Painchaud, Elzéar Rousson, Mlle Mathilde Suteau.

$0.75 — Albert Lévesque, Gédéon Proulx.

$0.50—Paul André, Mme Marie Chomyshen, Robert Denis, Gustave Gabrielle, Jean-Baptiste Grimard, Henri Grimard, Théode Grimard, Napoléon Hounjet, Ferdinand Labelle, Roland Mayrand, Adélard Marcotte, Stanley Pysh, Gilbert Proulx, Victor Préfontaine, Ernest Préfontaine, Mme Veuve Vanderbeck.

Total—$93.00.

Ferland

Va-et-vient

M. Ed. Bisson, ainsi que Mmes Ludger Couture, Thomas Fauchon, Antonio Turgeon et Sylvio Clermont sont partis pour Winnipeg, dernièrement.

• • •

M. Armand Lacoursière était à Régina, cette semaine.

• • •

Aimé Fournier, élève du Collège de Gravelbourg, est revenu chez ses parents, pour quelque temps, à cause de maladie.

• • •

M. Henri Douville, menuisier, de Meyronne, est employé chez plusieurs fermiers, qui font des réparations à leur maison.

• • •

Nous avons eu des vues très intéressantes pour les écoles. Après les vues, il y eut distribution des prix de français de l'A.C.F.C., faite par M. Barsalou, secrétaire de l'A.C.F.C., et M. Alex. Laberge.

• • •

Nos félicitations à Mlle Rita Fournier qui a obtenu le prix provincial, — une jolie médaille en bronze—don du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'Honorable Fiset.

• • •

M. Armand Lacoursière recevait un télégramme de sa mère, lui apprenant le décès de son frère, Léon, mort sur le champ de bataille en France.

• • •

M. et Mme Jos.-Ed. Chabot, de Laflèche, sont en visite chez leurs parents.

Saint-Isidore-de-Bellevue

Baptêmes

Le 21 novmbre — Marie-Denise-Estelle, enfant d'Adonias Gaudet et de Marguerite Duval. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Duval.

Le 3 décembre — Marie-Lucille, enfant de Willie Roch et de Victorine Laplante. Parrain et marraine, M. et Mme Amand Cassavant.

Le 3 janvier — Marie-Annette-Yolande, enfant de Victor Dubois et d'Annette Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Moïse Topping.

Le 8 janvier — Marie-Rose-Lorraine, enfant de Raymond Gaudet et d'Angèle Grenier. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Grenier.

Le 14 janvier — Joseph-Gabriel-Gérard, enfant de Paul Gareau et de Julie Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Gareau.

Le 20 janvier — Marie-Odile-Aline, enfant d'Emile Topping et de Louisa Chamberland. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Couture.

Le 21 janvier — Marie-Rita-Eveline, enfant de Joseph Roch et de Fleurette Bachand. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Roch.

LIAISON MAINTENUE AVEC LA POLOGNE

NEW-YORK—Des avions britanniques n'ont cessé d'atterrir en Pologne pendant qu'elle était sous le joug allemand. Ils ont ainsi maintenu la liaison avec les forces "souterraines" polonaises. Le secret fut bien gardé tant que dura l'occupation nazie. C'est l'Agence télégraphique polonaise qui a fait la révélation quand le gouvernement a dissous l'armée souterraine.

On a aussi fait une autre découverte intéressante. C'est que la première information concernant les bombes volantes que les Allemands se préparaient à lancer est venue de sources souterraines polonaises.

Fahler, Alta.

Double mariage

Le 28 décembre à 10 heures, en la chapelle de Falher eut lieu le double mariage de monsieur Jean-Paul Desaulniers avec Mlle Géraldine Gagnon, et celui de Mlle Marcelle Desaulniers avec monsieur Albert Dupuis.

Le R. P. L. Parent officiait, Denis Desaulniers et Pierre Gagnon, frères des mariées, servaient la messe.

Les Religieuses du Couvent ont bien voulu se charger de la musique et du chant.

Après la cérémonie religieuse, les mariés et les invités se rendirent chez M. et Mme W. Desaulniers où le diner de noces fut servi. 35 convives y prirent part. Le joli gâteau de noces avait été artistiquement décoré par les religieuses.

Après le diner, les musiciennes firent entendre les chansons canadiennes. Mme Albert Lauzé nous égaya par une déclamation comique.

Le soir, on retourna à Falher au Restaurant Garneau, où ils prirent le souper. Après ce repas, tous se rendirent à la salle Municipale où les nombreux amis des mariés les attendaient pour leur offrir leurs souhaits.

Un conseiller du village offrit aux nouveaux époux une bourse bien garnie, due au concours de M. Albert Lauzé. Avant de quitter, les mariés, à tour de rôle, remercièrent tous et chacun.

Etat de la souscription pour la radio

Voici les résultats de la campagne de souscription d'après les rapports reçus au 31 janvier 1945. Le chiffre indique le pourcentage obtenu dans la poursuite de l'objectif.

Admiral 25%, Aldina 65, Albertville 55, Assiniboia 29, Battleford 70, Beauval $30.00, Bellegarde 97, Bellevue 55, Biggar 25, Big River 31, Bonne-Madone 7, Butte-du-Paradis 93, Cabana 20, Cantal 5, Carrot-River 31, Cochery 73, Cochin 208 Crichton $25.00, Cut-Knife 40, Debden 78, Delisle 152, Delmas 165, Dodsland 152, Dollard 1, Domrémy 124, Duck Lake 45, Dumas 2, Edam 109, Eldersley 30, Ferland 57, Fishing-Lake 128, Forget 3, Frenchville 104, Gravelbourg 124, Green Lake $10.00, Gull Lake 102, Hoey 57, Jackfish Lake 37, Kelvington 84, Lac Marguerite 100, Lac Pelletier 55, Laflèche 44, Laventure 20, Lebret 10, Léoville 15, Maidstone 100, Makwa-Sud 20, Maple Creek $25.00, Marcelin 100, Marieval $10.00, McKague $10.00, Meadow Lake 100, Meyronne 160, North Battleford 98, Perigord 12, Peterson 31, Pré Ste-Marie 37, Prince-Albert 63, Prud'homme 234, Radville $10.00, St-Brieux 290, St-Denis 261, St-Front 75, St-Hippolyte 84, St-Hubert 70, St-Laurent 35, St-Louis 61, Ste-Marthe 12, St-Philippe 20, St-Victor 109, Saskatoon 44, Sedley 66, Spiritwood 90, Storthoaks 34, Tisdale 120, Titanic Carlton 120, Victoire 120, Viscount 182, Vonda 264, Wakaw 83, Wauchope 24, Willow-Bunch 80, Wolseley 33, Zénon Park-Arborfield 11, Courval 88.

Total des paroisses et missions qui ont fait rapport, 84.

Total des endroits qui ont atteint ou dépassé leur objectif, 24.



Le Coin du Collège de Gravelbourg

La R.O.F. au Collège

En novembre dernier, Mgr M. Baudoux vint donner une conférence au Collège Mathieu, sur la R.O.F. Tous, disait-il, doivent contribuer à cette oeuvre, les collégiens aussi. Non pas que Monseigneur s'attendît à recevoir des centaines de piastres. Mais il désirait un petit quelque chose: ce qui lui servirait d'atout dans les collèges de l'Est où il devait bientôt se rendre.

Le souvenir du discours de Monseigneur Baudoux était presque oblitéré par les vacances de Noël quand, au début de notre première classe de 1945, le Père nous apprend qu'il fallait amasser la somme de cent dollars et "subito"! Nous étions déjà deux semaines en retard. Cinq minutes, et on nomme trois collecteurs: M. Robert Châtelain, M. Louis St-Arnaud et M. Roland LeBlanc. Ces trois messieurs lisent en diagonale le catéchisme de la R.O.F., descendent à la course les escaliers et grâce à leur éloquence, recueillent une somme rondelette.

C'est donc avec fierté que nous vous annonçons les résultats. Plutôt, écoutez une voix autorisée qui nous écrit de

Vonda, Sask., le 19 janvier 1945.

Révérend Père,

Au nom du Comité de la Radio j'accuse réception de $155.50 que vous venez de nous envoyer comme contribution des élèves du Collège et du Séminaire à la Radio. Je vous en remercie de tout coeur et je vous remets, sous ce pli, le reçu numéro 4218 du Comité.

Nous sommes infiniment reconnaissants aux autorités du Collège d'avoir pensé à faire contribuer les élèves à l'oeuvre vitale de la radio. Cela ne peut que contribuer à leur formation. Veuillez bien exprimer notre reconnaissance à ces chers jeunes gens, espoir de notre groupe en Saskatchewan.

Veuillez agréer, Révérend Père, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le chef du secrétariat,
Antonio de MARGERIE.

Les percepteurs ont réussi à fournir un autre argument à l'éloquent et si patriotique Monseigneur Baudoux. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa tournée. Et puis, il ne faudrait pas nous faire mentir: nous avons répété si souvent que ces postes serviraient bientôt aux élèves à Gravelbourg. A quand notre poste?

Roland LEBLANC.

On rapporte qu'en date du 16 décembre 1944, à peine huit semaines après l'invasion de la Hollande par les alliés, 5,000 volontaires de la ville d'Heerlen s'étaient joints aux forces réorganisées de la Hollande.

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de St-Boniface

14 février

De choix	$12.25—$12.25
Bons	$11.00—$12.00
Moyens	$ 9.75—$10.75
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.50
Bouvillons- au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$12.25—$12.25
Bons	$11.00—$12.00
Moyens	$ 8.50—$ 9.50
Génisses—	
De choix	$11.00—$11.25
Bonnes	$10.00—$10.75
Moyennes	$ 8.50—$ 9.50
Ordinaires	$ 7.00—$ 8.00
Veaux engraisses—	
De choix	$12.00—$12.25
Bons	$11.00—$11.75
Moyens	$10.00—$10.75
Vaches—	
Bonnes	$8.50—$9.00
Moyennes	$7.00—$8.25
Pour conserves	$4.00—$6.50
Taureaux—	
Bons	$7.50—$8.50
Moyens	$5.50—$7.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.00—$9.25
Ordinaires	$7.00—$7.50
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$6.50—$7.50
Ordinaires	$5.00—$6.25
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$13.00—$15.00
Ordinaires et moyens	$ 6.50—$12.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$13.00—$13.75
Ordinaires	$ 5.00—$ 9.00
Moutons—	
Pesants	$3.00—$4.00
Ordinaires	$1.50—$2.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. Régina

10 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.50—$12.00
Bons	$10.50—$11.00
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.50
Bouvillons- au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.50—$12.00
Bons	$10.50—$11.00
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.50
Génisses—	
De choix	$10.50—$11.00
Bonnes	$ 9.50—$10.00
Moyennes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	$ 7.50—$ 8.00
Veaux engraissés—	
De choix	$11.50—$12.00
Bons	$10.50—$11.00
Moyens	$ 9.50—$10.00
Vaches—	
Bonnes	$8.00—$8.50
Moyennes	$6.50—$7.50
Taureaux—	
Bons	$7.50—$8.00
Ordinaires	$6.00—$6.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.50—$9.50
Moyennes	$7.00—$8.00
Ordinaires	$6.00—$6.50
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$7.50—$8.50
Ordinaires	$6.00—$7.00
Vaches à engraisser—	
Bonnes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$4.50—$5.50
Veaux de boucherie—	
Ordinaires et moyens	$12.50—$13.50
Nourris à l'herbe	$ 8.00—$12.00
Agneaux—	
Bons	$11.50—$12.50
Pesants	$10.50—$11.00
Ordinaires	$ 7.50—$ 8.50
Moutons—	
Pesants	$3.50—$4.50
Bons	$4.50—$6.00
Ordinaires	$1.50—$3.00
BEURRE	
Beurre de crémerie	.33
OEUFS	
Grade A, gros, la douzaine	.30
Grade A, moyens	.28
Grade A, poulettes	.22
Grade B	.25
Grade C	.14

Pour Vous, Mesdames

Tombe la neige

Sous le ciel endeuillé, tombe la neige blanche!
Elle tombe sournoise et d'un air innocent
Danse des menuets au rythme caressant,
Et jusques à la nuit, fête son avalanche!

On croirait à la voir, un léger duvet d'aile,
Un blanc rayon d'espoir conçu dans l'infini,
A l'entendre on dirait un soupir dans la nuit,
Où de l'horizon gris la prière éternelle!

Hélas! malgré l'effort, tombe la neige et meurt!
D'un immense linceul la terre est revêtue!
Gloire immortelle à votre obstination têtue,
Petits soldats de l'air, tombés au champ d'honneur!

Thérèse ALLARD.



Pour épargner du temps

1.—Gardez une tasse à mesurer dans la boîte à sucre et un tamis dans la farinière.

2.—Réservez une tablette ou une boite pour les épices, le soda à pâte, le sel, la poudre à pâte, etc., au lieu de perdre de précieuses minutes à fouiller parmi toutes les autres boîtes.

3.—Posez des crochets sur les murs ou les côtés de l'armoire et accrochez-y les ustensiles que vous utilisez le plus souvent.

4.—Divisez vos tiroirs en compartiments pour y mettre les autres ustensiles.

5.—Gardez le hachoir à viande dans un endroit facile d'accès. Couvrez-le d'un sac de papier pour le protéger contre la poussière.

RAPIDE ENVOLEE

Tout récemment, un avion Mosquito de la R.A.F. s'est rendu d'Angleterre dans l'Inde en 14 heures et 37 minutes d'envolée.



Q.—N'est-il pas vrai que les hommes préfèrent presque toujours, chez leur compagne, la beauté physique à la beauté morale, l'insignifiance à l'intelligence? Certains mariages, peut-être hâtifs, mais assez nombreux en tous cas, semblent le prouver. On dédaignera les jeunes personnes instruites, intellectuelles, pour courir vers les "poupées" qui n'ont pas deux grains de bon sens dans la cervelle, mais qui sont si jolies!... Ceux qui agissent de la sorte se disent sérieux, et le croient vraiment. Comment expliquer ce manque de jugement?—FEMINA.

R.—En toute franchise, laissez-moi vous dire que vous généralisez un peu trop. Je ne sais pourquoi on donne crédit à cette légende que les hommes préfèrent la beauté à la droiture de jugement, la sottise ou la bêtise à l'intelligence et au tact. Il n'en est pas un qui ne se redresse, outragé, devant une telle accusation! Il affirmera au contraire qu'il a besoin d'une compagne intelligente pour le comprendre et l'encourager. Son orgueil, bien naturel et légitime, n'admettra pas qu'il puisse se contenter de petites "oies blanches" pour lui tenir compagnie.

La plupart des hommes aiment à être fiers de leur compagne; s'il leur est naturel d'aller vers une figure charmante, attrayante, ils ne manqueront pas de choisir, le moment venu, une personne de moins grande beauté pourvu qu'elle soit alliée à plus de bonté, de charme, de finesse. Par ailleurs, ils n'aimeront guère une femme négligée dans sa mise, qui paraît plus ou moins particulière, qui ne tient aucun compte de ces mille détails de toilette qui ont certes leurs avantages Celles qui, sous prétexte de n'avoir pas trop de temps pour les choses de l'esprit, négligent leur apparence extérieure, sont souvent celles qui répandent ces propos blessants sur les hommes.

Ce qui en général éloigne les hommes des intellectuelles, sera la tendance de celles-ci à vouloir les dominer de toute leur science, à leur faire sentir leur supériorité. Rares sont ceux qui acceptent de plier sous une influence féminine... Les plus intelligentes, celles qui ont le plus de tact, ne l'oublions pas, sont celles qui sauront toujours s'effacer au bon moment, et respecter les opinions d'autrui.

Faites donc la part des choses. Admettez que le sexe fort a assez d'esprit pour savoir apprécier une femme de tête, et assez de sens artistique aussi pour aimer ce qui est beau. Les mariages aux petites coquettes sont encore moins nombreux que vous voulez bien le croire, et la plupart du temps, ils sont le résultat d'un manque de psychologie plutôt que de jugement. Ces pauvres étourdis payent chèrement ces unions bâclées trop à la hâte, et qui ne leur apportent que désillusions et chagrins. L'estime réciproque, tant du coeur que de l'esprit, est indispensable au bonheur.

•

Q.—J'ai lu dans votre dernier courrier la demande de celle qui signe "Violette des Champs", concernant des tapis qu'elle aimerait à faire faire. Mme Georges Payette, de Somerset, Man., fait de ces tapis. Actuellement elle en a six tout finis, à $1.25 chacun. Ils sont circulaires, faits avec des retailles. Mme Payette accepte des commandes pour tous genres de tapis; vous n'avez qu'à lui écrire.—Mme S.-J. PAYETTE.

R.—Je transmets le renseignement, et je vous remercie de votre obligeance, ainsi que de votre gracieuse appréciation du Courrier.

Q.—Est-il convenable de se marier pendant les mois d'hiver en longue robe blanche, avec voile, etc., ou préférez-vous un petit "deux-pièces" de couleur? — L'OISEAU BLEU.

R.—Ce ne sont pas les saisons qui déterminent à l'ordinaire le genre de mariage que l'on fera: tout dépend plutôt des circonstances particulières à chaque cas. Ce qu'il faut prendre en considération, ce sont surtout la situation sociale et les moyens à notre disposition. N'oubliez pas que si vous désirez vous marier en longue robe blanche, il faudra que tout le reste soit à l'unisson: le marié en habit de cérémonie, demoiselles et garçons d'honneur, grande réception à l'issue de la cérémonie, etc. La petite robe deux-pièces est toujours de mise, et bien plus pratique, en ce sens qu'elle peut être utilisée dans la suite.

•

Q.—Je désirerais beaucoup savoir l'adresse du consul de France au Japon. — JEANNE F.

R.—Vu l'état de guerre actuel de ces pays, il n'existe probablement pas de consulat français en terre nippone.

•

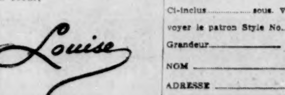
Q. — Que conviendrait-il que j'apporte à une dame amie de la famille chez qui je suis invitée pour la troisième fois? — UNE LECTRICE.

R.—Vous devez connaître ses goûts? Choisissez soit des livres, des bonbons, du parfum, un bibelot artistique, ou encore une jolie bourse, un bijou de fantaisie, etc.

•

Q.—Que veulent dire les noms suivants?—A. B. C.

R.—Madeleine, brillante: Jean, gracieux; Agathe, bonne; André, viril; Juliette, romanesque; Alma, bon coeur.



AVIS

Comme vous pourrez le constater, nous avons une nouvelle collaboratrice au Coin des Dames en la personne d'"Alyne Auclair", dont le premier article paraît dans cette page aujourd'hui. Ne manquez pas de lire chaque semaine la chronique intéressante que rédigera cette correspondante expérimentée de La Liberté et le Patriote.

De plus, la direction des pages des Dames et de celle des Jeunes est confiée à une nouvelle rédactrice, qui gardera les mêmes pseudonymes de "Louise" et de "Mère-Grand". Les lectrices du Courrier pourront donc, comme par le passé, s'adresser à elle en toute confiance pour lui soumettre leurs problèmes. La nouvelle "Louise" est tout à fait en mesure de les renseigner d'une façon pratique.

Les enfants pourront eux aussi faire part des nouvelles de leur école à celle qui devient leur "Mère-Grand". Au sujet des petites lettres qu'ils lui feront parvenir, il serait préférable que les institutrices choisissent elles-mêmes les meilleures pour être publiées dans le journal. L'idéal serait de faire rédiger une petite chronique des activités scolaires par un groupe d'élèves, dans le genre de celle du Couvent de St-François-Xavier, qui a paru dans la Page des Jeunes du 9 février dernier. Les petites compositions personnelles seront aussi les bienvenues.

LA DIRECTION.

Suivre . . .

L'élégant suit la mode.
L'étourdi suit son caprice.
L'avocat suit son affaire.
Le soldat suit son drapeau.
L'été suit le printemps.
La nuit suit le jour.
Le chien suit son maître.
Le nerveux suit la lune.
La pensée suit le coeur.
Le maître suit ses élèves.
L'ouvrier suit des ordres.
L'électricité suit le fil.
Le savant suit une idée.
Le médecin suit son malade.
La rivière suit son cours.
Et vous, que suivez-vous?
Comme la rivière,
L'élève suit son cours.

CHANGEMENT A VUE

Monsieur X..., invité de madame Z..., trouve un cheveu dans le potage, et, comme il est un peu sans-gêne, il s'écrie:

— Tiens! vous avez changé votre cuisinière contre une plus jeune!

— C'est trop fort! Comment le savez-vous?

— Par un fil spécial! Précédemment, je trouvais dans vos plats des cheveux blancs; aujourd'hui, j'en trouve des noirs!

Motifs populaires



Vous pouvez facilement crocheter ce joli collet en dentelle. Il donnera une apparence neuve et fraîche à une robe usagée.

Le patron 1118 contient tous les renseignements voulus.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Eponge ou filtre?

C'est le poète Coleridge qui divisait les lecteurs en quatre classes: les "éponges", qui absorbent tout ce qu'elles lisent et le rendent dans le même état, quelque peu sali; les "sabliers," qui ne retiennent rien du tout, satisfaits qu'ils sont de tuer le temps en faisant passer un livre à travers eux; les "filtres", qui ne retiennent que ce qui trouble ou dégrade l'esprit; les "diamants fins", qui reçoivent la lumière et la renvoient aux autres.

Dans laquelle de ces catégories vous placez-vous? Nul doute que vous ne souhaitiez être de ces fins diamants; mais du souhait à la réalité, il y a peut-être un sensible écart . . .

En général, de nos jours on lit beaucoup. On affirme que les éditeurs n'ont jamais publié un plus grand nombre de livres; c'est donc qu'il y a plus de personnes qui s'y intéressent. Mais il y a lire, et . . . lire: d'une façon nuisible, ou avec profit; intelligemment, ou sans discernement aucun.

La grande majorité sont des "sabliers". Telle personne qui lit beaucoup, ne se souvient plus quelques semaines après de ce qu'elle a lu, preuve qu'elle n'en a rien retiré. Je placerais volontiers dans cette classe ces liseuses qui, une fois le nez dans un livre, n'en sortent que l'ayant terminé. Madame qui a commencé un roman passionnant, par exemple, ne verra rien d'autre: les repas pourront être calcinés, le linge tomber en lambeaux, la maison être ensevelie sous la poussière, rien n'importe plus que de savoir si Rosemonde réussira à se faire aimer d'Olivier . . .

Quelqu'un a écrit que "la lecture est le plus pur de tous les vices." La passion des livres peut très facilement dégénérer en vice, mais . . . sera-t-il pur toujours? N'oublions pas les "filtres" . . . Et pour éviter le danger de retenir ce qui peut nous dégrader, choisissons bien nos livres. Si nous sommes "filtres", que ce soit de la bonne manière: pour n'en retenir que le meilleur.

..Il y en a qui affirment ne mériter aucun de ces qualificatifs. Je les crois. Mais, c'est qu'elles ont presque toujours un peu de chacun . . . Ainsi, je vous avoue en toute humilité que, moi-même, je lis en véritable "sablier",— pour commencer. Je suis dévorée d'une si insatiable curiosité, toute féminine direz-vous, qu'il me faut toujours passer rapidement au travers d'un livre afin d'en obtenir un aperçu général. Cependant, une fois satisfaite, je le reprends, et bien lentement, je le relis, savourant toutes les beautés qu'il contient. Le "sablier" disparait pour faire place à la pierre qui absorbe la lumière et la retient. Ce n'est pas encore ce qu'il y a de mieux. Il faut recevoir la lumière, mais pour la transmettre aux autres. Efforçons-nous donc de devenir de ces "diamants fins".

Alyne AUCLAIR.



Le modèle ci-dessus est un costume à cocktail ou à diner, avec jupe de lainage noir et gilet de laine beige brodé.

VOS PETITES FILLES

Elles ont du charme vos petites filles, vous n'en doutez pas, même elles en ont beaucoup.

Elles ne le savent pas, et c'est encore ce qui fait leur plus grand charme.

Les voyez-vous faire leurs grâces, être déjà coquettes, et tout à fait féminines.

Aujourd'hui elles sont toutes petites, toutes mignonnes, presque des bébés, mais elles seront les jeunes filles resplendissantes de demain.

Leur instinct

Leur instinct les avertit déjà qu'elles auront un grand rôle à jouer, et qu'il leur faut dès maintenant développer les qualités qu'elles admirent tant chez les aînées, la beauté et la grâce.

Et sans trop s'en rendre compte, elles commencent à affirmer leur petite personnalité.

Plus elles grandissent plus elles prennent conscience de leur importance et c'est à vous, les mamans, à les guider dans leurs goûts et leurs aptitudes. C'est même là votre plus belle tâche et bienheureuses serez-vous si vous réussissez à faire de vos petites filles, de belles jeunes filles fortes et vaillantes.

Les petites choses préparent aux grandes, c'est pourquoi habituez-les dès aujourd'hui à accomplir parfaitement les menus détails de leur petite vie.

Propreté

Vous voulez qu'elles restent jolies? Enseignez-leur la propreté corporelle, apprenez-leur à ne pas avoir peur ni de l'eau, ni du savon, et souvenez-vous qu'une bonne hygiène préserve longtemps la beauté.

La jeunesse ne sait pas toujours où est son véritable bien, elle est souvent rebelle aux enseignements et aux conseils. C'est à vous de trouver les mots et les moyens pour les initier aux secrets de l'art de rester jeune et fraîche.

C'est en étant soumises à une discipline et à un régime que vos petites filles apprendront à former leur caractère.

Plus tard vos grandes filles vous remercieront d'avoir su diriger leur jeunesse.

FRANÇOISE.

Le soin des plantes

Les belles plantes vertes, cultivées à l'intérieur, sont un ornement pour la maison. Quoi de plus reposant, quand la neige isole les gens et les renferme à l'intérieur, que la présence de cette verdure qui rappelle un pe udes splendeurs de l'été.

Cependant, durant les longs mois d'hiver presque sans soleil, dans les maisons un peu aérées, les plantes sont insuffisamment nourries, elles ne reçoivent pas la lumière nécessaire et elles ont tendance à sécher.

On recommande le traitement suivant:

Quand vous videz une bouteille de lait, ne la rincez pas. Remplissez-la plutôt d'eau et servez-vous de cette eau pour arroser vos plantes d'intérieur. On dit que certaines plantes ainsi nourries de cet engrais peu dispendieux, se sont développées plus rapidement et ont acquis une nuance d'un beau vert sombre.

Une dame quêtait. Elle présente la bourse à un richard qui lui dit rudement:

— Je n'ai rien.

— Prenez, monsieur, répond la dame: je quête pour les indigents.

RECETTES

Pour le Carême




FROMAGE ET MAIS EN CASSEROLE

- 1 tasse de maïs (blé d'Inde) en conserve
- 1 tasse de miettes de pain ou de biscuits soda
- ½ c. à thé de sel
- 1 c. à table de gras fondu
- 1 c. à thé sauce "Worcestershire"
- 2 c. à table piment vert haché
- 2 oeufs
- 2 tasses de lait bouillant

Combiner tous les ingrédients, excepté les oeufs et le lait. Battre les jaunes d'oeufs et ajouter au lait, y incorporer les blancs d'oeufs légèrement battus. Placer dans un plat graissé et faire cuire dans un four (375° F.) environ 40 minutes. Servira 4 à 6 personnes.

• • •

BOULETTES DE POISSON

- 1 tasse de poisson (morue, saumon, aiglefin, etc.)
- 1½ tasse de pommes de terre en purée
- 1 oeuf battu
- Sel et poivre (suivant le poisson)
- ½ c. à thé de jus d'oignon

On peut se servir de n'importe quel poisson cuit et défait. Bien mêler les ingrédients et battre jusqu'à ce que le tout soit de consistance légère. Façonner en boulettes ou en gâteau et rouler dans de la chapelure tamisée. On peut mettre les boulettes au frais jusqu'au moment de la cuisson. Les faire revenir ou les frire en pleine friture (1 pouce cube de pain rassi devrait rissoler en 40 secondes si la friture est à point).

• • •

POUDING AU CHOCOLAT

- 3 c. à table de gras doux
- ½ tasse de sucre
- 1 oeuf bien battu
- 1 c. à thé de vanille
- 1¾ tasse de farine à pain tamisée
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- 1-2 de tasse de cacao
- ¼ de c. à thé de sel
- ¾ tasse de lait

Défaire le gras en crème, ajouter le sucre lentement, puis l'oeuf bien battu et la vanille. Mêler et tamiser la farine, la poudre à pâte, la cacao et le sel et ajouter en alternant avec le lait. Verser dans un moule graissé. Couvrir hermétiquement et faire cuire à la vapeur pendant 2 heures. Servir avec cette sauce à l'ancienne mode.

- ½ tasse de sucre
- 1 c. à table de farine
- ⅛ de c. à thé de sel
- 1 tasse d'eau chaude
- 1 c. à table de gras doux
- 1 jaune d'oeuf
- 1 c. à thé de vanille

Dans la tranchée, Gaspard se lève et crie du côté des Allemands:

— Eh! dites donc, vous autres, pas de blague! Il y a du monde ici.




"Opératrice! Puis-je ravoir le cinq sous que j'ai déposé dans la boîte? Mon ami ne veut pas me parler!"

Pour que Jean marche bien

Conseils à la maman

N'écoutez pas tous les avis

"Empêchez-le de marcher, vous dit une cousine, mère de quatre enfants; il aurait les jambes arquées!"

"Si vous ne vous occupez pas plus que cela de votre fils, vous dit votre vieille tante, il ne marchera jamais."

"Quand donc pourrai-je promener mon fils en le tenant par la main?" pense tout haut votre mari.

Et vous vous demandez comment contenter tout le monde sans sacrifier Bébé.

Ne confondez pas . . .

. . . le sens de l'équilibre, l'adresse et la force, avec la marche elle-même. Les mamans trop occupées ont une tendance à fixer Bébé avec des sangles dans sa voiture, son lit, ou sa chaise, même pendant ses heures de jeu. Or, cette pratique devrait être strictement limitée aux heures de repos.

Bébé a, en effet, besoin, pour acquérir de la précision, et surtout de la cohésion dans ses mouvements, d'une certaine liberté. Cette liberté il la trouvera, sans aucun dommage pour la tranquillité de sa maman, dans son parc, sur un tapis propre et moelleux.

Là, il apprendra à coordonner ses mouvements pour atteindre un objet convoité, ou en repousser un autre dont il n'a plus envie.

Il multipliera les expériences, les efforts, les succès et les insuccès. Et de tout cela, sa démarche bénéficiera en précision et en "élégance", le jour où il se sentira assez fort pour se mettre lui-même debout.

Faut-il empêcher Bébé de marcher?

S'il n'est pas recommandé de faire peser trop tôt, sur des jambes trop faibles, tout le poids de l'enfant, il n'est pas non plus indiqué, à moins de recommandation spéciale, qu'il faille l'empêcher de marcher quand il en montre le goût et la force.

Pourtant, il faut se méfier de la peur qui l'empêchera de s'asseoir de nouveau quand, pour la première fois, il sera arrivé à grand-peine à se mettre debout. Si vous usez d'un fauteuil-promenoir, songez aussi à limiter le temps qu'il y passera, même si cela l'amuse beaucoup. Comme aux adultes qui se mettent à pratiquer un sport nouveau, il lui faut un entraînement progressif.

L'âge normal

C'est généralement entre onze et treize mois que l'enfant fait ses premiers pas, mais certains enfants très habiles à se déplacer par des moyens improvisés autres que la marche se décident beaucoup plus tard, sans que cela n'ait rien d'inquiétant. Cependant si à 18 mois un enfant ne marche pas, il est préférable de demander l'avis du médecin.

Les chaussures de Bébé . . .

. . . prennent, au moment de ses premiers pas, une légitime importance. Il faut qu'elles tiennent parfaitement aux pieds, se posent bien à plat grâce à une bonne semelle débordante et soient assez vastes pour n'amener aucune contraction du pied.

Evitez les soucis à table

On a souvent dit que la santé morale est nécessaire à la santé physique ou encore, qu'une personne qui voit tout en noir ne peut être en bonne santé.

L'idée s'applique aussi aux repas. Si vous vous approchez de la table avec une humeur maussade, vous tirerez peu de bénéfice de votre nourriture. Laissez à la porte vos soucis et vos ennuis si vous voulez que les aliments absorbés se digèrent bien et vous donnent l'énergie nécessaire.

Les maitresses de maison ont une triple tâche à accomplir: 1—d'abord, préparer des repas contenant les substances nutritives nécessaires. 2—Cuire les aliments et les servir de façon à ce que rien de leur valeur ne se perde. 3—Ecarter les soucis, les discussions et la mauvaise humeur et donner à la table familiale une atmosphère de gaieté.

Le dîner surtout doit être préparé de façon à répondre à toutes ces exigences. Basez-vous d'abord sur les règles officielles de l'alimentation.

Un légume de plus, une salade ou un peu plus de jus de tomates, ou peut-être un dessert aux fruits ou un pouding au lait peuvent être ajoutés lorsqu'on prévoit que les autres repas seront inadéquats.

Le rôle de la femme aujourd'hui s'étend bien au delà de la cuisine. Aucune tâche, cependant, n'est plus importante que celle de servir à sa famille trois bons repas par jour.

— Je voudrais empêcher ma femme de changer si souvent de gants.

— C'est bien simple. Achetez-lui une belle bague avec un diamant.

Pour conserver vos fourrures

Les fourrures sont plus dispendieuses maintenant bien que tout aussi nécessaires qu'elles l'ont toujours été, alors vous voudrez prendre mieux soin que jamais de votre précieux manteau de fourrure afin de le conserver beau et souple. Rappelez-vous d'abord que les fourrures doivent être gardées dans un endroit à température modérée pour que les peaux restent souples. Ne faites jamais sécher les fourrures mouillées par la neige ou la pluie devant le feu ou dans un placard chaud, car la chaleur fait fendre les peaux. Secouez-le bien plutôt, brossez-le avec une bonne brosse ferme, et laissez-le sécher lentement dans une chambre à température modérée. Pour enlever la fine couche de "graisse" et de saleté qui se montre à la surface des fourrures de teintes pâles, secouez d'abord le manteau pour chasser la poussière. Etendez-le ensuite à plat sur un journal et saupoudrez-le de magnésie en poudre — on le vend dans les pharmacies. Frottez pour faire pénétrer la poudre entre le poil, puis pliez le manteau, la fourrure en dedans, et enroulez-le dans du papier propre ou un drap frais—lavé à la mousse de savon extra-savonneux. La magnésie en poudre agit comme absorbant, aspire la poussière, la saleté, et fait disparaître la couche de graisse à la surface de la fourrure. Laissez reposer de trois à quatre jours. Secouez bien le manteau et brossez-le pour enlever toute la poudre. Faites aérer dehors ou dans un endroit frais, bien ventilé.



Pour enlever les taches de graisse d'un rouleau d'essoreuse, lavez-le avec de l'eau modérément chaude, savonneuse. Rincez et faites sécher. Si ce procédé n'enlève pas la graisse, essayez du tétrachlorure.

Pour tous les goûts

Un libraire qui venait de s'installer en province avait placé sur sa boutique une affiche ainsi conçue: "Tout le monde peut venir me trouver, même les plus illettrés, je donnerai à chacun l'auteur qui lui conviendra."

Un homme de lettres, intrigué, entra dans le magasin pour demander des explications:

— C'est bien simple, lui dit le libraire. Ecoutez-moi quelques minutes et vous verrez que je suis en mesure de justifier mon inscription. Aux herboristes, je donnerai **Racine**; aux gens sobres, **Boileau**; aux architectes, **Laplace**; aux blanchisseuses, **Cuvier**; aux fermiers, **Lagrange**; aux jardiniers, **La Fontaine**; aux vitriers, **Le Verrier**; aux gardes forestiers, **La Bruyère**; aux musiciens, **La Harpe**; aux vendangeurs, **Delavigne**; aux joueurs, **Descartes**; aux cultivateurs, **Deschamps**; aux marins . . .

Il allait ajouter **Dumas**; mais l'homme de lettres s'enfuit épouvanté, il en avait assez entendu.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

FÉVRIER

VALEUR DES COUPONS
BEURRE • ½ livre
SUCRE • 1 livre

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
				1 • • •	2	3
4	5	6	7	8 Coupon de beurre 95 Valable	9	10
11	12	13	14	15 Coupon de beurre 96 Valables Coupons de conserves 39, 40 Coupons de sucre 52, 53	16	17
18	19	20	21	22 Coupon de beurre 97 Valable	23	24
25	26	27	28			



Un nouveau venu

Je vous annonce la venue
D'un vieux Monsieur tout engourdi.
Je l'ai surpris dans l'avenue:
Il est maigre comme un Gandhi.

C'est pourtant un grand personnage,
A mettre dans l'écho mondain,
Mais toujours, en une autre page,
On parle de ce puritain.

On dit qu'il est vieux, le bonhomme,
Et que sa popularité
Depuis les temps de saint Jérôme,
Hélas! n'a jamais augmenté.

Des gens souvent le méconnaissent,
Parlant de lui comme d'un fou,
Qui vient rationner la graisse
Et met son nez un peu partout.

Pourtant, c'est sûr, quelques-uns l'aiment
Malgré son visage pâli,
Et saluent Monsieur le Carême
Qui nous fait Pâques si joli.

EVE.

La neige et ses dangers

Février, quel beau mois! Quel charme dans la nature et quelle blancheur éblouissante! On s'amuse, on patine. Les enfants font des balles de neige qu'ils envoient aux adversaires du camp d'en face. Que de contentement, que de bonheur! Il nous semble que tout est changé! On respire plus à l'aise et l'air pur pénètre nos poumons en les vivifiant. Toutes ces joies, ces plaisirs et ces amusements si variés nous font oublier que cette saison, traitresse comme les autres, cache ses dangers sous des dehors attrayants.

Aux patineurs

Vous aimez le patin? J'en étais certaine. C'est votre sport préféré et celui de beaucoup d'autres également, parce qu'il peut se pratiquer par à peu près tout le monde, et aussi parce qu'il comporte moins de danger. Ce dernier point n'a pas attiré votre attention. Vous allez pourtant chaque jour patiner sur la rivière non loin de votre demeure. La glace est ferme, selon vous, et vous vous aventurez assez loin. Vous avez grandement tort. L'eau redonne rarement sa proie. Vous aimez également à glisser solitaire. Encore une grave erreur. Si la glace venait à se rompre, qui, dites-moi, vous viendrait en aide? Jeunes amis, ne prenez pas de chance et pratiquez ce sport à un endroit où l'on a travaillé magnifiquement pour vous être agréable.

Aux glisseurs des côtes

Les moins de quinze ans qui me lisez et qui aimez à glisser en traine sauvage le long d'une pente aride et glacée qui traverse malheureusement un rail de chemin de fer, quel terrible danger vous courez, et j'en parle en connaisssance de cause, pour avoir éprouvé ce grand frisson d'horreur à la vue de ma traine glissant, glissant et... d'un train venant, venant avec une rapidité affolante. J'ai depuis remercié Dieu bien souvent pour avoir frappé une partie non glacée sur la pente. Heureuse chute qui ne me procura que quelques courbatures, alors que j'aurais pû devenir en si peu de temps un amas de chair déchiquetée. Ne soyez pas imprudents, et sachez choisir vos côtes et, si la distance vous le permet, surtout si vous demeurez dans une grande ville, rendez-vous aux endroits tout désignés pour ce genre de sport.

Aux enfants pressés

Vous vous rendez chaque jour en classe. Souvent vous n'avez que quelques minutes pour vous rendre à votre école... et vous voulez sauver du temps. C'est si vite traversé, une rue! C'est vrai, mais vous avez oublié la glace qui brise votre bel élan en vous faisant perdre pied et vous voilà par terre. Le conducteur de tramway, qui, heureusement vous a vu, a immédiatement ralenti. Vous avez pu vous relever. Vous vous en êtes tirés à bon compte. En sera-t-il toujours ainsi? Ne le croyez pas et persuadez-vous du contraire: ce qui vous rendra plus prudents à l'avenir.

(Mme Zulma LEDOUX)

INCREDULE

Un homme très crédule disait qu'il n'avait pas confiance dans la vaccination.

— A quoi sert-elle? Je connais un enfant beau comme le jour, que sa famille a fait vacciner. Eh bien! il est mort deux jours après.

— Comment? Deux jours après?

— Oui, il est tombé du haut d'un arbre et s'est tué raide . . . Faites donc vacciner vos enfants, après cela! . . .

Parlons bien!

J'y ai garroché de la neige - -	Je lui ai lancé de la neige.
Va pas crère ça, tu t'es fait emplir! - - - - - - - -	Ne crois pas cela, tu t'es fait blaguer (ou berner).
Fie-toi-z-y pas, a va tout bavasser	Ne t'y fie pas; elle va tout raconter.
Y s'est fait clairer - - - - -	Il s'est fait congédier, remercier.
Marie est employée du téléphone	Marie est téléphoniste.

Joyeuse Fête

16 février

Tony Myschew, La Broquerie.
Fernand Valcourt, St-J. Baptiste.
Raymond Forest, St-Malo.
Louis Tisserand, Mattes, Sask.
Edouard Charpentier, Léoville, Sask.

17 février

Jeannette Palud, Aubigny.
Lorraine Mitchell, N.-D. de Lourdes.
Roméo St-Amant, St-J. Baptiste.
Yvette Roy, St-J. Baptiste.
Irène Fillion, St-J. Baptiste.
Henri Bérard, St-Joseph.
Florence Carrière, Ste-Claire.
Emile Dumont, Ste-Claire.
Thérèse St-Godard, St-J. Baptiste.

18 février

Dominique Turenne, Letellier.
Rita Gaudry, St-Victor, Sask.
Marthe Morin, Laflèche, Sask.

19 février

Philippe Saindon, Thibaultville.
Jean Calder, Letellier.
Marcel Pattyn, Ste-Anne des Chênes.
Percy Poirier, Otterburne.
Robert Lane, St-Boniface.
Paul Bouchard, St-J. Baptiste.
Lorraine Trottier, Mariapolis.
Léon Rioux, St-Pierre.
Emile Gagnon, Laflèche, Sask.

20 février

Yvette Delorme, Letellier.
Rose-Marie Gagnon, La Broquerie.

21 février

Adélard Smith, Cayer.
André Meyer, N.-D. de Lourdes.
Donat Tétrault, Thibaultville.
Bernard Pelletier, St-Boniface.
Georges Brais, St-Joseph.
Raymond Moquin, St-Joseph.
Thérèse Brunet, St-J. Baptiste.
Solange Folliet, Duck Lake, Sask.
Conrad Lécuyer, Léoville, Sask.

22 février

Marcelle Jeanson, Lorette.
Dorothy Kemball, St-Georges.
Adèle Vincent, St-Georges.
Roméo St-Godard, St-J. Baptiste.
Violette Monvoisin, Laflèche, Sask.

Un peu d'étiquette



1. Doit-on couper le pain avec ses dents ou avec un couteau avant de le manger?

2. De quel côté de la personne se place-t-on pour verser un breuvage?

3. Lorsque vous servez une tasse de thé, où placez-vous la cuiller?

4. Où placez-vous votre couteau quand vous ne vous en servez pas?

Réponses:

1. On doit rompre le pain avec ses doigts.

2. A droite.

3. Dans la soucoupe qui contient la tasse.

4. Complètement sur l'assiette, et non pas seulement appuyé du bout.

Association d'Education du Manitoba

Le mois de l'Association

Un des traits les plus saillants que rappelle la fondation de l'Association d'Education, c'est l'héroïque décision prise en 1916 par les Canadiens français du Manitoba de rester ce que Dieu les a faits: catholiques et canadiens-français. Cette décision était héroïque parce qu'elle exigeait la constance d'effort dans une lutte longue, faite de détails, et conduite selon un plan mûri par la réflexion, fortifié par la volonté et entretenu par le sacrifice. Héroïque cette décision également, parce que, fait remarquable, les Canadiens français de la province mettaient au second rang l'esprit de parti et hissaient au premier l'intérêt national et religieux de la minorité française.

Cette union des bonnes volontés a rendu possible notre survivance et les accomplissements encourageants de l'Association d'Education. Cette discipline nationale, librement acceptée par les nôtres, a ainsi contribué considérablement à préparer une race de bonne trempe, capable d'être supérieure aux événements. Ces années de lutte faisant suite aux combats précédents, dénotent une ténacité britannique à conserver bien vivace le précieux héritage de la véritable civilisation chrétienne et de la culture française.

Février est le mois de l'Association d'Education, parce que c'est le 25 février 1916, qu'au vieux Collège de St-Boniface, les 800 délégués canadiens-français, dans un élan remarquable, fondèrent ce qu'est aujourd'hui notre grande Association Nationale Manitobaine.

Concours de français

Les écoles suivantes ont fait parvenir au secrétariat les noms des concurrents pour le concours de français:

	élèves
La Broquerie (couvent)	91
Institut Collégial St-Joseph	461
Lorette (couvent)	54
Grande-Clairière	23
South Junction	11
Cardinal	16
Ste-Anne-des-Chênes (couvent)	162
Letellier (couvent)	65
Ste-Geneviève (couvent)	15
Toutes-Aides	4
	902

Veuillez, s'il vous plaît, avoir l'obligeance de nous envoyer **les noms des élèves** et non seulement le nombre d'élèves de chaque grade.

Festival de la Bonne Chanson

Plusieurs institutrices nous écrivent demandant quand aura lieu le concours éliminatoire paroissial et l'élimination régionale. Ceci relève entièrement du curé de la paroisse et du Cercle local.

La date de l'élimination régionale est fixée **au 11 mars et en cas de tempête, au 18 mars.** Le secrétaire du Cercle local où se trouve le centre de la région, est prié de convoquer lui-même pour la date fixée les autres paroisses de la région.

Nous enverrons sous peu aux secrétaires des cercles paroissiaux de chaque centre régional les formules pour les semi-finales avec les directives nécessaires. Comme toutes les personnes qui prennent part à l'organisation du Festival désirent en faire un succès, nous les prions de lire avec attention les directives qu'ils reçoivent et de voir à ce que tout le travail se fasse à temps.

—Dis-moi, Jeannot, demande l'institutrice, où le roi fut-il couronné?

—Sur la tête, madame, répond l'élève sans hésiter.

Le pourquoi et les bienfaits d'une troupe scoute

Vous avez déjà vu sur la route, dans la rue ou sur l'image, cet heureux garçon coiffé du pittoresque chapeau à large bord. Libre dans sa chemise bleue, les manches roulées jusqu'aux coudes, il est fier des couleurs caractéristiques de son mouchoir noué au col, et laisse deviner qu'il a bien mérité toutes ces décorations qu'il porte au bras, à l'épaule, sur la poitrine.

Et vous avez dit: "Tiens, un Boy Scout!"

Et où donc va ce "Boy Scout" que nous appellerons dans notre belle langue française "Scout" (dérivé du vieux mot "escoute"). Il est plus que scout, il est scout catholique canadien-français et nous devons tous être fiers d'en avoir parmi nous. Nous les ignorons trop, et pourtant que de bien ils pourraient faire s'ils se sentaient plus encouragés et mieux compris du public.

Les plus curieux s'informent pour savoir où vont ces jeunes, à quoi ils passent leur temps et pourquoi ils sont si intéressés. D'autres se demandent ce qu'ils font bien dans cette froide maison de briques, et sans penser aucunement ils disent que ces jeunes ont du temps à perdre pour aller geler comme des saucissons.

Cela nous amène à cette question: Qu'est-ce donc qu'une troupe de Scouts? C'est un groupement d'allure fort curieuse et pour un grand nombre cela représente une association fort suspecte. Il faut en convenir, car aux yeux de la plupart ils semblent négliger le bon sens et la prudence traditionnelle de chez nous, en allant contre tout ce qui est mode et conventions sociales arbitraires actuellement en vogue et implantées au pays par la propagande païenne: luxe et confort.

Et vous n'êtes nullement surpris d'entendre de ces mamans qui se demandent pourquoi les garçons vont manger de la misère noire au camp alors qu'ils seraient si bien dans leurs chesterfields, bien traités, trop bien même... Tel est le point de départ d'une troupe.

Raisons d'être de la troupe

Tous les éducateurs sont d'accord pour affirmer qu'un garçon de douze ans et plus n'est plus un enfant; et Dieu sait si nos "grands enfants" regardant pardessus la clôture, veulent être traités comme des hommes.

De là naît leur amour pour la troupe où ils trouvent de multiples occasions de se prouver à eux-mêmes qu'ils ne sont plus des enfants.

Car tout en jouant, chantant et travaillant, ils trouvent l'occasion de vivre intensément leur vie d'homme qui va se précisant de plus en plus.

Tout les aide à enrichir leur coeur et leur corps, alors qu'ils apprennent d'une façon concrète les notions de fraternité, collaboration, civisme, charité chrétienne, tout en prenant contact avec la nature et ses éléments; ils voient qu'ils peuvent compter sur eux-mêmes.

De plus c'est à la Troupe qu'ils trouvent le moyen de satisfaire leur instabilité de tout leur être; c'est là qu'ils peuvent changer d'idée aussi souvent que de chemise, car le scoutisme leur offre tant de sources inépuisables. Une des sources qui ne se tarit pas c'est le système des badges qui les aide à la préparation et au choix d'un futur état de vie.

(à suivre)

Long voyage d'une bouteille

BRANTFORD—Il y a un peu plus de 6 ans, le 16 octobre 1938, le jeune Fred Lovey jetait dans la Grande rivière, dans l'ouest de l'Ontario, une bouteille hermétiquement bouchée, dans laquelle il avait mis une lettre demandant à la personne qui trouverait la bouteille en mer, si cela arrivait jamais, de l'en informer à Brantford, Ont.

Or la bouteille a traversé les lacs Erie et Ontario, elle a été emportée par le courant du St-Laurent jusque dans l'Atlantique, puis elle a traversé cet océan et est allée jusqu'à Babbacombe Beach, près de Torquay, Angleterre, où les flots l'ont jetée sur la plage. Mme L. Green, de Birmingham, Angleterre, l'a trouvée là où la mer l'avait déposée le 27 décembre dernier.

La bouteille avait pris six années pour faire son long voyage de milliers de milles. Mme Green a écrit aux parents du jeune Lovey, maintenant dans l'aviation canadienne outre-mer, qu'il n'est pas entré une goutte d'eau dans la bouteille, et que la lettre écrite par le jeune homme était absolument intacte.

Les pertes de la France dans le conflit

Tués: à l'ennemi, sur les champs de bataille ou au poteau d'exécution, depuis septembre 1939: 300,000. (Chiffre cité par le Général de Gaulle, le 14 octobre 1944.)

Prisonniers ou déportés en Allemagne: 2,500,000. (Cité par le Général de Gaulle, le 1er janvier 1945.)

Réfugiés ou sinistrés: 1,300,000.

Indemnités de guerre:

Imposées par l'Allemagne:
Frais d'occupation, 630 milliards de francs.
Déficit du Clearing, 157 milliards de francs.
Versements divers (logements, etc.), 57 milliards de francs.

Imposées par l'Italie:
Avances au Trésor, 11 milliards de francs.

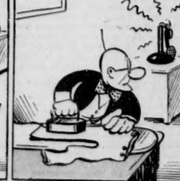
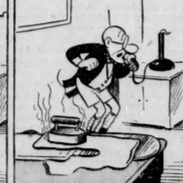
Prélèvements allemands en France: (Prélèvements officiels ne comportant ni achats directs à la ferme, ni achats des bureaux spéciaux, ni les denrées et liquides consommés sur place, ni les colis envoyés en Allemagne par les soldats et civils.)

Blé, 2,340,000 tonnes.
Avoine, 2,360,000 tonnes.
Foin, 1,530,000 tonnes.
Pommes de terre 600,000 tonnes.
Légumes frais, 320,000 tonnes.
Fruits frais, 290,000 tonnes.
Pommes à cidre, 210,000 tonnes.
Sucre, 180,000 tonnes.
Cacao, chocolat, 41,000 tonnes.
Bois de sciage, 1,725000 m3.
Traverses, 290,000 m3.
Chevaux, 650,000.
Oeufs, 150,000,000 douz.
Lait, 3,240,000 hl.
Bière, 3,240,000 hl.
Vin (Prélèvement officiel), 7,340,200 hl.
Champagne, 640,000 hl.
Mousseux, 54,000 hl.
Cognac, 133,000 hl.
Eaux de vie, 235,000 hl.
Poteaux de mines, 172,000 Stères.



Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.




De Gaulle proteste parce que la France n'a pas été admise aux...

[Suite de la première page]

jusqu'à la dernière extrémité et le chaos qui surgira de leur résistance leur apportera peut-être une chance de survie personnelle?

L'Allemagne ne peut plus compter sur personne. Depuis que la Hongrie s'est rendue aux Alliés, l'Allemagne combat seule. Son unique partenaire, le Japon, est beaucoup trop éloigné pour lui être secourable.

Et même si l'Allemagne, par miracle, arrêtait les Russes dans leur avance sur Berlin, combien de temps pourra-t-elle se battre encore? Elle a perdu l'Europe, une grande partie de sa puissance industrielle et agricole. Toute la Silésie du nord est envahie et les zones de la Prusse et de la Pologne de l'Est qui étaient pour elle ses greniers de guerre, lui sont maintenant fermées.

Prévenir le désastre

La Conférence des Trois Puissances obligera peut-être l'Allemagne à se rendre, même si pour atteindre ce but les Alliés doivent recourir aux moyens les plus draconiens. Mais elle ne doit pas perdre de vue le problème urgent auquel doit faire face tout le continent européen. Si le chaos continue longtemps en Allemagne, toute l'économie européenne s'en ressentira gravement une fois le conflit terminé. La conférence doit porter ses efforts vers une solution pratique: l'envoi de nourriture en quantité suffisante pour éviter la famine qui tuera des millions d'hommes si l'état de choses actuel se prolonge encore quelques mois. Si une société nouvelle doit surgir des ruines de cette guerre, elle n'a des chances de survivre qu'en autant qu'elle sera construite sur la justice et la charité universelles.

La France

La France n'a pas été admise aux délibérations des trois grandes puissances alliées. Le général de Gaulle, dans une allocution radiophonique a protesté officiellement: "Nous avons déclaré et nous le répétons, a dit le général, la France ne sera liée par aucun engagement pris à une conférence à laquelle elle n'a pas assisté. La France n'acceptera que ce qui est conforme à sa détermination de rendre impossible pour l'avenir toute agression par l'Allemagne contre la France même ou contre un Etat avec qui elle se serait alliée."

"Il est étrange, a ajouté le général, qu'au moment le plus critique de la guerre, les trois grandes puissances alliées semblent vouloir décider, sans la France, comment finira cette guerre et quelles conditions de paix s'ensuivront."

Les Français ressentent profondément l'injustice qui est faite à leur pays d'être relégué au rang de puissance secondaire, eux qui sont les voisins immédiats du Reich, eux qui ont souffert plus que tout autre pays depuis 150 ans des invasions allemandes. Les Français craignent le jour où l'Angleterre et les Etats-Unis, par la force des choses, se retireront graduellement de l'Europe. La France demeurera seule alors responsable du contrôle politique et militaire de l'Allemagne.

Voici les conditions de paix posées par la France. La présence de forces militaires françaises d'un bout à l'autre du Rhin; la séparation des territoires du Rhin et de la Ruhr de ce qui sera l'Etat ou les Etats allemands, l'indépendance de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de l'Autriche et des Balkans.

Le général de Gaulle a beaucoup insisté sur les alliances possibles de la France avec la Russie soviétique et l'Angleterre ainsi qu'avec l'Italie nouvelle. Quelques observateurs français doutent que l'Angleterre accepte les termes sévères émis par le général au sujet de l'Allemagne.

L'Italie

Les termes de l'armistice accordé par les Alliés à l'Italie ne sont pas encore publiés, mais ils le deviendront vraisemblablement avant longtemps puisque l'on ne cesse d'en parler aux Etats-Unis, et qu'à Rome. le ministre italien des Affaires étrangères a fait rapport au cabinet qu'il avait officiellement demandé aux Alliés de reconsidérer les termes de cet armistice, d'examiner de nouveau certains problèmes économiques et financiers et de réétudier la question des prisonniers de guerre.

Aux Etats-Unis, les opinions sont partagées, mais de puissantes influences politiques s'exercent à Washington en vue de connaître les termes exacts de l'armistice italien et de les reviser s'il y a lieu.

Extrême-Orient

La conquête stratégique des Philippines par les Américains est virtuellement assurée depuis la chute de Manille, la capitale, et plusieurs Canadiens ont été libérés des camps d'internement. Aux dernières nouvelles, les Japonais résistaient encore dans la banlieue, mais le coeur de la ville était occupé par les Américains.

La forteresse de Corregidor, située au large du port de Manille, sera vraisemblablement l'enjeu des prochaines batailles. Son occupation permettra la réouverture de l'important port de Manille, d'où les bateaux américains pourront intercepter des routes maritimes essentielles au ravitaillement japonais.

Les Britanniques continuent leur campagne en Birmanie, mais ils rencontrent une forte résistance et le terrain est peu avantageux pour les Alliés. On sait que des aviateurs canadiens participent à cette campagne.

Histoire



Mlle Anne Francis donne chaque mardi et jeudi soir à 5 h. 15 au poste de Radio-Canada une causerie sur l'histoire.

6 mois d'exemption d'impôt aux vétérans

OTTAWA — A leur retour au Canada après avoir servi dans des unités outre-mer en dehors de l'hémisphère occidental, les militaires dont la solde et les allocations tombent sous le coup de l'impôt canadien, recevront jusqu'à six mois d'exemption du bureau fédéral de l'impôt, a-t-on annoncé au ministère de la Défense nationale. Six mois constituent la période maximum d'exemption allouée, même si la période de service est de moins de six mois, la période d'exemption est réduite à la durée du service.

L'ordonnance ne s'applique qu'à la solde et aux allocations et non au revenu. En conséquence s'il reste dans le service, le militaire qui a droit à cette exemption en bénéficiera aux conditions plus haut mentionnées.

Lors de leur mise à leur retraite ou de leur retour à la vie civile les militaires, indépendamment de la durée ou de l'endroit de leur service, deviennent automatiquement sujets à l'impôt fédéral, est-il dit dans le communiqué.

COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Maxime Desaulniers
Rédacteur: Félix Gourbil

XVIIIe ANNEE — 1944-45 — NUMERO 20

Notes de la semaine dédiées à Monsieur Joseph Joubert, directeur de la Page du Collège en 1932-33.

Notre Cercle poursuit ses études

Mardi dernier, le 6, nous avions le plaisir d'entendre M. C. Fournier. Présenté par le P. A. Le Grand, S.J., notre visiteur bien connu nous insuffla un élan d'admiration pour notre A.E.C.F.M. Il nous rassura et nous inspira confiance.

Devant cet auditoire de jeunes, M. Fournier se rappela certains souvenirs de jeunesse. Dans une émouvante digression, il repassait ces scènes vibrantes; assemblée de 30,000 jeunes gens!

"Nous étions beaux alors! Nous étions fiers!"

Comment Mgr Langevin, "le grand blessé", sut le faire vibrer jusqu'au fond de son coeur? Son départ pour l'Ouest en 1911 l'a prouvé.

L'on s'acheminait alors dans l'Ouest vers la grande crise: 1916 se préparait. M. Fournier fut donc mêlé de près aux débats et répliques de ces tristes moments.

Que perdions-nous? Que restait-il à faire? Point par point, M. Fournier répond à ces deux questions.

Ecole normale, écoles confessionnelles, le français, tout devait disparaître. L'Association d'Education s'organise et maintient depuis lors, avec un succès continu, la religion et le français dans nos écoles. Programme scolaire avec concours au mois de mai, groupement des normaliennes, cercle pédagogique et autres activités.

Le temps avance et l'on presse de questions le conférencier. "Avec cette organisation, j'imagine, M. Fournier, que vous croyez à notre survivance?" "Quel système d'action entrevoyez-vous dans l'avenir?" — "Notre système actuel est peut-être incomplet, mais nous en avons déjà un parfait que nous attendons d'établir: cours primaire, cours secondaire et supérieur. Avec évidemment l'Ecole Normale nécessaire. Je crois à la survivance. Je vais vous répondre par une question: avons-nous survécu? Et voici qu'aujourd'hui nous venons de ramasser $53,000 pour Radio-St-Boniface. Des pauvres, des gueux ont donné, se sont saignés; c'est donc que nous voulons du français. Nous voulons vivre et nous vivrons."

René Préfontaine remercia le conférencier.

Roger Delaquis.

La fête du 2 février

Il est onze heures du soir. Le Collège est en récréation. On mange, on rit, on chante en parlant.. Qu'est-ce qui se brasse d'extraordinaire? Voici. Le Père Préfet a prononcé ce matin ses voeux solennels de Compagnon de St-Ignace. Il faut fêter l'événement. Un film français (Ceux de demain!), une adresse avec présentation d'un bouquet spirituel, une collation à la crème glacée et au gâteau, et pour le lendemain un congé du mois prolongé! Il y a là de quoi faire circuler le sang et réveiller les humeurs... des Petits et même des Philosophes. Et en effet ceux-ci s'en permettent. On s'attroupe. On rit. On chante. Et la mémoire enregistre un autre de ses souvenirs uniques de Collège.

Félix Gourbil,
Belles-Lettres.

Rêve

Rêvons d'un autre Canada.
D'un Canada digne d'amour,
Abrité sous un commun drapeau,
Où tous les coeurs battraient à l'unisson,
Enivrés d'un même désir,
Celui d'enrichir ce pays,
Qu'il nous faut aimer,
Qui est le nôtre à tous,
Qu'il nous faut aimer,
Qu'il nous faut chérir . . .
. . . D'un Canada où soient respectés
Les premiers principes de la Morale,
Où les faibles aient le droit de conserver
Leurs caractères ethniques,
Ce dépôt d'inestimable valeur
Que leur ont légué leurs pères;
Où ils ne soient pas contraints,
Pour tenter l'obtention de droits innés,
De consacrer en vain
La moitié de leur énergie;
Où tous, si différents que nous sommes,
Nous puisions à pleines mains
Dans la précieuse étagère des mentalités diverses;
Et pourtant d'un Canada, où,
De l'Atlantique au Pacifique,
Tous tant que nous sommes,
Anglais, Français, Russes,
Allemands et Polonais,
Nous nous donnions la main
Nous écriant ensemble,
Les yeux avivés d'un même sentiment:
"Nous sommes Canadiens"!
. . . D'un Canada riche et puissant,
Riche de l'abnégation de ses chefs,
Riche de ses familles,
De ses familles nombreuses et joyeuses,
Riche de ses mamans,
Riche de ses papas,
Riche de la vaillance de ses fils et de ses filles,
Vaillance au devoir, vaillance à la souffrance,
Riche de son corporatisme
Basé sur la charité chrétienne,
Riche de son idéal toujours plus noble . . .
Rêvons d'un Canada
Qui inscrit sur ses plaines sans bornes,
Ses imposantes montagnes
Et ses fleuves grandioses,
Une histoire simple et belle,
Que pourront feuilleter avec leur sourire ingénu,
Et non une teinte de rougeur au front,
Ou une larme dans l'oeil et dans la voix,
Mes petits enfants
Des siècles à venir.
La menace, elle est terrible,
Nous, la nouvelle génération,
La jeune génération,
Allons-nous le suivre
Ce sillon maudit
Qui nous est indiqué?
Sommes-nous fiers d'être Canadiens?
Avons-nous une patrie?

Marcel Pilloud
Philosophie I

Hiver

Je veux un hiver changeant. Au début, je veux une couche de neige. Juste assez pour ensevelir l'automne. Je veux voir le chasseur, point noir dans mon désert blanc. Je veux le voir sur mon immense plaine haletant et se frottant les mains.

Puis vers Noël je décorerai les sapins et les arbres de mes bois Je graverai dans les vitres des formes arborescentes. Je veux pour les fêtes un froid boréal. Je veux entendre crisser les lisses sur la neige durcie. Je veux qu'on se hâte, qu'on se couvre de linge et qu'on chauffe les maisons.

Je veux un froid planant comme la solitude d'une cathédrale déserte.

Je garderai mes chutes de neige pour février et mars. Pour prolonger ce chatouillement de la neige contre les fenêtres, sur les toits et dans mes bois, je leur enverrai des tempêtes. Je lancerai mes vents dans cet amoncellement et je le fouetterai à la tête des Manitobains. Je remplirai leurs routes, leurs bois, leurs fourrages sous d'immenses bancs de neige. Et tout cela pour m'amuser. J'aime voir tomber la neige au mois de mars. Et le souvenir me reste jusqu'à l'été.

Henri Perron,
Belles-Lettres.

Mon camarade préféré

Mon camarade préféré s'appelle . . . Il est en Syntaxe. Agé de 15 ans, il est assez grand pour son âge. Son visage au teint pâle est aussi mince. Il porte une épaisse chevelure blonde sur un front haut qui semble fait pour aller avec son nez écrasé et deux petits yeux bleus enfoncés. On peut le voir avec un sourire aux lèvres fines et retroussées. Son corps est assez bien proportionné et ses épaules solides expliquent sa force. Au bout de ses bras souples pointent des mains délicates aux doigts fins et alongés.

Il est gai, aimable et prêt à rendre service à n'importe qui. Sa voix est agréable et sympathique. Brave et travaillant, tranquille, franc et doux, je ne finirais pas si je voulais vous dire toutes ses qualités.

Il aime bien la lecture, mais il ne mettra pas ses devoirs de côté pour lire un livre d'histoires .

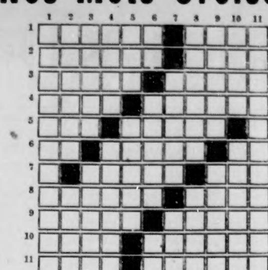
On le voit la semaine en pantalons et gilet propres, bien brossés; et le dimanche il porte un habit bleu avec une chemise blanche.

En récréation, il n'y a pas de parties qu'il manque. On pourrait aussi dire qu'il est très honnête dans ses jeux. Il faut pourtant que je lui trouve des défauts. Mais j'avoue qu'ils sont rares. Il est vrai qu'il se fait un plaisir d'agacer les plus petits que lui, et qu'il a aussi d'autres petits défauts, mais pas de gros. Et j'espère qu'il finira par se corriger de ceux dont il souffre.

Alors je vous laisse deviner quel est mon meilleur ami!

Guy Beaudry,
Eléments latins A.

Nos Mots Croisés



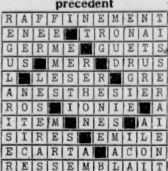
HORIZONTALEMENT

1—Personne descendant d'un ancêtre commun — Mot anglais signifiant arrête.
2—Successeur d'Elie — Corps simple d'un gris bleuâtre.
3—Signe haussant d'un demi-ton la note qu'il précède — Courber, fléchir.
4—Mère de la sainte Vierge — Fait le bruit que cause la toux.
5—Venus au monde — Vase en forme de cruche.
6—Féminin de ton — Note valant la moitié d'une blanche — Métal précieux.
7—Carreau de terre cuite — Petite pomme rouge.
8—Argument composé de suite de propositions liées entre elles — Ainsi soit-il.
9—Action de recueillir les aumônes — Corindon granulaire fort dur.
10—Boites pour recueillir les bulletins de vote — Soudât de l'acier à du fer.
11—Suit une action en justice — Qualité de ce qui est dur.

VERTICALEMENT

1—Qui sent le pédant.
2—Ligne dont le premier mot est rentré — Mammifère carnivore.
3—Bagatelles — Rivière d'Angleterre.
4—Crochet de fer — L'espace d'une nuit.
5—Venue au monde — Coffret de bois, de carton.
6—Equerre — Carreau de terre cuite — Préposition latine (à, vers, pour).
7—Fruit du poirier — Ancien bouclier.
8—Poisson physostome — Qui a une saveur rude et désagréable.
9—Ancienne mesure de longueur — Qui a une saveur rude et désagréable.
10—Petits poèmes lyriques — Soumit à une opération chirurgicale.
11—Etat de celui qui est étranger dans un pays.

Solution du problème précédent



R	A	F	F	I	N	E	M	E	N	T
E	N	E	E	■	T	R	O	N	A	I
G	E	R	M	E	■	G	U	E	T	S
U	S	■	M	E	R	■	D	R	U	S
L	■	L	E	S	E	R	■	G	R	E
A	N	E	S	T	H	E	S	I	E	R
R	O	S	■	I	O	N	I	E	■	A
I	T	E	M	■	N	E	S	■	A	I
S	I	R	E	S	■	E	M	I	L	E
E	C	A	R	T	A	■	A	C	O	N
R	E	S	S	E	M	B	L	A	I	T

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

Orphelinat et Institut agricole

(Suite)

Donc — en 1912 — huit ans après l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur dans l'ouest, l'orphelinat agricole quittait Makinak (175 milles au nord de Winnipeg) et venait s'établir à Otterburne, trente (30) milles au sud de Winnipeg-St-Boniface. De routes il n'y en avait point, du moins dans le style de nos jours. Les fondateurs de la Maison St-Joseph à Otterburne, bien plus que les autres colons, ont connu le **gumbo**, parce que le ravitaillement, en tous genres de besoins de l'orphelinat et de la ferme, les obligeait très souvent à franchir la distance qui nous sépare de la ville. Par bonheur, on avait le train. Pas toujours bien ponctuel, mais plein de bonne volonté et, là, tout près, grâce à une passerelle jetée sur la Rivière-aux-Rats.

La grande, l'immense maison se bâtit, s'allongea, s'élargit. Ajoute par ici, ajoute par là. L'étonnement était général, on n'y comprenait rien à ce régime de religieux qui construisaient quand les autres, ou du moins tant d'autres, couvaient la banqueroute . . .! Les orphelins se tassaient; les patronés (anciens pensionnaires) revenaient à l'Alma Mater quand ils avaient perdu leurs **jobs** ou qu'ils ne trouvaient plus d'emploi. En 1922, les Petites Missionnaires demandèrent leur place aux pieds de Saint-Joseph; nous y reviendrons. L'Oeuvre de prières se développait rapidement.

Jadis, à Makinak, la petite chambre du Frère Louis Gareau était bien suffisante à la correspondance. Maintenant, c'est un bureau d'une dizaine de pièces avec armoires et casiers pour milliers et milliers de fiches, tables à dactylographes, bibliothèques, sans parler des réserves d'objets de piété, de feuillets de propagande, etc., etc. . . J'allais oublier la salle de l'imprimerie, et la chambre du Père Cousineau transformée en atelier; et la demi-douzaine de Petites Missionnaires au service du Bureau, sans lesquelles nous ne pourrions convenablement répondre aux pieuses demandes du Culte perpétuel, du Bouquet spirituel, de l'Oeuvre des Agonisants, de la Consécration des enfants et de l'Assurance des récoltes.

L'Orphelinat est devenu un "collège" où les orphelins conservent le premier droit, quelle que soit leur indigence. Quatre-vingt-dix-huit (98) élèves nous sont venus depuis le 6 septembre 1944. Dix (10) sont repartis. De ces dix, deux seulement nous ont paru n'avoir pas de bonnes raisons de nous quitter. C'est merveille. Le chiffre de présence dépasserait aujourd'hui cent cinquante (150) si nous avions pu admettre tous ceux qui nous ont demandé leur admission. Outre que nous avons dû refuser les élèves du troisième grade, nous exigeons que tous nos candidats connaissent au moins le français de conversation. A partir du premier février 1945, la pratique du français est obligatoire en récréation au même chef que la politesse.

En retraite. Du dimanche soir, 28 janvier, au dimanche matin, 4 février, sous la direction du R. P. Veilleux, O.M.I., Supérieur du Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, quinze des vingt-deux Clercs de Saint-Viateur attachés présentement à la Maison St-Joseph ont suivi les exercices de leur retraite annuelle, selon les règles strictes des retraites fermées.

UN PEU D'HISTOIRE

Le professeur — Maintenant parlons un peu des grandes batailles de Russie. Qui régnait à ce moment-là?

L'élève — Un froid intense.

NOTRE FEUILLETON

L'EXILÉE

Par DELLY

NUMERO 8

Le prince Milcza entra doucement, il s'assit et se mit à lire jusqu'au moment où Karoly se réveilla. Il se retira alors, emportant l'enfant un peu ensommeillé encore, et qui répétait en adressant à Myrtô de petits signes de main:

— Je vous aime, Myrtô. Vous viendrez vous amuser avec moi, vous me direz des histoires. J'aime beaucoup les histoires...

Lorsque la porte se fut refermée sur le prince, le silence régna encore un moment dans le salon. Puis Renat se leva, s'étira brusquement et s'élança au dehors en murmurant:

— Je n'en peux plus!

Irène sortit un mouchoir de batiste et l'appuya contre son front en disant d'une voix dolente:

— J'ai une atroce migraine! C'est une chose horriblement fatigante d'avoir à se surveiller ainsi, quand on sait qu'un mot, un simple mouvement peut être l'objet de critiques sévères... et injustes.

— Irène! dit la comtesse avec un coup d'oeil plein d'effroi vers la porte.

— Voyons, maman, vous n'allez pas supposer que le prince Milcza écoute au trou de la serrure! répliqua la jeune fille avec un petit rire ironique.

— Mais un domestique peut entendre, mon enfant!... Et si jamais un mot pareil arrivait à ses oreilles!... Tu ne veilles pas assez sur tes paroles, Irène.

— C'est quelquefois plus fort que moi, maman. J'ai des moments de révolte, voyez-vous... Allons, je vais imiter Renat en faisant un petit tour dans le parc pour me calmer les nerfs... Vous aussi, Myrtô? dit-elle en voyant la jeune fille se lever.

— Non, je vais faire une prière à la chapelle, Irène.

Une petite lueur ironique et quelque peu méchante passa dans le regard d'Irène. Elle sortit en même temps que Myrtô, et, dans le corridor, posa une seconde sa main sur le bras de sa cousine.

— C'est cela, allez prendre des forces, Myrtô, car, ou je me trompe fort, vous aurez sous peu à déployer toute votre patience et votre... comment dirais-je? votre humilité. Karoly vous a en grande faveur... Or, vous saurez ce qu'il en coûte de posséder la faveur de Karoly.

— Que voulez-vous dire, Irène? fit Myrtô en la regardant avec surprise.

— Vous le saurez bientôt... et je souhaite charitablement que votre esclavage ne dure pas plus longtemps que le mien.

Elle se mit à rire d'un air moqueur et s'éloigna, laissant Myrtô stupéfiée et perplexe.

CHAPITRE 5

Le lendemain matin, en sortant de la chapelle, Myrtô trouva à la porte Constance, la femme de chambre parisienne de la comtesse Zolanyi, qui l'informa que sa maitresse désirait lui parler.

Myrtô, un peu surprise, la suivit jusqu'à l'appartement de la comtesse. Celle-ci était encore couchée. Elle tendit la main à la jeune fille en s'écriant:

— Arrivez vite enfant! Mon fils vient de m'envoyer un mot... Du reste, je m'y attendais, après ce qui s'est passé hier. Il parait que l'enfant n'a fait que parler de vous toute la soirée, et ce matin encore, à peine éveillé. Le prince demande donc que vous passiez la matinée et l'après-midi près de son fils.

— Si cela peut faire plaisir au pauvre petit, certainement... Mais j'ai ce matin la leçon de Renat...

La comtesse leva les mains au ciel.

— Il s'agit bien de Renat! Karoly vous veut près de lui, le prince Milcza ordonne que nous nous rendions au désir de l'enfant — car le mot "demander" ne signifie pas autre chose sous sa plume ou dans sa bouche, il faut vous mettre cela dans l'idée, Myrtô. Ni vous, ni moi ne sommes laissées libres de refuser... Allez donc vite rejoindre l'enfant. Vous le trouverez dans le parc, près du petit temple grec. Par ordonnance médicale, il passe là toutes ses journées dès que le temps le permet. Emportez un livre, un ouvrage pour ne pas trop vous ennuyer... Ciel! j'allais oublier! Mon fils demande que vous ne mettiez pas une robe noire, il n'aime pas à voir de couleurs sombres près de l'enfant.

— Mais je ne peux pas... je suis en grand deuil! murmura Myrtô.

La comtesse eut un geste d'impatience.

— Mettez une robe blanche quand vous irez près de Karoly vous la quitterez ensuite. Je vous le répète, il n'y a pas à discuter une demande ou un désir du prince Milcza. Dépêchez-vous, l'enfant vous attend avec impatience.

Myrtô regagna sa chambre, elle sortit une des robes blanches qu'elle portait à Neuilly. Des larmes lui montèrent aux yeux tandis qu'elle s'en revêtait, au souvenir de celle qui avait toujours voulu la voir habillée ainsi. Elle s'était pliée, par affection filiale, à cette exigence puérile et souvent gênante. Aujourd'hui, une autorité étrangère lui imposait la même obligation, et elle venait d'éprouver soudain la très vive sensation de sa position dépendante, en entendant la comtesse lui faire nettement comprendre qu'elle ne pouvait songer seulement à discuter l'ordre dont elle était l'objet.

Cependant, l'âme fière et énergique de Myrtô ne se serait pas soumise si facilement s'il ne s'était agi d'éviter peut-être une impression désagréable à un enfant malade. Pour un motif de ce genre seulement, elle pouvait faire trêve extérieurement au grand deuil dont son coeur ressentait encore le douloureux brisement.

Une demi-heure plus tard, elle pénétrait dans le parc. Elle ne connaissait pas encore le temple grec, dont les jeunes comtesses évitaient soigneusement l'approche. Aussi s'arrêta-t-elle, charmée, devant la petite merveille qui se dressait au fond d'une vaste clairière. Sur le feuillage environnant, le temple de marbre s'élevait, tout blanc, d'une pureté de lignes idéale. A droite entre les arbres, étincelait l'eau bleue d'un petit lac sur lequel voguaient quelques cygnes.

Au bas des degrés du péristyle, le petit Karoly était étendu sur une chaise longue. A quelques pas de là, Marsa, la servante qui était son ancienne nourrice, travaillait à une broderie. Plus loin, sur un des degrés, était assis un garçonnet d'une dizaine d'années, petit blond à l'air craintif et rêveur, vêtu d'un riche costume hongrois.

Karoly tourna la tête, il aperçut Myrtô et jeta un cri de joie en tendant les bras vers elle.

— Oh! venez vite, Myrtô!... Je suis content!

Emue de cette joie enfantine, elle s'assit près de lui, et, tendrement, caressa la petite tête qui s'appuyait contre son épaule. Le petit garçon, ravi, répétait:

— Je suis content!... je suis content!... Et vous avez une robe blanche! Je n'aime pas le noir, c'est vilain, c'est triste!

Il fallut que Myrtô lui racontât une histoire. Puis, fatigué, il s'endormit, appuyé contre la jeune fille. Celle-ci, n'osant faire un mouvement dans la crainte de l'éveiller, demeura inactive, en apparence du moins, car intérieurement, elle priait pour les âmes qui l'entouraient, pour ce pauvre petit être si frêle dont la faiblesse et l'affection spontanée faisaient vibrer les instincts de tendresse maternelle très développés dans son coeur. Les petits enfants du patronage de Neuilly savaient ce qu'il y avait pour eux de douceur, de dévouement, d'aimable gaité chez "la chère mademoiselle Myrtô", et ce fils de prince, ce petit magnat l'avait deviné aussitôt dans le seul regard de Myrtô.

Karoly s'éveilla au moment où apparaissait le maitre d'hôtel suivi de plusieurs domestiques portant une table et les éléments d'un couvert. Lorsque le temps était beau, le prince et son fils prenaient leur repas ici, ainsi que Karoly l'apprit à Myrtô.

— Et vous allez aussi déjeuner avec nous, Myrtô, dit l'enfant en lui prenant la main.

— Oh! mais non, mon chéri, cela ne se peut pas! dit-elle vivement. Je déjeune avec votre grand'mère et vos tantes...

— Si, si, je le veux! et papa le voudra aussi, si je lui demande.

— Voyons, soyez raisonnable, mon petit Karoly, dit doucement Myrtô. Je reviendrai aussitôt après, je vous le promets.

Elle s'éloigna, ne sachant trop si elle avait réussi à persuader l'enfant.

La comtesse et ses enfants se trouvaient déjà à table, lorsqu'elle entra dans la salle à manger, Irène, tout en l'enveloppant du coup d'oeil jaloux qui lui était coutumier envers cette trop jolie cousine, demanda ironiquement:

— Vous êtes-vous bien amusée, Myrtô?

— Le devoir est rarement un amusement, répondit Myrtô avec froideur. J'ai été simplement heureuse de donner un peu de contentement à ce pauvre petit malade.

— Ah! si vous avez des instincts de soeur de charité, tant mieux pour vous! dit Irène. Ils ne seront pas de trop en la circonstance.

— Mais, Irène!... mais, Irène! s'écria la comtesse d'un ton mécontent.

— Eh bien! maman, qu'est-ce que je dis de si terrible? riposta la jeune fille. Myrtô ne tardera pas à s'apercevoir de la vérité de mes paroles, et peut-être sa belle sérénité ne durera-t-elle pas longtemps... Je vous crois un peu présomptueuse, Myrtô. Nous verrons si vous aurez même ma résistance...

Elle jeta un coup d'oeil autour d'elle, et, voyant que les domestiques étaient en ce moment éloignés, elle se pencha vers Myrtô.

— ...Il y a deux ans, c'était sur moi que l'enfant avait jeté son dévolu. Il ne fallait pas que je le quitte de la journée, je devais me plier à tous ses caprices, rire lorsqu'il le voulait, demeurer à d'autres moments de longues heures inactive et immobile. Quand ma mère se prépara à partir pour passer comme de coutume l'hiver à Vienne, le prince déclara que je resterais à Voraczy, pour tenir compagnie à Karoly. Ce que j'ai pleuré en les voyant tous partir!... Mais il fallait paraitre gaie devant l'enfant et devant son père, supporter sans broncher une perpétuelle contrainte, un ennui dévorant. Je tombai malade, le prince dut alors me renvoyer à Vienne. Mais il ne m'a jamais pardonné cela.

— Il est inutile de décourager d'avance Myrtô en lui racontant toutes ces choses, dit la comtesse d'un ton désapprobateur. D'ailleurs, elle est peut-être plus patiente que toi...

L'entrée d'un domestique fit changer la conversation... Myrtô, le déjeuner fini, se dirigea de nouveau vers le temple grec. Karoly l'accueillit avec les mêmes démonstrations de joie, et il fallut commencer aussitôt une grande partie d'une sorte de jeu d'oie qui passionnait l'enfant. Un troisième partenaire se joignit à lui et à Myrtô. C'était Miklos, le petit Hongrois, fils d'un ispan du prince, qui était attaché au service et à l'amusement de Karoly.

Myrtô s'aperçut alors que le petit prince n'était pas toujours l'enfant doux et facile qu'il s'était montré le matin. Fantasque et volontaire, facilement maussade, il était un vrai petit tyran pour Miklos, humble et soumis devant lui. Un moment, sans raison, sa main s'abattit sur le visage du petit serviteur. Myrtô s'écria vivement:

— Oh! Karoly, comme c'est mal, cela! Vous n'êtes pas gentil du tout!

La nourrice interrompit son ouvrage et la regarda avec effarement, le petit Miklos demeura un instant bouche bée, et Karoly ouvrit de grands yeux en s'écriant:

— Mais, Myrtô, il n'y a que papa qui ait le droit de me gronder!... Et vous, vous êtes là pour m'amuser, pour me dire de belles histoires. Racontez-m'en une... Va-t-en, Miklos, je ne veux pas que tu entendes!

(A suivre)

L'Exilée, par M. Delly, a été publié en livre par Les Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, et est en vente dans toutes les bonnes librairies au prix de $1.00.

Sur un porte-avions pendant le raid de Sigli



Photo prise à bord d'un porte-avions britannique pendant le raid accompli contre le centre ferroviaire japonais de Sigli. La photo permet de voir vingt-six avions prêts à décollage, et un réservoir d'essence.

Le centenaire d'une coopérative

(Suite)

Vers la fin du dix-huitième siècle, il y avait au Canada des Sociétés plus ou moins coopératives d'agriculture, mais la plupart n'étaient pas incorporées et s'intéressaient à l'amélioration des méthodes de production plutôt qu'à faire des affaires pour leurs membres. Il est fait mention dans certains écrits de l'organisation à Boston d'un cercle d'achat qui peut avoir eu des succursales au Canada. Ce cercle date de l'ouverture du magasin des pionniers de Rochdale en Angleterre. La coopération comme nous l'entendons aujourd'hui au Canada date de l'organisation d'un magasin coopératif à Stellarton, Nouvelle-Ecosse, en 1861, et de la formation au Canada de succursales de la "American Grange" peu après 1870. Les compagnies mutuelles d'assurance-feu, les fromageries et beurreries coopératives s'établirent à partir de ce moment.

Avant 1900 le plus clair de ce développement était essentiellement local; il se fit cependant des tentatives, plus ou moins réussies, de réunir des représentants de "Granges" locales et de coopératives agricoles pour discuter les problèmes communs. Grâce à l'expérience acquise, une extension rapide de l'activité se produisit, particulièrement dans la vente de produits agricoles. Ceci arriva après l'organisation des grandes coopératives de grains de l'Ouest, au début du 20e siècle. Les United Fruit Companies de la Nouvelle-Ecosse, Okanagan United Growers de la Colombie-Britannique, United Farmers' Co-operative Company of Ontario et la Coopérative fédérée de Québec furent parmi les grandes organisations coopératives fondées en dehors des provinces des Prairies. En 1900, un Canadien fonda la première Caisse populaire sur le continent de l'Amérique du Nord, à Lévis, Québec, et à la fin de 1943, il y avait environ 1,800 coopératives de crédit fonctionnant au Canada. Le développement des magasins coopératifs de campagne a été plutôt restreint, la Coopérative anglo-canadienne la mieux réussie a été celle des mines de Sydney, Nouvelle-Ecosse, organisée en 1906. Après quarante années de fonctionnement, cette coopérative distribue à ses membres des marchandises pour une valeur d'un million et demi de dollars par an. En ces dernières années la coopération des consommateurs urbains a eu une tendance à augmenter au Canada à cause du marasme des affaires vers 1930, du développement des coopératives rurales d'achat qui ont démontré le service que peut rendre l'achat coopératif à la ville comme à la campagne, et de l'instruction du consommateur. La plupart de ces coopératives récemment organisées fonctionnent bien.

Les coopératives canadiennes abordent presque tous les domaines de la production et de la consommation, ainsi que les services complémentaires qui affectent notre vie quotidienne. Les renseignements recueillis par la Division de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture donnent le nombre de coopératives actives en 1942-43 dans les différents domaines: produits laitiers, 446, fruits et légumes, 161; grain et semence, 105; bestiaux, 225; volailles, 194; miel, 6; produits de l'érable, 7; tabac, 10; laine, 7; fourrure, 2; bois d'oeuvre et bois de chauffage, 7; produits alimentaires, 518; vêtements et meubles, 229; produits pétrolifères et accessoires d'automobile, 500; fourrages, engrais chimiques et substances de pulvérisation, 625; machines et matériel, 125; charbon, bois et matériaux de construction, 413; unions de crédit, 1,780; associations de pêcheurs, 67; assurance agricole mutuelle, 400; service de téléphone, 2,387; soins d'hôpitaux, 60; différents marchés, 14; différents commerces, 535; ainsi que plusieurs coopératives de divertissement et de récréation, transport par autobus, construction de maisons, restaurants, maisons de pension, services d'enterrement et de funérailles et autres. Il n'a pas encore été possible de dresser une liste complète de toutes les coopératives inscrites ou fonctionnant au Canada, mais le groupement qui précède indique un développement étendu dans de nombreuses voies. En outre un certain nombre de ces sociétés ont plusieurs lieux d'affaires et couvrent toute une province ou plusieurs provinces. Beaucoup d'entre elles sont membres des coopératives internationales.

(à suivre)

LEVURES DE MIEL

Ce sont les levures qui causent la fermentation du miel. On peut détruire toutes les levures par l'application de chaleur. Une chaleur de 140°F. produit une stérilisation, commerciale en 30 minutes; une chaleur de 176°F. produit une stérilisation immédiate, dit l'apiculteur fédéral.

SUR LA FERME

La semence propre est une garantie de bonne récolte

S'il est une chose importante pour un cultivateur, c'est bien la propreté de la semence. Le temps des semailles reviendra bientôt — il revient toujours avec une rapidité surprenante. Le bon cultivateur a soin de faire nettoyer sa semence et d'en faire éprouver la germination avant le printemps.

Il y a beaucoup de gros établissements de nettoyage bien outillés pour les semences au Canada mais il y a des cultivateurs qui se trouvent trop loin de ces établissements et qui doivent nettoyer leur semence eux-mêmes. Le cribleur ordinaire de la ferme fait un bon travail.

Quand on peut faire monter la semence du cribleur jusqu'à un coffre par-dessus tête, les opérations de nettoyage et de manutention sur la ferme sont grandement facilitées. Du coffre, la semence redescend par des tuyaux au cribleur, pour être soumise au deuxième nettoyage. Il est presque indispensable de faire passer la semence deux fois par le cribleur et souvent même trois fois pour faire un bon travail. Si la semence doit être nettoyée une troisième fois on peut la faire remonter à un deuxième coffre par-dessus tête d'où elle descend par des conduites au cribleur à l'étage inférieur. Il est toujours essentiel que le grain passe en couche mince sur les cribleurs sinon il serait impossible de bien séparer les petits grains des graines de mauvaises herbes.

Le crible supérieur ou crible émotteur du cribleur doit être tout juste assez gros pour laisser passer le grain. La dimension des cribles est réglée par la dimension et la forme des semences à nettoyer.

L'emploi de graines de semences propres, bien nettoyées est la meilleure forme d'assurance sur la récolte. Quand la graine est propre, la production est plus forte, de même que les profits. Pour que votre semence soit prête pour les semailles du printemps, nettoyez-la maintenant sans plus attendre.

LE CRI DU CRI-CRI

Le grillon ou cri-cri produit son cri caractéristique en soulevant ses élytres bruns parcheminés par-dessus son corps et en les frottant l'un contre l'autre dans un mouvement rapide de scie.

Les investigations sur la rouille du blé ont rapporté de gros dividendes

Le contribuable canadien retire tous les ans un dividende de 1300 pour-cent sur l'argent placé dans les recherches sur la rouille du blé. Le Dr J. H. Craigie, le botaniste du Dominion, dit qu'en cultivant des blés résistants à la rouille, les cultivateurs du Manitoba et de l'Est de la Saskatchewan ont augmenté leur revenu annuel de $27,242,000 pendant la période allant de 1939 à 1943, et que ce montant représente plus de treize fois la somme totale que le Canada a dépensé sur le développement et l'introduction de ces blés améliorés.

Le Dr Craigie cite cet exemple dans le dernier numéro de "Scientific Agriculture" comme preuve des avantages que le public canadien a tirés des recherches en agriculture. Il estime que si les variétés actuelles de blé résistant à la rouille avaient été cultivées au Manitoba au cours des seize années de 1916-1928, 1930, 1935 et 1937, le rendement par acre aurait été de 5.17 boisseaux plus élevé que celui que l'on a obtenu des variétés prédisposées à la rouille qui ont été cultivées pendant ces années-là. En d'autres termes, la perte annuelle moyenne en production de blé pendant ces saisons a été d'environ 14,123,000 boisseaux, représentant une valeur de $16,806,000. De même dans l'Est de la Saskatchewan si les variétés actuelles résistantes à la rouille avaient été cultivées au cours des mêmes années, 1916-1928, 1930, 1935 et 1938, le rendement moyen par acre aurait été de 3 boisseaux plus élevé. Il y aurait eu une augmentation annuelle de 26,878,000 boisseaux dans la production de blé et un augmentation de $30,641,000 dans le revenu de la ferme. La perte totale d'argent dans la région sujette à la rouille de l'Ouest du Canada pendant cette saison a donc été d'environ $47,447,000.

"Un grand nombre de recherches sont actuellement en voie d'exécution au Canada mais presque toutes sont constamment retardées par le manque de fonds.

"Les recherches agricoles dépendent de l'appui du gouvernement et l'appui qu'un gouvernement peut donner dépend à son tour de la demande du public pour ces recherches et du bon vouloir des contribuables qui fournissent les fonds pour ces recherches", écrit le Dr Craigie.

Pour sauver plus de porcelets par portée

La première précaution et la plus essentielle de toutes pour que la production porcine soit d'un bon rapport, est de réduire les pertes de gorets avant ou après le sevrage. Chaque porc que l'on sauve aide à augmenter la production de bacon, et chaque porc élevé jusqu'au poids de 200-215 livres vaut 120 livres de bacon de plus pour la Grande-Bretagne, dit M. H-E. Wilson, de la Station expérimentale de Lacombe, Alberta.

Une portée moyenne de 10 porcs peut produire environ 1200 livres de bacon pour l'exportation sous forme de flèches Wiltshire. On estime que sur 10 porcs mis-bas, quatre meurent avant d'atteindre le poids du marché et la plupart de ceux-ci meurent avant l'âge du sevrage; la quantité de bacon qui pourrait être exportée en Grande-Bretagne est ainsi réduite de moitié. C'est là une perte que tout le monde voudrait pouvoir éviter, aussi bien les cultivateurs que la Nation, à l'époque où les vivres ont une telle importance.

Une des premières mesures à prendre pour prévenir ces pertes est de fournir un bon logement aux truies qui mettent bas pendant l'hiver et le commencement du printemps. Quand le parquet est froid, les gorets qui viennent de naitre se refroidissent et beaucoup d'entre eux meurent. On devrait fournir de la chaleur artificielle sous forme d'un poêle éleveuse d'une porcherie chauffée ou de réchauds électriques.

Le manque d'hygiène dans le parquet ou la loge est sans doute aussi la cause d'une bonne partie des pertes. On devrait toujours avoir soin de récurer la loge avec de l'eau bouillante et de faire suivre avec une forte solution de lessive (1 livre de lessive par 30 gallons d'eau tiède). En faisant ainsi on détruira les oeufs de toutes les espèces de vers ainsi que toutes les formes de bactéries qui produisent des maladies.

Une autre pratique utile, suivie par la Station expérimentale de Lacombe, est celle qui consiste à mettre la truie dans son parquet environ une semaine avant l'époque de la mise-bas pour qu'elle ait une chance de s'habituer à la vue et à l'odeur de son nouveau logis. On devrait aussi mettre dans la loge une petite quantité de litière, de préférence de la paille hachée. Plus la truie est grosse et grasse, moins il faut de litière. Un garde-corps formé d'un morceau de 2" par 4" ou d'une petite perche placée à peu près à 8" au-dessus du plancher et à 6" des murs des côtés, empêchera les porcs d'être écrasés par leur mère.

Epreuves d'exportation

En raison de l'importance des exportations de fruits et de légumes secs du Canada, le Ministère fédéral de l'Agriculture a fait, en ces dernières années, l'inspection des stocks de ces légumes au Canada pour prévenir les pertes causées par ces insectes nuisibles. On donne une attention toute spéciale au maintien des bonnes conditions sanitaires dans les fabriques et les magasins.

Pour prévenir l'anémie chez les gorets

Chez les portées qui viennent au monde de bonne heure, l'anémie est une cause fréquente de mortalité pendant les quatre premières semaines. Elle est causée par un manque de fer dans le lait de la mère. On la prévient en donnant aux gorets du fer réduit quand ils ont l'âge de 72 heures et une fois par semaine par la suite, jusqu'à ce qu'ils mangent de la nourriture solide dans l'auge. Mettez au fond de la langue de chaque goret autant de fer réduit que l'on peut en placer sur une petite pièce de 5 cents. Un autre moyen moins direct de prévenir l'anémie est de mettre tous les jours dans le parquet une bonne provision de gazon d'herbe propre.

MARISE DUCLAU et sa famille — Plans pour l'avenir. — Par McEvoy et Striebel







Petites Annonces

A LOUER—2 chambres meublées. Pas d'enfants. S'adresser à 318, rue Hamel. Téléphone 203 350. C.

A VENDRE—Un rucher de 70 ruches, avec chasse-reines. $250.00. S'adresser à 333, rue Bourgeault, St-Boniface. 47P.

A VENDRE—Bungalow de 6 chambres, situé au Fort Rouge, près de l'école et de l'église. Corridor central (central hall plan); planchers et boiseries en chêne; chauffage à eau chaude. En bonne condition. Prix, $5,750. Nous avons aussi de bonnes maisons à vendre à St-Boniface. S'adresser à R.-F. Rebiffé, Standard Realty, 601, édifice Confederation Life, 457, rue Main. Téléphone 98 353.

VEUF de 47 ans, demeurant sur petite ferme avec garçon de 15 ans et fille de 3 ans, désire ménagère de n'importe quel âge, avec ou sans enfants. Donner détails et salaire désiré, en écrivant à M. Evariste Aeck, Carlton, Sask. 44P.

TERRES A VENDRE — ½ section de terre roulée, 200 acres en culture dont 120 en jachère, clôturé. 40 acres en pâturage avec source. 3 milles de la gare, magasin et bureau de poste, 1½ mille de l'école, 6 milles de l'église. Prix, $8.00 de l'acre.
Autre ½ section, toute en culture, moitié en jachère. 160 acres clôturées, petite maison, grainerie et grande étable. 1½ mille de la gare, magasin, bureau de poste et école. 8 milles de l'église, dans un centre canadien-français sur grand chemin (highway). Prix, $5,500.00, dont la moitié comptant. Terrain qui convient pour la culture au tracteur. Vendra aussi machines et chevaux. S'adresser à M. P.-J. Carrobourg, Coderre, Sask.

FERME "LAKEVIEW" A VENDRE— District de Mattes, Sask. 55 milles au nord-ouest de Prince-Albert, Sask. Highway no 3, gravelé. 5 milles à l'est de Debden, Sask. Centre canadien-français. Ferme composée de 1,600 acres, dont 640 en pâturage loué. Plus de 400 acres en culture. Terre de qualité excellente. Ce district n'a jamais manqué de récolte. ½ mille de l'élévateur, gare, bureau de poste, fromagerie et magasin général. Les bâtisses ont coûté au delà de $20,000 sur cette ferme, construites depuis 1935. Le tout est offert pour $20,000. comptant. District pour culture mixte par excellence. Pour plus amples renseignements, écrivez à M. Omer Demers (propriétaire), Mattes, Sask. 45P.

A VENDRE—Maison de pension de 16 chambres, meublées. S'adresser à 369, avenue Provencher, St-Boniface. Téléphone 203 091.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Hutton Post Office, Man. T.F.

AVIS

Il ne nous est pas permis, pour aucune raison, de divulguer par téléphone, ou à nos bureaux, le nom des personnes qui font usage des boîtes pour leurs annonces. Les personnes intéressées doivent communiquer avec nous uniquement par lettre.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

Les Dames de Ste-Anne ont organisé la partie de cartes de dimanche dernier.

1ers prix et "pool": Mme R.-A.-L. Mercier, Mlle A. St-Godard et M. J. McCallum.

Prix d'entrée, Mme J. Gagnon.

Le programme récréatif fut donné par Mlle Arnal qui joua deux morceaux de piano.

Nous remercions l'artiste et les Dames de Ste-Anne qui ont organisé cette soirée.

Mariage

TALBOT-FAVERO

En l'église St-Patrice de Vancouver, C.B., fut célébré, le mercredi matin 7 février, à 9 heures, le mariage de Mlle Marie-Anne Favero, fille de M. et Mme A. Favero, de Vancouver, avec l'officier d'aviation Jean-Gilles Talbot, fils de M. et Mme P.-A. Talbot, de Winnipeg.

Mgr L. Forget bénit le mariage. Mlles Rita et Lina Favero, soeurs de la mariée, étaient filles d'honneur. Le sergent de section L. A. Sagadore, de l'aviation, était garçon d'honneur. Les huissiers étaient MM. Albert Favero et John Meilssen.

Après la messe une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée, 46 ouest, 3ème avenue.

Décès

M. HENRI-PAUL GARSEAU

M. Henri-Paul Garseau, de 118, avenue Notre-Dame Est, est décédé le vendredi 9 février. Il naquit à Trois-Rivières, P.Q., et résidait au Manitoba depuis 25 ans.

Son épouse, Mme Marie Garseau, lui survit.

Le service funèbre fut célébré en l'église du Sacré-Coeur le mercredi matin 14 février, à 9 heures.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

M. P. Coutu, de St-Boniface, avait charge des funérailles.

Au cours de l'année 1944, le mouvement de la résistance en Hollande recueillit et distribua environ $540,000 par mois aux familles des membres de l'Underground.

REINE AU CARNAVAL DE KENORA



Mlle Pat Odam fut choisie comme reine des neiges au carnaval de Kenora, récemment. Elle reçut comme prix une semaine de vacances à Chicago.

L'Avare de Molière joué par les étudiants de l'Université du Man.

Les comédies de Molière sont très rarement jouées à Winnipeg. Cette année, les étudiants de l'Université du Manitoba ont préparé celle de "L'Avare"; cette pièce, dirigée par M. Alfred Glauser,—qui jouera aussi le rôle de l'avare, Harpagon, — sera présentée par l'Alliance Française à l'Ecole Provencher, le 28 février.

"L'Avare" est peut-être de toutes les comédies de Molière celle qui contient le plus de scènes vivantes, remplies de bons mots. A part quelques passages conventionnels, comme ceux où interviennent Mariane et le Seigneur Anselme, la pièce, en général, est d'un humour constant.

Tout le comique—souvent doublé de tragique—est causé par l'avarice d'Harpagon; c'est ce vice que l'on ridiculise; une raideur que Molière fait passer par le tribunal du rire.

L'avare est attaché à son argent; c'est sa raison de vivre, le centre de ses affections. Quand il en est privé, il se sent "perdu", "assassiné". Entend-il un chien qui aboie? Il croit qu'on en veut à son argent. Ses enfants se font-ils des signes, il les soupçonne de vouloir voler sa bourse. Il est si avare, nous dit LaFlèche, qu'il ne vous dit jamais "Je vous donne", mais "Je vous prête le bonjour"; il conseille à sa bonne de "ne point frotter les meubles trop fort de peur de les user"; il veut donner à ses invités " de ces choses qui rassasient d'abord et dont on ne mange guère". Quand, voulant témoigner sa reconnaissance à Maître Jacques, celui-ci croit qu'il va lui donner de l'argent; mais quelle n'est pas sa surprise de voir qu'Harpagon ne sort que son mouchoir de sa poche.

La pièce étincelle de mille faits de ce genre; c'est du grand Molière; les traits de caractère de l'avare sont poussés un peu loin, sans doute, c'est de la caricature, mais là-dessous, quelle humanité, quelle vérité, quelle incomparable invention!

Autour d'Harpagon, sans cesse soupçonneux, tourmenté, tendu, méchant, ridiculisé, tourne tout un monde: l'ingénieux Valère qui s'est "coulé" dans la maison d'Harpagon "sous le titre de domestique" pour gagner Elise; Elise et Mariane, inquiètes et tendres; Cléante, habile, ne reculant même pas devant le mensonge ou la ruse pour tromper son père tyrannique; la femme d'intrigue Frosine, flatteuse et rouée; La Flèche, franc et emporté par une constante indignation, le bon mais colérique Maître Jacques; le digne Anselme et le bonhomme de commissaire.

Les acteurs porteront des costumes de l'époque.

Pour alléger le mouvement de cette pièce, plusieurs scènes ont été supprimées; mais l'action n'en souffre pas; et aucune des scènes qui sont considérées comme les meilleures n'ont été touchées.

L'entrée est de 35 sous.

Aviateurs français de passage à Winnipeg

Comme annoncé dans ce journal la semaine dernière, une cinquantaine d'aviateurs français recevront leur brevet de pilote à Saskatoon le vendredi 16 février et passeront à Winnipeg samedi.

Au moment où le journal va sous presse les autorités militaires n'ont pas encore répondu à notre demande d'information au sujet de l'endroit (gare) où ils arriveront, de l'heure, etc. Ces renseignements vous seront donnés par les deux grands quotidiens de notre ville vendredi.

Le R. P. Denys Jubinville, O. M.I., a bien voulu mettre à notre disposition, pour la circonstance, la salle paroissiale du Sacré-Coeur, à l'angle des rues Lydia et Bannatyne, et des autobus transporteront les aviateurs de la gare à cette salle. Des rafraîchissements et un lunch seront servis aux voyageurs en route pour les formations d'aviation française.

C'est le désir de la Fédération Française du Manitoba que vous veniez nombreux saluer vos compatriotes et causer avec eux. Ces jeunes gens recevront certainement avec plaisir et reconnaissance les présents utiles durant les longs voyages, tels que cigarettes, chocolats, bonbons, etc., que vous voudrez bien leur apporter.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

A notre dernière assemblée un bon nombre de demandes d'admission furent considérées, et nous aimerions à faire remarquer que les dernières demandes devront être reçues pour la prochaine assemblée du 22 courant. Si vous ne pouvez venir en personne, veuillez nous les faire parvenir par livraison postale. Autrement il pourra y avoir des désappointements, car nous voulons commencer nos cérémonies aux heures désignées la journée du 25 prochain. Il serait à désirer que nos frères viennent en grand nombre à l'assemblée du 22. Tel que mentionné auparavant, une carte de voyage bien en règle sera exigée pour l'initiation et il serait préférable d'y voir avant la journée même. Vous recevrez du Grand Chevalier les instructions nécessaires, mais il serait peut-être bon d'insister sur le décorum à suivre par les Chevaliers. Pour ceux qui n'ont pas encore assisté à une initiation, il serait bon de consulter un vieux frère qui vous renseignera sur les règles à suivre et les raisons importantes qui justifient ces règles. Dans une initiation, un frère mal averti peut involontairement nuire beaucoup au succès ultime de celle-ci. Nous demandons donc votre entière coopération en ces matières, afin de faciliter le gros travail de nos officiers, conférants ou autres.

• • •

Gus se démenait comme une anguille et réussit à "s'en laver les mains" et passer le tout au frère J.-B. P. qui accepta de bonne grâce. Bravo, les jeunes! Nous savons que ce dernier fera du bel ouvrage et que personne ne devra mourir de faim.

• • •

Le frère Jos. R., l'éminent laitier, avec ses gestes comiques et ses saillies joyeuses, nous fait penser à Zasu Pitts. Il faut avouer que tout en plaisantant il vous passe de solides idées. Moi aussi, Jos., je crois qu'on aurait dû charger un prix nominal afin d'éviter un "stampede".

• • •

Souhaits de prompt rétablissement au frère Adjutor Couture.

• • •

Prêcher l'unité et la pratiquer intégralement, c'est deux. La pratiquer demande de l'abnégation, des sacrifices personnels, parfois, pour le bien de l'Ordre. Notre système démocratique d'élections fait que l'officier d'aujourd'hui devient souvent le simple membre de demain. S'il devait alors bouder sous sa tente et s'abstenir de se rendre à nos assemblées, que deviendrait l'unité? A l'honneur de notre Conseil nous devons dire que nos officiers et ex-officiers comprennent bien le principe. Souhaitons qu'il en soit toujours ainsi pour tous nos Conseils de l'Ordre.

• • •

On nous assure qu'Albert F. serait prêt à mettre beaucoup d'eau dans son vin si "les autres" veulent en mettre un peu dans le leur. Je n'ose présumer, mais un rapprochement s'impose pour le plus grand bien de l'Ordre.

• • •

Je me ferai taper sur les doigts, mais quand aurons-nous des nouvelles de Gravelbourg?

• • •

Le frère Léo Millette envoie ses bons souhaits à tous les frères de l'Ouest. Pour les intéressés il demeure au no 4781, rue Adam, Montréal. Bonne chance, Léo! Et tes nègres, qu'en fais-tu?

• • •

L'initiation du 25 février aura lieu dans la salle académique de l'Ecole Provencher. Les membres entreront par la porte de la rue de la Morénie et les candidats par la rue Cathédrale.

Il y aura messe et communion générale au Sacré-Coeur, à 8 h. 15.

BISTOURI.

Au Cercle Molière

La réunion mensuelle aura lieu au "Music and Arts Building", avenue Broadway, le samedi 17 février, à huit heures et demie.

Mme C. Minvielle parlera de l'"origine et l'évolution de la chanson française au cours des siècles". Des chants appropriés à la causerie seront exécutés par un quatuor double sous la direction de Mme G.-M. LaFlèche.

Les membres et amis du Cercle peuvent être assurés d'une très intéressante soirée.

La série "Le Monde en action" de l'Office national du Film, raconte aux Canadiens et aux pays étrangers la part du Canada dans les événements du monde en action. Quelques titres: "La bataille de l'Europe", "La Forteresse du Japon", "Les routes aériennes mondiales", "Quand l'Asie parle", "En France".

• • •

Le mot bible, en Hébreux, se dit "Torah".

Réunion mensuelle de l'Union Nationale Française le 7 février

La réunion mensuelle a eu lieu le 7 février et à cette occasion les noms de 16 nouveaux membres qui sont rentrés dans la Société en janvier ou au commencement de février ont été proclamés. L'Union n'a pas d'oeuvres auxiliaires parce que par le passé elle a fait corps avec l'Oeuvre des Français de la Prairie sans s'ingérer le moins du monde dans son administration. Depuis plus de 5 ans la Société a encouragé cette oeuvre par des dons réguliers et substantiels. Un pressant appel a été fait à ses membres qui peuvent tricoter, coudre ou réparer les vêtements destinés à secourir nos compatriotes dans le besoin. Présentement elle donne son appui complet à l'"Oeuvre de Secours à la France" et 50 dollars ont été votés comme don initial à cette organisation afin qu'elle puisse acheter de la laine immédiatement. Mentionnons en passant que 50 dollars ont été aussi envoyés à Madame G. Raoul-Duval dès qu'elle a lancé son appel en faveur des enfants de France. Mme L. Bochard représentera la Société dans le conseil de l'"Oeuvre de Secours à la France".

Le conseil de l'Union Nationale Française visite régulièrement ses membres malades à domicile ou à l'hôpital, et en cas de décès toutes les marques de sympathie sont témoignées à la famille éprouvée. Une vingtaine de vieillards d'origine française sont présentement à l'Hospice Taché. Ces derniers quelquefois cloués sur un lit ou confinés dans leur chambre, reçoivent peu de visites; aussi voient-ils avec beaucoup de satisfaction l'arrivée des membres du Conseil de l'Union. Une vingtaine encore de nos membres ou leurs enfants étaient dans les forces armées d'outre-mer. Ce nombre a augmenté avec le départ des derniers renforts. Des cigarettes leur sont envoyées 2 fois par an. Les lettres de remerciements reçues montrent combien ces dons sont appréciés. La Société n'est pas sourde aux appels de l'Association d'Education et de l'oeuvre du Collège de St-Boniface. Ces organisations reçoivent notre contribution annuelle.

Au programme récréatif de la réunion, M. E. Ragot a donné une double contribution: la sienne et celle de sa soeur, Mlle Odile Ragot, empêchée par la maladie d'y prendre part. Inutile de dire combien furent goûtées ses bonnes et saines chansons que tout le monde connaîtra et chantera bientôt. Notre nouveau "Barde breton" fait oeuvre excellente. Mme G. LaFlèche qui prête gracieusement son talent à un grand nombre de manifestations françaises, accompagnait au piano M. E. Ragot. Le conseil de la Société tâche d'agrémenter chaque réunion par un programme récréatif et artistique.

• • •

Disons en terminant que plus de 250 personnes, la plupart des enfants, ont assisté à "l'arbre de Noël" organisé par la Société et que plus de 180 cadeaux ont été distribués durant cette fête. Toute l'assistance a goûté le programme de circonstance préparé cette année, comme par le passé, par Mme E. Chauvière. L'Union Nationale Française remercie la "Fédération Française du Manitoba" pour la somme substantielle mise à sa disposition pour la préparation de cette fête.

LE CONSEIL.

La province d'Utrecht, en Hollande, est entièrement dépourvue de gaz depuis le 25 octobre.